

***ski-doo***®



**MXZ<sup>MC</sup> X<sup>MC</sup> 600RS**

# GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur  
la sécurité, l'utilisation et l'entretien

**2021**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Lire ce guide au complet. Il contient des informations sécuritaires importantes

Âge minimum recommandé pour l'opérateur : 16 ans.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

**520003747\_FR**

**Traduction des  
instructions originales**

 **AVERTISSEMENT**

**Le rendement de ce véhicule peut dépasser celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.**

<sup>MC</sup>® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Les marques déposées peuvent ne pas être enregistrées dans toutes les juridictions :

SKI-DOO®

RER<sup>MC</sup>

D.E.S.S.<sup>MC</sup>

MXZ®

E-TEC<sup>MC</sup>

HPG<sup>MC</sup>

XPS®

RAVE®

ROTAX®

La série KYB Pro est une marque déposée de KYB America LLC.

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Manuel ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2026

|            |                                                                                                                                                                                                             |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Deutsch    | Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a> |
| English    | This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                                 |
| Español    | Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                  |
| Français   | Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                               |
| Italiano   | Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                      |
| 中文         | 本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问,或者登录 <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a> 查询。                                                                                               |
| 日本語        | このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください:<br><a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                                                     |
| Nederlands | Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                          |
| Norsk      | Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                   |
| Português  | Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                 |
| Русский    | Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                           |
| Suomi      | Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                           |
| Svenska    | Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                     |

| Modèle | Ensemble | Moteur      |
|--------|----------|-------------|
| MXZ    | 600RS    | 600RS E-TEC |

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## INFORMATION GÉNÉRALE

|                                         |          |
|-----------------------------------------|----------|
| <b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> .....     | <b>8</b> |
| Avant de partir.....                    | 8        |
| Messages sur la sécurité.....           | 8        |
| À propos de ce Guide du conducteur..... | 9        |

## INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

|                                                                                               |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>AVANT DE PARTIR</b> .....                                                                  | <b>12</b> |
| Âge minimum et compétences requises .....                                                     | 12        |
| Drogue et alcool.....                                                                         | 12        |
| Cours de formation à la sécurité en avalanche .....                                           | 12        |
| Vêtements de protection .....                                                                 | 13        |
| Équipement requis.....                                                                        | 13        |
| <b>FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE MOTONEIGE</b> .....                                           | <b>15</b> |
| Système de propulsion à chenille .....                                                        | 15        |
| Guidon .....                                                                                  | 16        |
| Cordon d'attache.....                                                                         | 16        |
| Freinage .....                                                                                | 16        |
| Frein de stationnement.....                                                                   | 16        |
| Remorquer une autre motoneige .....                                                           | 17        |
| Accessoires et modifications .....                                                            | 17        |
| Produits améliorant la traction.....                                                          | 18        |
| <b>ROULER EN SÉCURITÉ</b> .....                                                               | <b>22</b> |
| Position du conducteur (marche avant) .....                                                   | 22        |
| Position du conducteur (marche arrière) .....                                                 | 24        |
| Conduire avec un ou des passagers .....                                                       | 24        |
| Conduire seul .....                                                                           | 25        |
| Déplacement en groupe .....                                                                   | 26        |
| Évitement des collisions .....                                                                | 26        |
| Comportements de conduite .....                                                               | 26        |
| Excès de vitesse.....                                                                         | 27        |
| Pièces mobiles .....                                                                          | 27        |
| Comprendre les différences de terrain/conduite .....                                          | 28        |
| Respect de la vie sauvage.....                                                                | 32        |
| Empoisonnement au monoxyde de carbone (CO) .....                                              | 32        |
| Évitement des d'incendies d'essence et des autres dangers .....                               | 33        |
| Brûlures causées par des pièces chaudes.....                                                  | 34        |
| <b>EXERCICES PRATIQUES</b> .....                                                              | <b>35</b> |
| Choix d'une aire d'exercice .....                                                             | 35        |
| Exercices d'entraînement .....                                                                | 35        |
| <b>TRANSPORT DU VÉHICULE</b> .....                                                            | <b>38</b> |
| <b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE</b><br><b>(CANADA ET ÉTATS-UNIS)</b> ..... | <b>39</b> |
| Étiquettes de sécurité sur le véhicule.....                                                   | 39        |

|                                                                                                                                              |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Étiquettes de renseignements techniques .....                                                                                                | 53        |
| <b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE</b><br><b>( (TOUS LES PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES</b><br><b>ÉTATS-UNIS) .....</b> | <b>59</b> |
| Étiquettes de sécurité sur le véhicule .....                                                                                                 | 59        |
| Étiquettes de renseignements techniques .....                                                                                                | 76        |
| <b>INSPECTION AVANT RANDONNÉE .....</b>                                                                                                      | <b>82</b> |
| Avant le démarrage du moteur .....                                                                                                           | 82        |
| Après le démarrage du moteur .....                                                                                                           | 82        |
| Liste de vérification avant utilisation .....                                                                                                | 83        |
| <b>RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ .....</b>                                                                                               | <b>85</b> |

## RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

|                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>COMMANDES PRINCIPALES .....</b>                                           | <b>88</b>  |
| Guidon .....                                                                 | 88         |
| Manette d'accélérateur .....                                                 | 90         |
| Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur .....                               | 91         |
| Lever de frein .....                                                         | 92         |
| Lever de frein de stationnement .....                                        | 93         |
| Commutateur de coupure du moteur .....                                       | 96         |
| <b>COMMANDES SECONDAIRES .....</b>                                           | <b>98</b>  |
| Poignée du démarreur à rappel .....                                          | 98         |
| Bouton de préchauffage du tuyau d'échappement .....                          | 99         |
| Bouton Sélecteur des phares .....                                            | 100        |
| Interrupteur de chauffage de la manette d'accélérateur et des poignées ..... | 100        |
| <b>CARROSSERIE ET SIÈGE .....</b>                                            | <b>103</b> |
| Pare-chocs avant et arrière .....                                            | 103        |
| Module de carrosserie supérieur .....                                        | 104        |
| Flancs .....                                                                 | 107        |
| <b>ÉQUIPEMENT .....</b>                                                      | <b>110</b> |
| Protège-courroie d'entraînement .....                                        | 110        |
| <b>AFFICHAGE NUMÉRIQUE COMPACT .....</b>                                     | <b>114</b> |
| Fonctions de l'affichage .....                                               | 115        |
| <b>CARBURANT ET HUILE .....</b>                                              | <b>124</b> |
| Spécifications d'essence .....                                               | 124        |
| Procédure de ravitaillement .....                                            | 127        |
| Huile prémélangée .....                                                      | 132        |
| <b>PÉRIODE DE RODAGE .....</b>                                               | <b>133</b> |
| Fonctionnement pendant le rodage .....                                       | 133        |
| <b>PROCÉDURES DE BASE .....</b>                                              | <b>135</b> |
| Procédure de démarrage du moteur .....                                       | 135        |
| Préchauffage du véhicule .....                                               | 135        |
| Arrêt du moteur .....                                                        | 136        |

|                                                                   |            |
|-------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>CONDITIONS DE CONDUITE ET VOTRE MOTONEIGE .....</b>            | <b>138</b> |
| Altitude .....                                                    | 138        |
| Température .....                                                 | 138        |
| Neige compacte .....                                              | 138        |
| <b>PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE .....</b>                         | <b>140</b> |
| Réglages de la suspension avant .....                             | 141        |
| Réglage de la suspension arrière .....                            | 145        |
| Conseils de réglage en fonction du comportement du véhicule ..... | 161        |

## **ENTRETIEN**

|                                           |            |
|-------------------------------------------|------------|
| <b>PROGRAMME D'ENTRETIEN .....</b>        | <b>164</b> |
| <b>DOSSIERS DE MAINTENANCE .....</b>      | <b>166</b> |
| <b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN .....</b>       | <b>180</b> |
| Liquide de refroidissement .....          | 180        |
| Système d'échappement .....               | 181        |
| Bougies .....                             | 182        |
| Liquide de frein .....                    | 182        |
| Huile de carter de chaîne .....           | 187        |
| Chaîne d'entraînement .....               | 191        |
| Courroie d'entraînement .....             | 192        |
| Poulie d'entraînement .....               | 197        |
| Chenille .....                            | 201        |
| Suspension .....                          | 210        |
| Skis .....                                | 212        |
| Fusibles .....                            | 212        |
| Feux .....                                | 214        |
| <b>SOIN DU VÉHICULE .....</b>             | <b>216</b> |
| Soins d'après-utilisation .....           | 216        |
| Nettoyage et protection du véhicule ..... | 216        |
| <b>RANGEMENT .....</b>                    | <b>218</b> |

## **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

|                                                                                   |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE .....</b>                                           | <b>220</b> |
| Étiquette contenant la description du véhicule .....                              | 220        |
| Numéros d'identification .....                                                    | 220        |
| <b>ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ .....</b>                                             | <b>222</b> |
| Étiquette d'exemption EPA .....                                                   | 222        |
| Étiquette du SSCC .....                                                           | 222        |
| Règlement (UE) 2016/1628 applicable aux véhicules mobiles hors route (NRMM) ..... | 223        |

|                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE .....                                        | 225 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LE<br>ROYAUME-UNI .....                    | 226 |
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONO-<br>MIQUE EURASIATIQUE ..... | 227 |
| BORNE DESS RF BRP GEN2 (MOWP) .....                                       | 228 |
| États-Unis et Canada .....                                                | 228 |
| Mexique .....                                                             | 229 |
| Brésil .....                                                              | 230 |
| Japon .....                                                               | 230 |
| Europe .....                                                              | 230 |

### ***SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES***

|                |     |
|----------------|-----|
| MOTEUR .....   | 238 |
| VÉHICULE ..... | 240 |

### ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

|                                           |     |
|-------------------------------------------|-----|
| DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES ..... | 246 |
| Dépannage .....                           | 246 |
| SYSTÈME DE CONTRÔLE .....                 | 249 |
| Icônes, messages et codes sonores .....   | 249 |
| Codes d'erreur .....                      | 252 |

### ***RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT***

|                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNE-<br>MENTS PERSONNELS ..... | 260 |
| NOUS CONTACTER .....                                                    | 263 |
| Asie-Pacifique .....                                                    | 263 |
| Europe, Moyen-Orient et Afrique .....                                   | 263 |
| Amérique latine .....                                                   | 264 |
| Amérique du Nord .....                                                  | 264 |
| CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE .....                                 | 265 |

# **INFORMATION GÉNÉRALE**

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Avant de partir

Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles pour vous, votre passager ou les personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser le véhicule :

- Informations sur la sécurité
- Renseignements sur le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motoneige et visionnez attentivement la vidéo de sécurité à :

Ou utilisez le code QR suivant :



## Messages sur la sécurité

Ce guide du conducteur utilise les symboles et les mots suivants pour souligner des informations particulières :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  signale un risque de blessure.

### **AVERTISSEMENT**

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

### **ATTENTION**

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures mineures ou graves.

### **AVIS**

Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

## À propos de ce Guide du conducteur

Le Guide du conducteur a été réalisé afin de présenter la motoneige et ses commandes à son propriétaire/conducteur ainsi qu'au passager. Le guide contient également les consignes pour conduire le véhicule en toute sécurité et en effectuer l'entretien.

La terminologie suivante relative au conducteur, au passager et à la configuration du véhicule est utilisée tout au long du présent guide :

- **Conducteur** : fait référence à la personne aux commandes et qui conduit la motoneige.
- **Passager** : fait référence à la personne assise derrière le conducteur.
- **1-UP** : indique un modèle conçu pour un conducteur seul.
- **2-UP** : indique un modèle conçu pour accueillir **un** passager.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le diagnostic des pannes ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site :

**[www.operatorsguides.brp.com](http://www.operatorsguides.brp.com)**

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Le présent Guide du conducteur devrait être fourni avec le véhicule lors de la vente.

Cette page est intentionnellement vide

# INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

## AVANT DE PARTIR

### **AVERTISSEMENT**

**Ne pas tenir compte des précautions et des instructions de sécurité de la présente section peut causer des blessures graves, voire mortelles.**

## Âge minimum et compétences requises

Le conducteur doit être qualifié. Le conducteur doit avoir 16 ans ou plus. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités locales compétentes concernant l'utilisation légale d'une motoneige dans la juridiction de votre choix. BRP vous recommande vivement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Une formation de base est requise pour l'utilisation en toute sécurité des motoneiges.

L'utilisation de cette motoneige si vous souffrez d'une déficience qui nuit à votre vision, à votre temps de réaction, à votre jugement ou à l'utilisation des commandes n'est pas recommandée. La conduite en toute sécurité de votre motoneige dépend de nombreux facteurs tels que la visibilité, la vitesse, les conditions météorologiques, l'environnement, le trafic, l'état du véhicule et l'état du conducteur. Certaines motoneiges sont beaucoup plus puissantes que d'autres que vous pouvez avoir conduites. Par conséquent, leur conduite n'est pas recommandée aux personnes inexpérimentées.

Chaque passager doit pouvoir s'asseoir avec les deux pieds à plat sur les repose-pieds.

## Drogue et alcool

Ne conduisez jamais sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Pour conduire une motoneige, le conducteur et le ou les passagers doivent être sobres et vigilants.

La consommation de drogues et d'alcool, individuellement ou en combinaison, réduit le temps de réaction, nuit au jugement, altère la vision et inhibe votre capacité à rouler en toute sécurité en motoneige.

## Cours de formation à la sécurité en avalanche

Nous recommandons à tous les conducteurs qui veulent circuler en montagne de suivre un cours de sécurité sur les avalanches afin de se familiariser avec l'état de la couverture neigeuse et d'apprendre à se servir correctement de l'équipement. Voici l'adresse d'un site Internet qui vous donnera des informations précieuses :

- Aux États-Unis : [www.avalanche.org](http://www.avalanche.org)
- En Europe : [www.avalanches.org](http://www.avalanches.org)

– – Canada: [www.avalanche.ca](http://www.avalanche.ca)

## Vêtements de protection

Nous recommandons à tous les conducteurs de porter des vêtements de motoneige appropriés. Il doit être confortable et ne pas trop serrer. Renseignez-vous toujours sur les conditions météorologiques avant une sortie. Habillez-vous selon la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant.

Pour votre sécurité et votre confort, portez un casque homologué pendant tous vos déplacements. Ils protègent à la fois des accidents et du froid. Portez une cagoule ou un passe-montagne et un masque protecteur. Des lunettes de protection ou une visière attachée au casque sont indispensables.

Protégez vos mains avec des gants spécialement conçus pour la conduite de motoneige ou des mitaines suffisamment chaudes qui permettent une libre manipulation des commandes.

Portez des bottes avec semelles en caoutchouc recouvertes de guêtres en nylon ou en cuir et à doublure en polaire facile à défaire.

Dans la mesure du possible, essayez de rester le plus au sec possible. Lorsque vous retournez à l'intérieur, retirez vos bottes et votre équipement et faites-les sécher.

Ne portez pas de longues écharpes ou des vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles.

Portez des lunettes de protection à verres teintés.

## Équipement requis

En tant que propriétaire de la motoneige, vous êtes responsable des équipements de sécurité qui doivent être embarqués. Consultez la réglementation locale relative à l'équipement requis.

|                                             |                          |
|---------------------------------------------|--------------------------|
| Trousse de premiers soins                   | Trousse d'outils fournie |
| Téléphone cellulaire                        | Couteau                  |
| Bougies de rechange                         | Lampe de poche           |
| Ruban adhésif (ruban adhésif pour conduits) | Carte des sentiers       |

|                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------|------------|
| Courroie d'entraînement de rechange                          | Collations |
| Sonde*                                                       | Pelle*     |
| Sac d'avalanche*                                             | -          |
| *pour circuler dans une zone exposée à un risque d'avalanche |            |

# FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE MOTONEIGE

Ce véhicule pourrait être plus puissant que d'autres que vous auriez éventuellement conduits par le passé. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Les conducteurs inexpérimentés peuvent ignorer des risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule et certaines conditions de terrain. Conduisez lentement. La vitesse excessive et la conduite imprudente peuvent tuer.

Vous devez lire et de comprendre le contenu de ce guide du conducteur afin de vous familiariser complètement avec les commandes et le fonctionnement de la motoneige avant d'entreprendre votre premier voyage ou d'embarquer un ou plusieurs passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, entraînez-vous à conduire seul dans un endroit approprié, sans circulation, pour vous habituer aux sensations et aux réactions de chaque commande.

Il est très important d'informer tout conducteur, quelle que soit son expérience, du maniement de cette motoneige. La configuration de la motoneige, notamment l'écartement des patins, le type de patin, le type de suspension, la longueur, la largeur et le type de chenille, peut varier d'un modèle à l'autre. La manière de manœuvrer la motoneige est fortement influencée par ces caractéristiques.

## Système de propulsion à chenille

Votre motoneige est équipée d'un système de propulsion à chenille. La chenille accroche la surface enneigée et pousse la motoneige dans la direction opposée à la force appliquée sur la surface. Éloignez-vous de la chenille. Le contact avec les chenilles en mouvement peut occasionner des blessures.

### **AVERTISSEMENT**

**Ne restez jamais à proximité d'une chenille en mouvement. Des débris pourraient être projetés et occasionner de graves blessures.**

L'adhérence de la chenille varie en fonction de l'état de la surface. L'adhérence peut être réduite sur la neige compactée, durcie ou la glace. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner. Reportez-vous à la sous-section *PRODUITS D'AMÉLIORATION DE LA TRACTION* de ce guide pour apprendre à équilibrer l'adhérence du ski et celle de la chenille. Si l'avant et l'arrière de la motoneige sont déséquilibrés en raison d'une mauvaise combinaison de produits améliorant la traction, la motoneige peut avoir tendance à survivre ou sous-virer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.

## Guidon

Les skis servent à diriger la motoneige en agissant sur le guidon. Les performances de pilotage varient en fonction de l'adhérence des skis sur la surface. Les manœuvres et la capacité de freinage peuvent être affectées par la neige tassée, la glace ou la surface du sol. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner. Reportez-vous à la sous-section *PRODUITS D'AMÉLIORATION DE LA TRACTION* de ce guide pour apprendre à équilibrer l'adhérence du ski et celle de la chenille. Si l'avant et l'arrière de la motoneige sont déséquilibrés en raison d'une mauvaise combinaison de produits améliorant la traction, la motoneige peut avoir tendance à survirer ou sous-virer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.

Si vous transportez un passager ou des charges, le contrôle de la direction sera également réduit. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner.

## Cordon d'attache

Attachez toujours l'œillet du cordon d'attache aux vêtements avant de démarrer le moteur afin de garantir l'arrêt du moteur en cas de chute du conducteur.

Au retour, retirez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur d'arrêt du moteur pour éviter toute utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes et pour empêcher le démarrage dans un environnement fermé (ex : garage).

## Freinage

Les performances de freinage peuvent varier brusquement dans certaines conditions. N'oubliez jamais que la distance de freinage de la motoneige peut être affectée lorsque vous roulez avec un passager et si vous êtes chargé à l'arrière. Ne freinez jamais à fond sous peine de bloquer la chenille. Veillez à utiliser les freins avec modération pour ne pas bloquer la chenille et éviter les surprises qui pourraient entraîner une perte de contrôle.

L'utilisation de crampons sur la chenille vous donnera une meilleure capacité de freinage sur la neige tassée ou la glace, mais n'aura pas d'effet notable sur la neige molle. Consultez la sous-section *Produits d'amélioration du contrôle de la traction* pour l'utilisation des crampons de chenille.

## Frein de stationnement

Toujours serrer le frein de stationnement avant de faire démarrer le moteur. Le frein de stationnement doit être utilisé chaque fois que la motoneige est stationnée.

Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser la motoneige. Pendant la conduite du véhicule, si vous maintenez par inattention une pression continue sur le levier de frein, les plaquettes de frein qui restent en contact peuvent endommager le système de freinage et entraîner une diminution de la capacité de freinage ou un incendie.

## Remorquer une autre motoneige

Si une motoneige est immobilisée et doit être remorquée, une corde peut être utilisée uniquement en cas d'urgence.

- Déposez la courroie d'entraînement. Consultez les *Procédures d'entretien* pour plus de détails.
- Attachez la corde aux jambes des skis (fuseaux), **pas** aux skis. Si les jambes des skis ne sont pas accessibles, attachez la corde au pare-chocs.
- Quelqu'un doit s'asseoir sur la motoneige tractée pour la piloter et freiner selon les besoins.
- Remorquez à faible vitesse avec une prudence extrême.

## AVIS

**Retirez toujours la courroie d'entraînement de la motoneige remorquée afin d'éviter d'endommager la courroie et le système d'entraînement.**

Dans certaines zones, cette manœuvre est illégale. Contactez les autorités locales.

## Accessoires et modifications

Toute modification ou tout ajout d'accessoires approuvé par BRP pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

Évitez d'installer des équipements qui ne sont pas spécifiquement approuvés par BRP pour le véhicule et évitez les modifications non autorisées. Ces modifications et équipements n'ont pas été testés par BRP peuvent présenter des risques. Par exemple, ils peuvent :

- causer une perte de contrôle et augmenter le risque d'accident
- provoquer une surchauffe ou des courts-circuits, augmenter le risque d'incendie ou de brûlures
- affecter les dispositifs de protection fournis avec le véhicule
- modifier le comportement de la remorque lors du transport du véhicule
- entraîner un risque de perte d'objets lors du transport sur la route;

votre véhicule peut également devenir illégal à conduire.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires BRP doivent être installés par un concessionnaire BRP. Cependant, si vous décidez d'installer l'accessoire vous-même, lorsque le concessionnaire n'est pas tenu de le faire, il est important de suivre attentivement toutes les instructions et, le cas échéant, de comprendre toutes les informations relatives à l'utilisation du produit ou son entretien.

Si l'accessoire a été installé sur votre véhicule par une autre personne que vous, BRP vous recommande fortement de lire le feuillet d'instructions correspondant, car il peut contenir d'autres informations sur l'utilisation de l'accessoire en toute sécurité ou son entretien.

Les fiches d'instructions sont disponibles sur le site web :

– [HTTPS://INSTRUCTIONS.BRP.COM](https://instructions.brp.com)

## Produits améliorant la traction

### REMARQUE :

Cette section s'applique à tous les modèles de motoneige qui sont équipés d'une :

- Chenille installée en usine et approuvée par BRP pour l'installation des crampons spéciaux.
- Chenille cloutée en usine.

ou qui peut recevoir l'une de ces chenilles.

Consultez toujours votre concessionnaire de motoneiges BRP agréé pour en savoir plus sur les produits d'amélioration de la traction, et leur applicabilité à votre motoneige.

L'utilisation de produits d'amélioration de la traction, tels que des patins de skis en carbure réglables ou plus agressifs et/ou des crampons de chenille, modifiera le comportement de votre motoneige, notamment en termes de manœuvrabilité, d'accélération et de freinage.

Les produits améliorant la traction apportent une meilleure adhérence sur la neige durcie et la glace, mais n'a pas d'effet notable lorsque la neige est profonde. C'est pourquoi l'utilisation d'une motoneige équipée de produits améliorant la traction demande une certaine période d'adaptation. Si votre motoneige est équipée de ce type de produits, veillez à bien prendre le temps de vous habituer à son maniement en virage, en accélération et au freinage.

L'utilisation de crampons de chenille peut augmenter la charge et la contrainte sur certains composants de la motoneige, ainsi que le

niveau des vibrations. Une usure prématurée des pièces peut en résulter, notamment sur les courroies d'entraînement, les garnitures de frein, les paliers, la chaîne, la roue dentée, ainsi qu'une réduction de la durée de vie de la chenille.

Les crampons de chenille peuvent également causer de sérieux dommages à votre motoneige si elle n'est pas équipée des protecteurs de tunnel appropriés.

Vérifiez la réglementation locale concernant l'utilisation de produits améliorant la traction des motoneiges.

Le cloutage d'une chenille non approuvée ou l'utilisation de crampons non approuvés augmente le risque de déchirure ou de rupture de la chenille.

L'installation des crampons de chenille et du ou des protecteurs de tunnel nécessite des connaissances techniques. Afin de garantir une installation correcte et en toute sécurité, BRP vous recommande de faire installer les crampons par votre concessionnaire.

Pour l'entretien ou le remplacement, reportez-vous à la section *Chenille* dans les *Procédures d'entretien*.

### **Maniabilité**

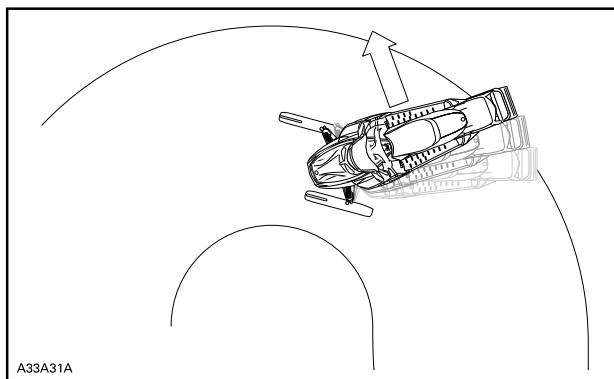
L'utilisation de produits améliorant la traction, notamment des accessoires plus mordants comme des lisses de ski au carbure et/ou des crampons, augmente l'adhérence de la motoneige au sol tant à l'avant qu'à l'arrière. L'installation de lisses de ski au carbure est donc nécessaire pour augmenter l'adhérence des skis et ainsi équilibrer l'avant et l'arrière de la motoneige. Même si des lisses de ski au carbure du commerce sont appropriées, elles ne vous offrent pas nécessairement une maîtrise optimale du véhicule, car cela dépend de vos préférences personnelles, de votre style de conduite et de la manière dont votre suspension est réglée.

#### **AVERTISSEMENT**

**Si l'avant et l'arrière de la motoneige sont déséquilibrés en raison d'une mauvaise combinaison de produits améliorant la traction, la motoneige peut avoir tendance à survirer ou sous-virer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.**

### **Survirage**

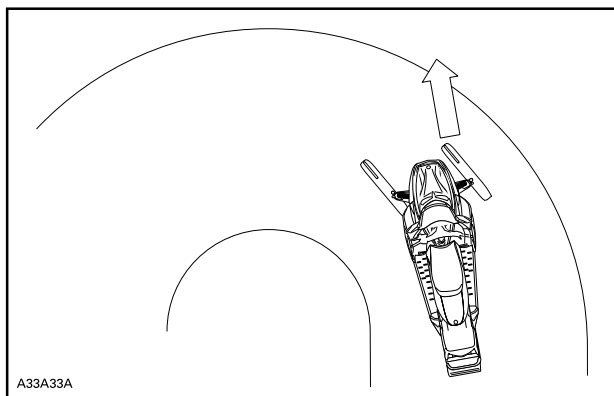
Dans certaines conditions, l'utilisation de lisses de ski au carbure plus mordantes sans équiper la chenille arrière de crampons peut provoquer une tendance à survirer de la motoneige, consultez l'illustration.



## **SURVIRAGE**

### **Sous-virage**

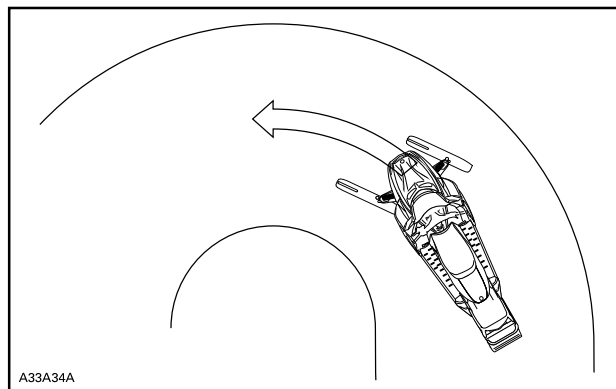
Dans certaines conditions, l'utilisation de crampons sur la chenille peut provoquer une tendance à sous-virer de la motoneige si les skis ne sont pas équipés de lisses au carbure plus mordantes, consultez l'illustration.



## **SOUS-VIRAGE**

## Conduite contrôlée

Une combinaison équilibrée de lisses de ski au carbure et de crampons installés sur la chenille offre un contrôle adéquat et une meilleure maniabilité, consultez l'illustration.



A33A34A

## CONDUITE CONTRÔLÉE

### Accélération

Des crampons installés sur la chenille permettront à votre véhicule de mieux accélérer sur de la neige durcie et de la glace, mais n'auront aucun effet perceptible sur de la neige molle. Ces accessoires peuvent provoquer des variations subites de traction dans certaines circonstances.

Accélérez toujours en douceur. N'essayez JAMAIS de faire tourner la chenille rapidement pour faire déraiper l'arrière de la motoneige. Cela pourrait projeter violemment des débris ou de la glace vers l'arrière et éventuellement blesser des personnes à proximité ou endommager les motoneiges se trouvant derrière vous.

### Freinage

Comme dans le cas de l'accélération, l'utilisation de crampons sur la chenille améliorera votre capacité de freinage sur de la neige durcie ou de la glace, mais n'aura aucun effet perceptible sur de la neige molle. Le freinage peut donc changer subitement dans certaines circonstances. Veillez à utiliser les freins avec modération pour ne pas bloquer la chenille et éviter les surprises qui pourraient entraîner une perte de contrôle.

# ROULER EN SÉCURITÉ

## Position du conducteur (marche avant)

La position de conduite et l'équilibre sont deux facteurs déterminants de l'aboutissement de votre excursion. Lorsque vous tournez à flanc de coteau, votre passager et vous-même devez être prêts à vous pencher afin de tourner dans la direction souhaitée. Le conducteur et le passager ne doivent jamais tenter cette manœuvre en posant les pieds à terre. Avec l'expérience, vous apprendrez naturellement à vous placer en fonction de la vitesse et du dénivelé afin de garder un bon équilibre.

En général, la meilleure position pour garder l'équilibre et le contrôle du véhicule est la position assise. Cependant, d'autres positions telles que la position semi-assise, agenouillée ou debout sont nécessaires dans certaines conditions.

### AVERTISSEMENT

**Ne tentez pas des manœuvres au-delà de vos capacités.**

### *Position assise*

Sur terrain plat et bien connu du conducteur, la position idéale consiste à placer les pieds sur les marchepieds, assis un peu en arrière sur la selle. Les genoux et les hanches doivent être relâchés pour absorber les chocs.



### *Position semi-assise*

La position semi-assise est similaire à une position accroupie, le corps légèrement décollé du siège et les pieds placés de telle sorte que les

jambes puissent absorber les chocs sur un parcours irrégulier. Évitez les arrêts brusques.



### ***Position agenouillée***

Cette position nécessite un pied fermement posé sur le marchepied et le genou opposé placé sur le siège. Évitez les arrêts brusques.



### **Position debout**

Placez vos deux pieds sur les marchepieds. Vos genoux doivent être fléchis pour absorber les chocs produits par les irrégularités du sol. Cette position offre une meilleure visibilité et permet de déplacer le poids du corps en fonction de l'état de la piste. Évitez les arrêts brusques.



### **Position du conducteur (marche arrière)**

Pendant les marches arrière :

- Vérifiez l'absence d'obstacles ou de personnes avant de reculer.
- BRP recommande de rester assis sur votre motoneige lorsque vous roulez en marche arrière.
- Évitez de vous tenir debout. Le poids de votre corps pourrait déplacer la manette d'accélérateur pendant la marche arrière et provoquer une accélération subite. Cette accélération subite en marche arrière pourrait à son tour provoquer une perte de contrôle.

Une marche arrière rapide peut provoquer une perte de stabilité et de contrôle du véhicule.

### **Conduire avec un ou des passagers**

Ce véhicule est conçu pour un (1) opérateur et autant de passagers qu'il y a de sièges avec sangles ou poignées installés sur le véhicule conformément aux normes SSCC. Le passager ne peut s'asseoir que sur le siège prévu à cet effet.

 **AVERTISSEMENT**

- **Ne transportez jamais un passager sur un siège non homologué par BRP.**
- **Ne laissez jamais personne s'asseoir entre le guidon et le conducteur.**

Même si la présence d'un passager est autorisée, la personne doit être apte à monter sur une motoneige.

Chaque passager doit être capable de poser fermement ses pieds sur les repose-pieds et de garder ses mains sur les poignées ou la sangle du siège à tout moment lorsqu'il est assis. Ces critères sont importants à respecter, car il faut pouvoir assurer au passager une certaine stabilité afin de réduire les risques d'éjection. Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

Le conducteur est responsable de la sécurité de son passager et doit l'informer des consignes de base de la motoneige.

Avant de conduire le véhicule, réglez la suspension en fonction du poids. Voir les informations détaillées dans la section *Réglage du véhicule*.

Demandez à votre passager de vous dire immédiatement de ralentir ou de vous arrêter s'il se sent mal à l'aise ou à risque pendant le trajet.

En passant sur des bosses, le pilote peut se soulever légèrement son au-dessus de la selle pour absorber les chocs avec ses jambes.

Le passage sur une bosse imprévue peut projeter un passager hors de siège. Rappelez à vos passagers de se pencher avec vous dans les virages pour éviter que le véhicule ne se renverse. Soyez extrêmement prudent, conduisez plus doucement et vérifiez fréquemment comment va le passager. Restez attentif à votre passager pendant le trajet.

La capacité de freinage et la maîtrise de la direction sont réduites lorsque vous transportez un passager. Décélérez et faites des manœuvres plus larges.

## Conduire seul

S'aventurer seul en motoneige peut aussi s'avérer dangereux. Vous pourriez tomber en panne d'essence, avoir un accident ou abîmer votre motoneige. Souvenez-vous que votre motoneige peut réaliser en une demi-heure une distance supérieure à une journée de marche. Voyagez en équipe. Conduisez toujours accompagné d'un ami ou d'un motoneigiste de votre club. Même dans ce cas, informez un tiers

de votre destination et de l'heure à laquelle vous pensez être de retour.

## Déplacement en groupe

Afin de démarrer, désignez un meneur qui prendra la tête du groupe et une personne qui fermera la marche. Faites en sorte que chacun ait connaissance de l'itinéraire et de la destination. Lorsque vous conduisez à plusieurs, limitez vos ardeurs à l'expérience du reste du groupe. Ne dépassez jamais le meneur ni aucun autre membre du groupe. Faites des gestes de la main pour indiquer les dangers ou les changements de direction. Il est important de garder une distance de sécurité entre chaque motoneige, mais chacun derrière le leader doit connaître la position de la machine qui le précède.

## Évitement des collisions

Où que vous conduisiez votre véhicule, soyez toujours à l'affût des imprévus. Conduisez de manière défensive. Observez constamment le terrain pour repérer les objets, les conditions et les véhicules à proximité. Sur la piste, restez toujours du côté approprié - conformément à la réglementation du pays - pour éviter toute collision, surtout lorsque le champ de vision est réduit. Ex. : Devant une colline et un virage. Faites preuve de grande prudence sur les sentiers hors route.

Respectez toujours les distances de sécurité entre véhicules et promeneurs. Évitez de suivre de trop près une autre motoneige. Si le véhicule qui vous devance venait à freiner, ses passagers pourraient être blessés par votre faute. Veillez à maintenir une distance de sécurité entre les véhicules. La distance d'arrêt peut augmenter en fonction de l'état du terrain. Optez pour la sécurité. Soyez prêt à changer de cap pour éviter l'accident.

Sur la terre comme sur l'eau, du brouillard ou une chute de neige limitant la visibilité peut se produire. Si vous devez avancer dans le brouillard ou après une chute de neige importante, allumez vos phares et adoptez une conduite défensive, à l'affût des risques. Si vous n'êtes pas sûr de votre route, n'allez pas plus loin. Maintenez une distance de sécurité entre vous et les autres usagers afin d'assurer une bonne visibilité et un temps de réaction suffisant.

## Comportements de conduite

Le conducteur, le passager ou des personnes à proximité peuvent être victimes de blessures ou même décéder suite à un accident dû à une utilisation risquée du véhicule, qui dépasse les aptitudes du conducteur ou du passager, voire les capacités du véhicule.

N'oubliez pas que le matériel promotionnel peut illustrer des manœuvres risquées, réalisées par des pilotes professionnels dans des

conditions idéales et contrôlées. Vous ne devez en aucun cas tenter de les reproduire si vous n'avez pas le niveau requis.

Faire des sauts en motoneige peut être dangereux. Cela nécessite de la pratique et doit être effectuée dans un environnement connu et contrôlé. Ne tentez jamais de sauter lorsque vous circulez sur une piste. Une perte de contrôle peut entraîner un choc contre différents éléments, par exemple un rocher ou un arbre, ou avec une autre motoneige. Lorsque vous sautez, préparez-vous à l'atterrissage en absorbant le choc. Préparez-vous à l'impact. Vos genoux doivent être fléchis pour servir d'amortisseurs.

De plus, des irrégularités et des bosses peuvent suffire à soulever brutalement la motoneige, provoquer un impact ou une perte de contrôle. Lorsqu'on accélère très fort, la motoneige s'enfonce dans la neige et laisse une trace irrégulière qui peut gêner les autres motoneiges derrière vous. Protégez donc les autres usagers en évitant les accélérations fortes au milieu du sentier.

## Excès de vitesse

La vitesse excessive et la conduite imprudente peuvent tuer. Adaptez toujours votre vitesse en fonction de l'état de la neige et des conditions de conduite. Dans la plupart des cas, la vitesse empêche de réagir de manière appropriée face au danger. Ne conduisez qu'à une vitesse adaptée à la piste, aux conditions météorologiques et à vos capacités. Soyez informés des normes locales en vigueur. Des limitations de vitesse peuvent être imposées et devront être respectées.

## Pièces mobiles

Éloignez-vous de la chenille. Le contact avec la chenille en mouvement peut provoquer des blessures graves.

Afin d'éviter toute blessure corporelle grave à proximité de la motoneige :

- Ne jamais se tenir derrière ou près d'une chenille en mouvement.
- Lorsqu'il est nécessaire de faire tourner la chenille, utilisez toujours un support de motoneige à base large avec un panneau déflecteur arrière.
- Lorsque la chenille ne repose pas au sol, faites fonctionner la motoneige à la vitesse la plus faible possible. Sous l'effet de la force centrifuge des débris, des crampons endommagés ou desserrés, des morceaux de chenille déchirés ou une chenille entière, peuvent être projetés avec violence vers l'arrière hors du tunnel avec une force considérable.
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le protège-courroie soit solidement installé.
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le protège-disque de frein soit solidement installé.

- Ne jamais utiliser le véhicule avec les panneaux latéraux ouverts ou le capot enlevé.

## **Comprendre les différences de terrain/conduite**

### ***Piste damée***

Sur une piste entretenue, la position assise est la meilleure position de conduite. Évitez les courses et veillez à toujours tenir votre droite. Adoptez une conduite défensive. Observez les panneaux de signalisation. Ne zigzaguez pas en travers de la piste.

### ***Piste non damée***

Sauf en cas de chute de neige récente, vous risquez de rencontrer des bosses et des congères. À grande vitesse, ces conditions peuvent s'avérer dangereuses. Ralentissez. Tenez le guidon et optez pour la position semi-assise. Les pieds doivent être placés sous le corps (position accroupie) afin d'absorber les secousses éventuelles. Sur les longues séries de bosses, vous pouvez poser un genou sur la selle. Cela procure un meilleur confort tout en laissant suffisamment de liberté pour contrôler le véhicule. Prenez garde aux pierres et aux branches couvertes de neige fraîche.

### ***Neige profonde***

Dans la poudreuse, votre véhicule peut s'enliser. Le cas échéant, tournez aussi largement que possible et cherchez une base solide. Si vous vous enlisez (cela arrive à tout le monde), évitez de patiner, car cela enlise davantage le véhicule. Coupez plutôt le moteur, descendez et déplacez l'arrière du véhicule sur la neige fraîche. Piétinez ensuite la voie que vous comptez emprunter. Un bon mètre suffit. Redémarrez le moteur. Mettez-vous debout et balancez légèrement le véhicule tout en mettant les gaz progressivement et en douceur. Selon que l'avant ou l'arrière du véhicule s'enlise, vos pieds se placeront à l'extrémité opposée des marchepieds. Ne placez jamais rien sous la chenille pour assurer l'adhérence du véhicule. Ne laissez personne se placer devant ou derrière la motoneige lorsque le moteur tourne. Éloignez-vous de la chenille. Le contact avec les chenilles en mouvement peut occasionner des blessures.

### ***Eau gelée***

Tout déplacement sur les lacs et les rivières gelés peut s'avérer fatal. Évitez les cours d'eau. Si vous vous trouvez en terrain inconnu, demandez aux autorités locales ou aux résidents de vous donner des informations sur l'état de la glace, les prises d'eau et les déversements, les sources, les courants ou tout autre danger potentiel. N'essayez jamais de piloter votre motoneige sur de la glace qui pourrait s'avérer trop mince pour supporter votre poids et celui du véhicule. Le pilotage

sur des surfaces gelées peut s'avérer très dangereux si vous ne prenez pas certaines précautions. La glace peut provoquer une perte de contrôle de la motoneige ou de tout autre véhicule. L'adhérence de la glace au démarrage, en cas de virage ou d'arrêt est de loin inférieure à celle de la neige. Les distances peuvent donc s'en trouver multipliées. La direction est réduite et il y a toujours un risque de partir en vrille incontrôlable. Lors du pilotage sur la glace, conduisez lentement et prudemment. Prévoyez toujours suffisamment d'espace pour vous arrêter et tourner,

### **Neige fondue**

Faites en sorte de toujours éviter la neige fondue. Vérifiez toujours la présence de neige fondue avant de traverser les lacs ou les rivières. Si des zones sombres apparaissent dans votre sillage, quittez immédiatement la glace. De la glace et de l'eau risquent d'être projetées sur le trajet d'une autre motoneige. Il est très difficile, voire parfois impossible de faire sortir le véhicule d'une zone de neige fondue.

### **Montée**

Vous pouvez rencontrer deux types de dénivelés : une colline abrupte sur laquelle se trouvent quelques arbres ou autres obstacles, ou un dénivelé qui doit faire l'objet d'une ascension directe. Sur terrain abrupt, prévoyez une ascension latérale ou en slalom. N'entamez pas l'ascension de face. Prenez une position qui permet de mettre les deux pieds sur le même marche-pied. Veillez à peser davantage côté sommet. Maintenez une vitesse régulière. Allez le plus loin possible dans cette direction, ensuite, passez à un angle d'ascension opposé et inversez votre position de conduite.

Une ascension directe peut s'avérer problématique. Mettez-vous debout. Accélérez avant de commencer à monter et réduisez les gaz afin d'éviter de patiner.

La vitesse devrait toujours être adaptée à l'inclinaison. Ralentissez toujours à proximité du sommet. Si vous ne pouvez plus avancer, ne faites pas demi-tour dans vos traces. Mettez le frein de stationnement, coupez le moteur, dégagez les skis et placez-les dans la descente. Placez l'arrière côté sommet. Redémarrez le moteur et mettez les gaz lentement et régulièrement. Placez-vous de sorte à éviter de basculer et entamez la descente.

### **Descente**

La conduite en descente nécessite une maîtrise parfaite et continue de votre véhicule. Sur les collines abruptes, maintenez votre centre de gravité le plus bas possible et gardez les deux mains sur le guidon. Mettez légèrement les gaz et laissez la machine descendre tout en laissant tourner le moteur. Si vous allez trop vite, utilisez le frein pour

ralentir. Freinez légèrement et régulièrement. Ne freinez jamais à fond sous peine de bloquer la chenille.

### ***Circulation à flanc de colline***

Lors d'un passage en dévers ou de circulation à flanc de coteau, vous devez respecter certaines consignes. Les passagers doivent se pencher vers la pente afin d'assurer la stabilité. La position de conduite préférée est la position debout, avec les deux pieds sur le marchepied qui est tourné vers le haut. Soyez prêt à déplacer le poids de votre corps rapidement. Le pilotage à flanc de coteau et en pentes abruptes est déconseillé aux débutants ou aux motoneigistes novices.

### ***Risques d'avalanche***

Lorsque vous circulez en zone montagneuse, restez conscient des risques d'avalanche. Les avalanches sont de taille et de forme variables et elles se produisent généralement sur des pentes abruptes et sur neige instable.

De la neige fraîche, des animaux, des personnes, le vent et les motoneiges peuvent tous déclencher une avalanche. Évitez de circuler sur un terrain en forte pente ou de le traverser lorsque des risques d'avalanche sont présents. Si la neige est instable, limitez-vous à vous déplacer sur des terrains en pente plus douce. Évitez les corniches façonnées par le vent. La clé d'un déplacement sûr en montagne est de rester loin des zones présentant des conditions instables. Le plus important est probablement de rester conscient des conditions et des dangers quotidiens lorsque l'on est en montagne. Informez-vous des risques et menaces d'avalanche chaque jour avant de partir sur votre motoneige et suivez les conseils des météorologues.

Apportez toujours une pelle à neige, une sonde et une balise (appareil de recherche de victime d'avalanche) lorsque vous circulez en montagne.

### ***Temps ensoleillé***

Le soleil peut réduire considérablement votre visibilité. Les reflets du soleil et de la neige peuvent vous aveugler au point de ne plus distinguer les ravins, les fossés ou autres obstacles. Veillez à toujours porter des lunettes de sécurité à verres teintés dans ces conditions.

### ***Conduite de nuit***

L'intensité de lumière naturelle ou artificielle à un moment donné peut affecter votre capacité à voir ou à être vu. Soyez extrêmement prudent. Conduisez à une vitesse vous permettant de vous arrêter à temps en présence d'un objet inconnu ou dangereux. Restez sur la piste et n'évoluez jamais en territoire inconnu. Vérifiez que les phares et les feux arrière fonctionnent et sont propres.

### ***Territoire inconnu***

Faites preuve d'une extrême prudence si vous entrez en territoire inconnu. Certains obstacles peuvent être masqués par la neige. Ralentissez afin de réagir en présence de dangers sur votre chemin tels que des clôtures ou des piquets, des ruisseaux, des rochers, des trous, des câbles d'ancrage ou tout autre obstacle pouvant mettre fin à votre excursion.

La conduite hors-piste ou dans les bois demande une vitesse réduite et une plus grande vigilance. Une vitesse trop importante peut rendre les plus petits obstacles très dangereux. Un simple choc avec une pierre ou une souche peut vous faire perdre la maîtrise de votre motoneige et blesser les passagers. Restez prudent même si vous suivez des traces existantes. Adoptez une vitesse vous permettant de conserver une visibilité suffisante dans les virages et sur les sommets.

### ***Câbles dissimulés***

Restez toujours à l'affût des câbles, notamment dans les zones d'exploitation agricole. De nombreux accidents ont été provoqués par un contact avec des câbles dans les champs, les câbles d'ancrage à proximité des piquets ou des routes ainsi qu'avec les câbles et les chaînes utilisés pour fermer les routes. Optez pour une vitesse réduite.

### ***Conduire sur des surfaces inégales***

Les sauts non planifiés sur des congères, des crêtes de chasse-neige, des ponceaux, des objets indiscernables ou de chutes soudaines sur la piste peuvent être dangereux. Vous pouvez éviter cela en portant des lunettes de soleil adaptées ou un masque et en conduisant à vitesse réduite.

Pour améliorer la visibilité de ces variations de terrain, il est conseillé de porter des lunettes ou des écrans faciaux de couleur appropriée, et de rouler à une vitesse plus basse. Accroupissez-vous (debout) vers l'arrière du véhicule et gardez les skis relevés et droits devant vous. Mettez un peu plus de gaz et préparez-vous à l'impact. Les genoux doivent être fléchis pour absorber les chocs.

### ***Traverser une route***

Votre motoneige n'est pas conçue pour circuler sur la voie publique, rues, routes ou autoroutes. Évitez d'emprunter les routes. Si vous devez le faire, et si cela est autorisé, réduisez votre vitesse et restez sur le bord de la voie où vous pouvez trouver de la neige pour préserver un minimum de contrôle directionnel.

Comme les pistes de motoneige traversent souvent des routes, il est important que les conducteurs connaissent les procédures de traversée appropriées. Lorsque vous approchez d'une route, signalez aux

autres que vous vous arrêtez à l'intersection et arrêtez-vous lentement et complètement en reculant du bord de la route. Pour arriver à la route, vous devrez parfois passer par un fossé ou un banc de neige. Choisissez un endroit que vous pourrez escalader sans problème. Arrêtez-vous complètement au sommet et attendez d'avoir le champ libre. Ensuite, regardez attentivement dans les deux directions avant de traverser à un angle de 90°. Si nécessaire, mettez-vous debout pour regarder des deux côtés. Faites attention aux véhicules garés. Lorsque vous êtes certain que la route est libre, traversez sans hésiter. Chaque conducteur doit s'arrêter complètement, regarder des deux côtés et continuer lorsque la route est libre de toute circulation dans les deux sens.

### ***Traverser une voie ferrée***

Ne roulez jamais sur une voie ferrée. C'est illégal. Les voies ferrées et les servitudes constituent des propriétés privées. La motoneige ne fait pas le poids face à un train. Lorsque vous traversez une voie ferrée, arrêtez-vous, regardez et écoutez.

## **Respect de la vie sauvage**

La nature se réjouit de votre excursion en motoneige. Les pistes empruntées par les motoneiges sont également empruntées par les animaux. N'en profitez pas pour poursuivre les animaux ou perturber la vie sauvage. La fatigue et l'épuisement peuvent provoquer la mort de l'animal. Évitez les zones réservées à la protection ou à l'alimentation des animaux. Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre motoneige et observez-le calmement.

## **Empoisonnement au monoxyde de carbone (CO)**

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de fuir pour vous mettre en sécurité. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés.

Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quittez immédiatement les lieux, sortez à l'air frais et consultez un médecin.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motoneige lorsque le moteur est en marche. Une personne se tenant à côté du véhicule lorsque le moteur tourne peut inhaler de fortes concentrations de gaz d'échappement.

Au retour, retirez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur d'arrêt du moteur pour éviter toute utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes et pour empêcher le démarrage dans un environnement fermé (ex : garage).

## Évitement des d'incendies d'essence et des autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence homologué pour entreposer de l'essence.
- Suivez scrupuleusement les instructions dans la *Procédure de remplissage*.
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.
- Utilisez uniquement un bidon de carburant LinQ approuvé par BRP pour transporter du carburant supplémentaire sur votre véhicule. Il doit être correctement installé et protégé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.
- Si de l'essence vous éclabousse, lavez-vous soigneusement la peau à l'eau et au savon, puis changez de vêtements. Pour nettoyer vos vêtements contaminés par de l'essence, aérez-les afin de laisser le carburant s'évaporer, puis lavez-les à la main avant de les sécher à l'air libre. N'utilisez pas de machine à laver ni de

sèche-linge avant d'avoir éliminé l'essence afin d'éviter tout risque d'incendie.

## **Brûlures causées par des pièces chaudes**

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

---

## EXERCICES PRATIQUES

Pratiquez seul les exercices suivants après avoir terminé l'inspection avant randonnée. Démarrez et arrêtez toujours le moteur en suivant les instructions de la *PROCEDURE DE DÉMARRAGE DU MOTEUR* et de l'*ARRÊT DU MOTEUR* dans les *PROCÉDURES DE BASE*. N'oubliez pas d'attacher le cordon d'attache à votre veste.

### Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes:

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Neige compacte
- Vaste espace de manœuvre

### Exercices d'entraînement

Pratiquez seul les exercices suivants après avoir terminé l'inspection avant randonnée. Démarrez et arrêtez toujours le moteur en suivant les instructions de la *PROCEDURE DE DÉMARRAGE DU MOTEUR* et de l'*ARRÊT DU MOTEUR* dans les *PROCÉDURES DE BASE*. N'oubliez pas d'attacher le cordon d'attache à votre veste.

#### *Utilisation de l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur*

Objectif : Se familiariser avec le fonctionnement de la manette des gaz et de l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Consignes :

- Avec le frein de stationnement engagé, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement.
- Utilisez l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper le moteur. Appuyez sur l'interrupteur avec le pouce droit tout en gardant la main sur la poignée.
- Redémarrez le moteur et refaites l'exercice. Il n'est pas nécessaire de laisser tourner le moteur.

Conseils pour s'exercer davantage :

- Appuyez sur l'interrupteur d'arrêt du moteur sans le regarder.

#### *Démarrages, arrêts et manœuvres de base*

Objectif :

- Apprendre à maîtriser l'accélérateur et à mettre le véhicule en mouvement.
- S'habituer à décélérer et à freiner à basse vitesse.

Si vous avez l'impression de perdre la maîtrise du véhicule pendant ces exercices, relâchez l'accélérateur pour cesser d'accélérer et appuyez sur la pédale de frein pour ralentir, selon le besoin. Vous

pouvez également appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper l'alimentation.

Consignes : Pour commencer, actionnez l'accélérateur brièvement, relâchez-le et laissez-vous avancer.

- Démarrez le moteur et dégagez le levier de position de stationnement.
- Actionnez doucement l'accélérateur jusqu'à ce que le véhicule commence à avancer lentement. Dès que vous commencez à avancer, relâchez l'accélérateur et laissez la motoneige avancer, puis enfoncez la pédale de frein pour arrêter.
- Continuez à vous exercer jusqu'à ce que vous soyez habitué à actionner et à relâcher l'accélérateur.

### ***Arrêt du moteur pendant le déplacement de la motoneige.***

Objectif : Vous familiariser avec l'interrupteur d'arrêt du moteur lorsque vous êtes en mouvement pour connaître et apprendre les réactions du véhicule.

Consignes :

- À mi-chemin et lorsque la motoneige roule à 8 km/h (5MPH), mettez l'interrupteur d'allumage du moteur sur la position « OFF » et laissez aller la motoneige jusqu'à l'arrêt complet.
- Redémarrez le moteur et refaites l'exercice. Tentez d'augmenter votre vitesse à un maximum de 20 km/h (12MPH) avant d'utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

En cas d'urgence, vous pouvez couper le moteur de la motoneige en tournant l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur ou en tirant sur le capuchon de cordon attaché à l'interrupteur coupe-circuit du moteur, tout en activant les freins.

### ***Virages de base***

Objectif : Vous habituer maîtriser la motoneige dans les virages des deux côtés.

Consignes :

- Roulez en ligne droite à basse vitesse et faites un large virage en arc de cercle. Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace pour effectuer l'ensemble du virage.
- Répétez les virages à droite et à gauche et maintenez une vitesse constante sans dépasser 8 km/h (5 mi/h). Maintenez l'accélérateur pour conserver une vitesse basse.
- Il peut être utile de vous pencher vers l'avant et dans le sens de la courbe, ce qui peut vous aider à tourner le guidon plus facilement.

**Freinages brusques**

Objectif :

- Vous familiariser avec la capacité de freinage du véhicule.
- Apprenez à freiner avec la plus grande efficacité possible.

Cet exercice ressemble à celui que vous avez fait auparavant, mais vous freinerez plus énergiquement jusqu'au maximum possible sans bloquer la chenille. Relâchez toujours l'accélérateur pour réaliser un freinage brusque. Si vous actionnez l'accélérateur et freinez en même temps, votre distance de freinage sera plus grande.

Consignes :

- Démarrez à l'une des extrémités d'une ligne droite et accélérez jusqu'à 8 km/h (5 mi/h). Avant le milieu de la ligne droite, lâchez complètement l'accélérateur et freinez vite et avec force.
- Ne baissez pas la tête ni les yeux, gardez le guidon droit et ne relâchez pas le frein tant que le véhicule ne s'est pas immobilisé.
- Recommencez. Accélérez davantage et freinez plus vigoureusement. Lorsque vous sentez que la rotation de la chenille va s'arrêter, vous pouvez relâcher la pression sur le levier de frein. Pour garder le contrôle, vous devez maintenir la chenille en rotation.

---

## TRANSPORT DU VÉHICULE

Vérifiez si les bouchons du réservoir d'huile et du réservoir d'essence sont en place.

Les remorques à plan inclinable peuvent aisément être équipées d'un système de treuil afin d'assurer une sécurité maximale pendant le chargement. Nombre d'accidents ont été causés suite à des manœuvres impliquant une remorque.

Fixez solidement votre véhicule, à l'avant comme à l'arrière, même pour les courts trajets. Assurez-vous que tous les équipements sont solidement fixés. Couvrez la motoneige lors du remorquage afin d'éviter de l'endommager sur la route.

Veillez à ce que votre remorque soit conforme aux normes en vigueur. Vérifiez que l'attelage et les chaînes de sécurité sont bien fixés, et que les freins, les clignotants et les feux de gabarit fonctionnent.

### **AVERTISSEMENT**

**Assurez-vous que tous les sièges, les accessoires et le chargement sont correctement fixés. Retirez tout ce qui pourrait tomber sur la route et créer un danger pour les autres véhicules.**

# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

## Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager et des passants.

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Si elles viennent à se décoller ou à se détériorer, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire de motoneiges BRP agréé.

### REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

### *Amortisseur - Étiquette d'avertissement*



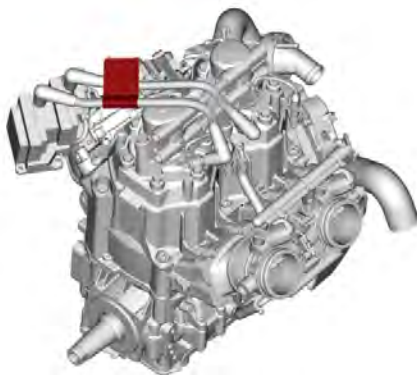
### **AMORTISSEURS - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

**Débrancher les injecteurs de carburant - Étiquette d'avertissement**

|                                                                                                                                                                                                                                             |                               |  |                         |                                                                                                                                                                                 |                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <p>Toujours débrancher les connecteurs électriques des deux injecteurs d'essence avant de vérifier la production d'étincelles. Autrement, une étincelle pourrait allumer des vapeurs d'essence, ce qui représenterait un risque de feu.</p> | <p><b>⚠ AVERTISSEMENT</b></p> |  | <p><b>⚠ WARNING</b></p> | <p>Always electrically disconnect both fuel injectors prior to testing for ignition spark. Otherwise, fuel vapors may ignite in presence of a spark creating a fire hazard.</p> | <p>516007661</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|

**DÉBRANCHEZ LES INJECTEURS DE CARBURANT - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



**Couple de serrage du protège-poulie et de la poulie  
d'entraînement - Étiquette d'avertissement et d'information**

**⚠ AVERTISSEMENT / WARNING**

Ce protecteur doit TOUJOURS être en place lorsque le moteur tourne, les pièces en rotation peuvent provoquer des blessures ou prendre dans vos vêtements.

This guard must ALWAYS be in place when the engine is running. Beware of rotating parts, they could cause injuries or catch your clothing.

11029

**AVIS**

Couple de serrage recommandé pour le boulon de la poulie motrice:  
115-125 N·m ( 85-92 lb·ft )

Ne pas appliquer le couple de serrage recommandé pourrait entraîner un bris majeur à la poulie moteur et au moteur. Référer au manuel de réparation pour avoir la procédure complète d'assemblage.

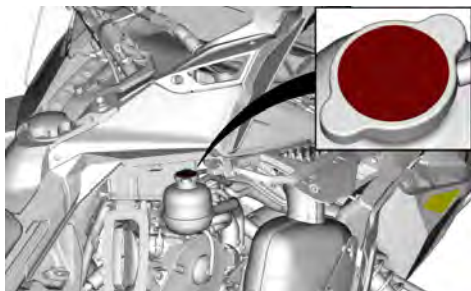
**COUPLE DE SERRAGE DU PROTÈGE-POULIE ET DE LA POULIE  
D'ENTRAÎNEMENT - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT ET  
D'INFORMATION**



---

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

**Ne pas ouvrir si chaud - Étiquette d'avertissement**



**Ne pas ouvrir si chaud - Étiquette d'avertissement**

 **AVERTISSEMENT**

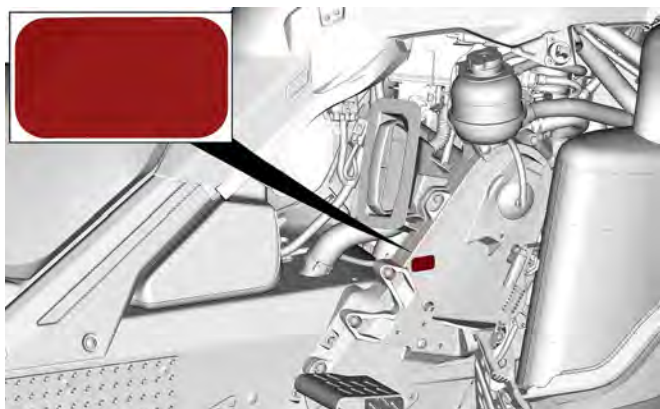
**Ne pas ouvrir à chaud.**

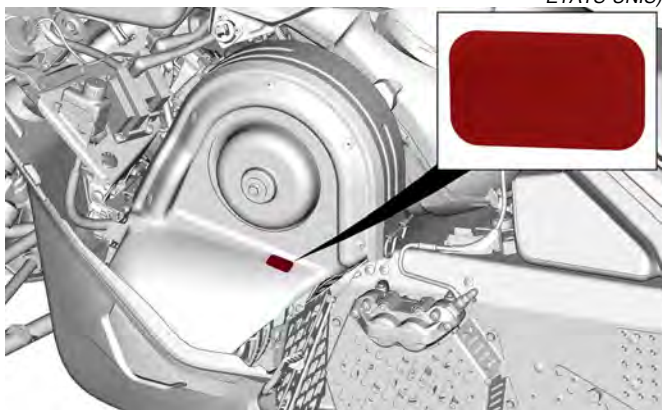


**Attention aux pièces chaudes – Étiquette de mise en garde**

 **ATTENTION**

**Attention aux pièces chaudes.**

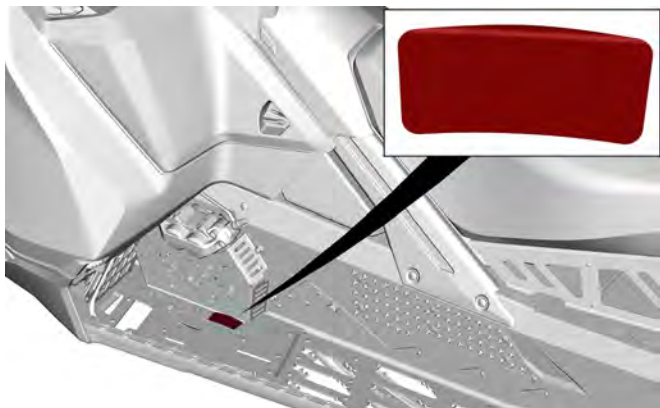




**Protège-disque - Étiquette d'avertissement**



**PROTÈGE-DISQUE - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



## Procédure - Étiquette d'avertissement

### ⚠ AVERTISSEMENT

- Avant de conduire ce véhicule, vous devez avoir lu et compris toutes les étiquettes de sécurité, le guide du conducteur, et regardez la vidéo de sécurité (en utilisant le lien du code QR ou en visitant le site Web de Ski-Doo).
- Familiarisez-vous avec le véhicule. Les conducteurs inexpérimentés peuvent ignorer des risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule et certaines conditions de terrain. Conduisez lentement.
- Les vitesses excessives et la conduite imprudente peuvent entraîner la mort.
- Adaptez TOUJOURS votre vitesse en fonction de l'état de la neige et des conditions de conduite.
- Les manœuvres et la capacité de freinage peuvent être affectées par la neige tassée, la glace ou les autres conditions routières. Réduisez votre vitesse et prévoyez une plus grande distance pour arrêter ou tourner.
- Respectez les lois quant à l'âge minimum du conducteur. Le fabricant recommande un âge minimum de 16 ans pour la conduite.
- N'ouvrez jamais les panneaux latéraux ou le capot lorsque le moteur est en marche ou le véhicule est en mouvement. Vérifiez que le cordon coupe-circuit a été retiré avant d'ouvrir les panneaux latéraux.



#### AVANT DE DÉMARRER :

1. Fixez le cordon coupe-circuit à vos vêtements.
2. Confirmez le bon fonctionnement de l'accélérateur et des leviers de frein avant chaque départ. Ils doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
3. Actionnez le frein de stationnement.
4. Tournez le guidon complètement dans les deux directions pour confirmer qu'il n'y a aucune obstruction et qu'il fonctionne librement.

#### APRÈS LE DÉMARRAGE :

1. Retirez le cordon coupe-circuit pour confirmer que le moteur s'éteint.
2. Redémarrez le moteur et appuyez sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur pour vérifier si le moteur s'éteint.
3. Relâchez le frein de stationnement avant la conduite pour éviter l'affaiblissement des freins.



516010681\_FR

PROCÉDURE DE DÉMARRAGE - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT

---

**ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)**



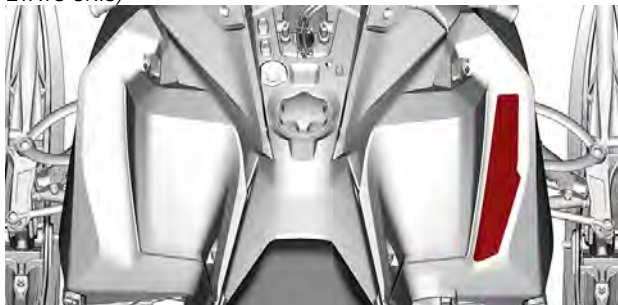
## Sécurité des passagers - Étiquette d'avertissement



SÉCURITÉ DES PASSAGERS - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT

---

**ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)**



**Charge cargo maximale et capacité de remorquage – Étiquette d'avertissement**



**ZONE DE CHARGEMENT - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



**EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE**

**Chenille rotative - Étiquette d'avertissement**



**CHENILLE ROTATIVE – ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**

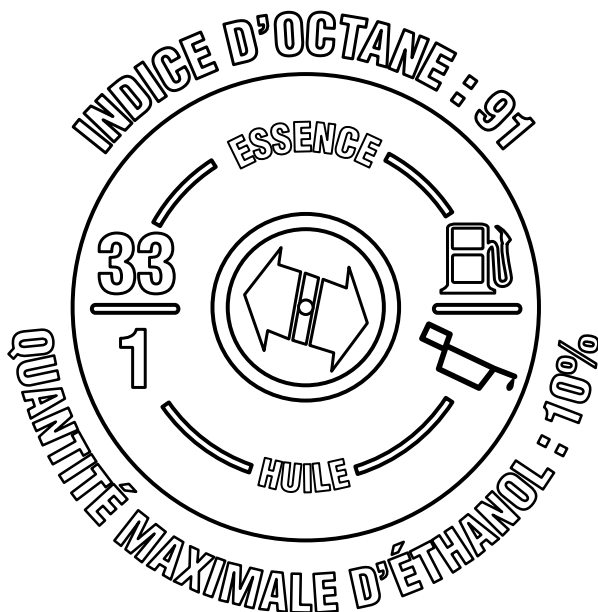


**EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE**

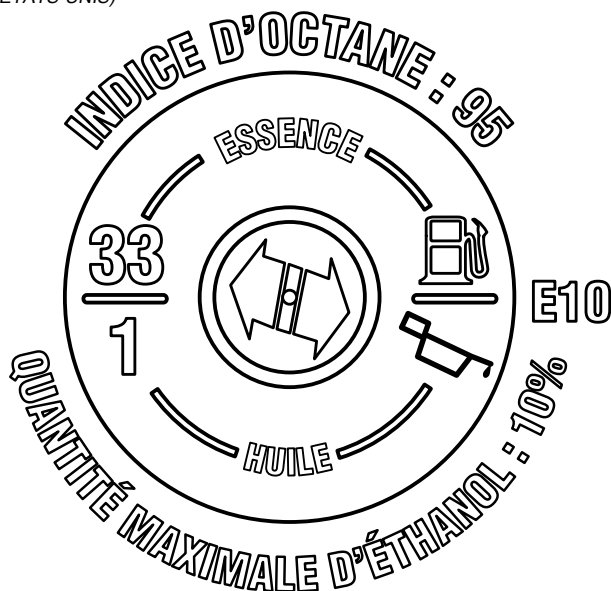
## Étiquettes de renseignements techniques

### Carburant recommandé - Étiquette d'information

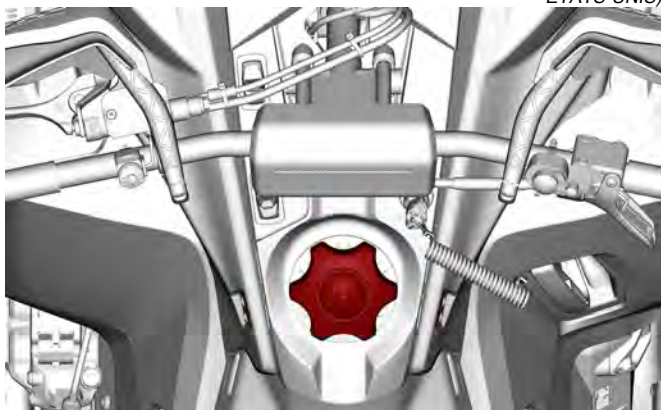
Consultez les *spécifications techniques* pour connaître le type de carburant approprié au moteur de votre véhicule.



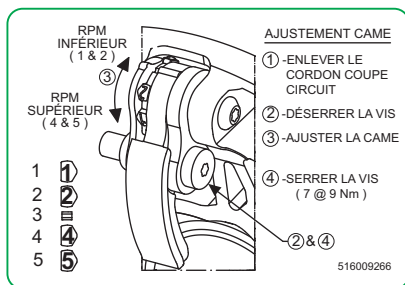
**SUR LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT (DANS LES PAYS UTILISANT DES INDICES D'OCTANE AKI (RON +MON)/2 AFFICHÉS À LA POMPE)**



**SUR LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - DANS  
LES PAYS UTILISANT DES INDICES D'OCTANE RON AFFI-  
CHÉS À LA POMPE**

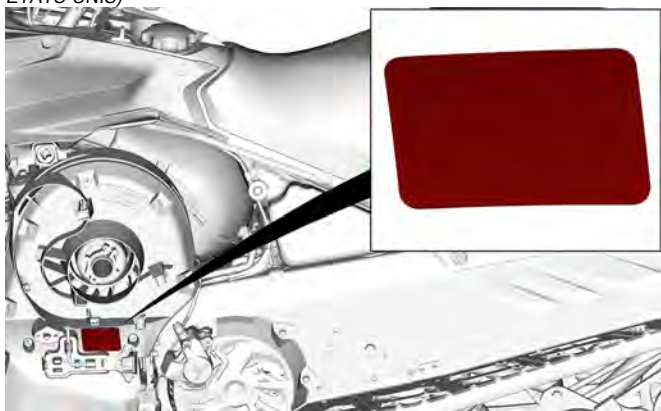


### Étiquette de réglage du Cliquet



### RÉGLAGE DU CLIQUET - ÉTIQUETTE D'INFORMATION

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)



**TYPIQUE**

**Utilisation en compétition uniquement - Étiquette de notification**

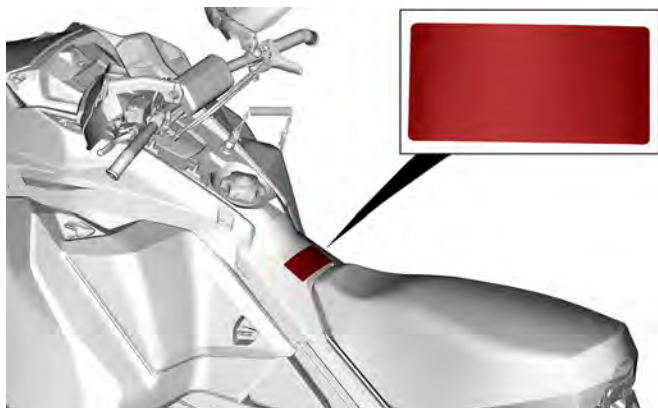
## AVIS

Cette motoneige est conçue exclusivement pour la compétition. Elle ne devrait pas être utilisée pour un usage récréatif. L'utilisation de cette motoneige autre que pour la compétition peut représenter une violation des lois et être sujette à des amendes.

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**



516007711

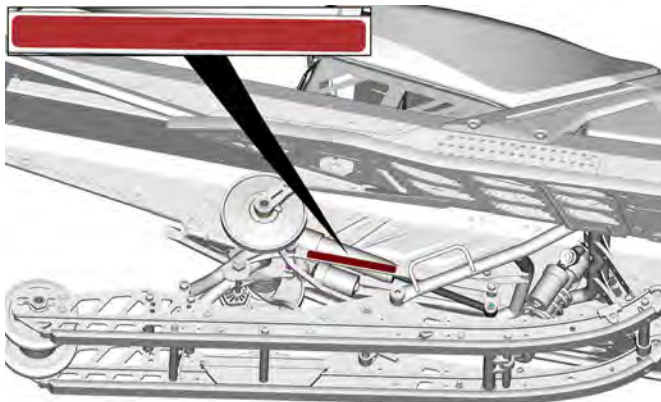
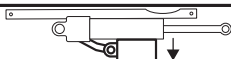


**Position de l'amortisseur - Étiquette d'information**

**AVIS**

Placer le réservoir vers le bas lors de l'installation de l'amortisseur.

5610



# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

## Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager et des passants.

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Si elles viennent à se décoller ou à se détériorer, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire de motoneiges BRP agréé.

### REMARQUE :

En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

### *Amortisseur - Étiquette d'avertissement*



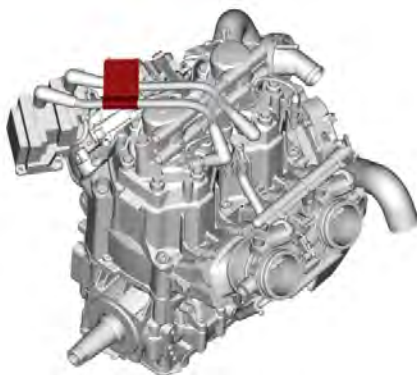
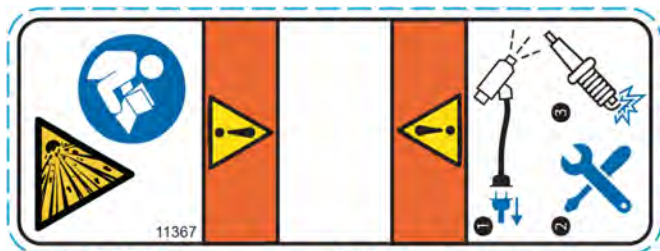
### **AMORTISSEURS - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

**Débrancher les injecteurs de carburant - Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Toujours déconnecter électroniquement les deux injecteurs de carburant avant de tester l'étincelle d'allumage.
- Sinon, les vapeurs de carburant peuvent s'enflammer en présence d'une étincelle et créer un risque d'incendie.



ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

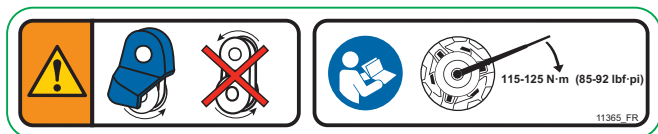
**Couple de serrage du protège-poulie et de la poulie  
d'entraînement - Étiquette d'avertissement et d'information**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cette protection doit **TOUJOURS** être en place lorsque le moteur est en marche. Attention aux pièces en rotation. Elles peuvent occasionner des blessures ou coincer vos vêtements.

**AVIS**

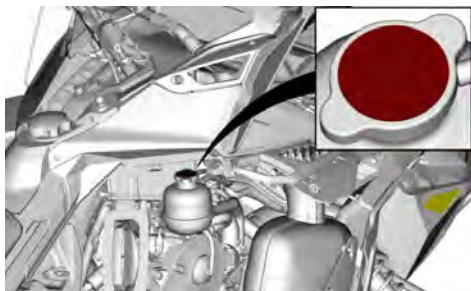
- Le couple de serrage recommandé pour le boulon de la poulie d'entraînement est de 115 à 125 Nm (85 à 92 lbf-pi).
- Ne pas appliquer le couple de serrage recommandé peut occasionner une défaillance majeure de la poulie d'entraînement et du moteur.
- Reportez-vous au manuel d'entretien pour plus de détails sur la procédure.



---

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

**Ne pas ouvrir si chaud - Étiquette d'avertissement**

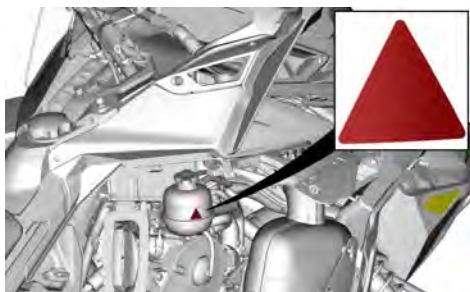


ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

**Ne pas ouvrir si chaud - Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Ne pas ouvrir à chaud.**

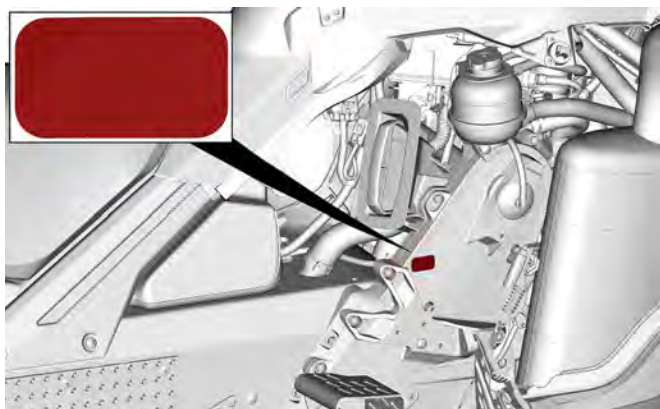


ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

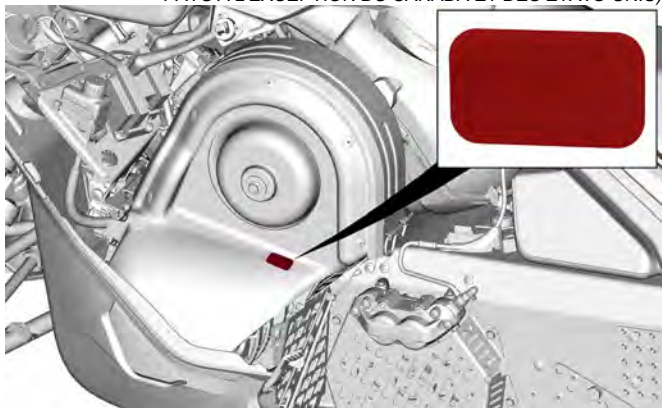
**Attention aux pièces chaudes – Étiquette de mise en garde**

 **ATTENTION**

**Attention aux pièces chaudes.**



ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)



ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

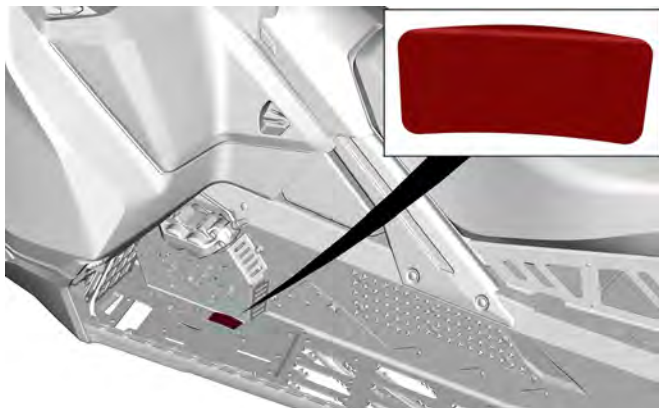
**Protège-disque - Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cette protection doit TOUJOURS être en place lorsque le mo-  
teur est en marche.



**PROTÈGE-DISQUE - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**

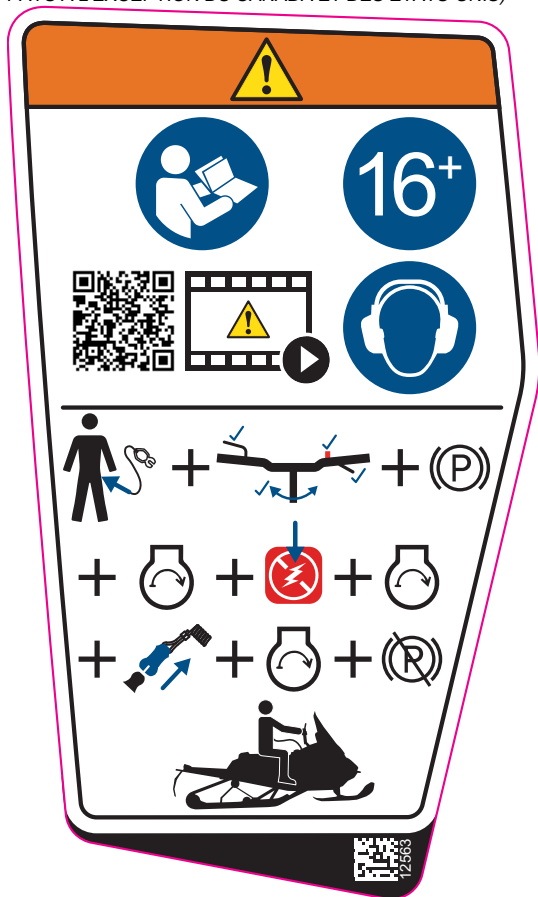


**Procédure - Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Lire et comprendre l'ensemble des renseignements fournis sur les étiquettes de sécurité, lire le guide du conducteur, et regarder la vidéo sur la sécurité (utiliser le lien avec le code QR ou visitez le site internet Ski-Doo) avant utilisation.
  - Respectez l'âge minimal légal pour la conduite. Le fabricant recommande un âge minimum de 16 ans pour la conduite.
  - Portez TOUJOURS une protection auditive.
  - Familiarisez-vous avec votre véhicule. Les conducteurs inexpérimentés peuvent ne pas savoir reconnaître certains risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule et certaines conditions de terrain. Conduisez lentement.
  - La vitesse excessive et la conduite imprudente peuvent tuer.
  - Adaptez TOUJOURS votre vitesse selon les conditions d'enneigement et les circonstances.
  - Les manœuvres et la capacité de freinage peuvent être affectées par la neige tassée, la glace ou les autres conditions routières. Réduisez votre vitesse et prévoyez une plus grande distance pour arrêter ou tourner.
  - N'ouvrez jamais les panneaux latéraux ou le capot lorsque le moteur est en marche ou que le véhicule est en mouvement. Vérifiez que le cordon coupe-circuit a été retiré avant d'ouvrir les panneaux latéraux.
1. Fixez le cordon coupe-circuit à vos vêtements.
  2. Confirmez le bon fonctionnement de l'accélérateur et des leviers de frein avant chaque départ. Ils doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
  3. Actionnez le frein de stationnement.
  4. Démarrez le moteur.
  5. Appuyez sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur pour vérifier si le moteur s'arrête.
  6. Redémarrez le moteur.
  7. Retirez le cordon coupe-circuit pour confirmer que le moteur s'éteint.
  8. Redémarrez le moteur.
  9. Relâchez le frein de stationnement avant la conduite pour éviter l'affaiblissement des freins.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)



PROCÉDURE DE DÉMARRAGE - ÉTIQUETTE  
D'AVERTISSEMENT

---

*ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)*



**Sécurité des passagers - Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**N'oubliez pas : vous êtes responsable de la sécurité de votre passager.**

**Tous les conducteurs et tous les passagers doivent lire les informations suivantes :**

- Portez toujours un casque homologué et des vêtements adaptés à la conduite en motoneige.
- Conduisez de manière défensive, en surveillant constamment les personnes, les objets, les conditions et les véhicules à venir.
- Ne vous laissez pas surprendre, soyez à l'affût de l'inattendu.
- Faites preuve de grande prudence sur les sentiers hors route.
- Évitez la glace fine/les eaux libres.
- Ne conduisez jamais sous l'influence de l'alcool ou de drogues légales ou non, comme pilote ou comme passager.
- 

**Ce véhicule est conçu pour un (1) conducteur et autant de passagers qu'il y a de sièges avec sangles ou poignées installés sur le véhicule conformément aux normes du SSCC.**

**Pour conduire avec un passager:**

- Votre capacité de freinage et de manœuvre dans les virages est réduite.
- Décélérez et faites des manœuvres plus larges.
- Réglez vos suspensions en fonction du poids.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)



SÉCURITÉ DES PASSAGERS - ÉTIQUETTE  
D'AVERTISSEMENT

---

**ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)**



**Charge cargo maximale et capacité de remorquage - Étiquette  
d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Ne JAMAIS s'asseoir sur la zone de chargement.
- Utilisez toujours une barre d'attelage fixée correctement.
- Référez-vous au Guide du conducteur pour plus de détails.
- Dépasser la capacité de chargement maximale peut affecter les manœuvres, la capacité de freinage et causer des dommages permanents.
- Poids de chargement MAXIMUM (incluant le poids du timon): 15,8 kg (35 lb) ou 155 N
- Capacité de remorquage MAXIMUM : 260 kg (573 lb) ou 2 550 N



**CHARGE CARGO MAXIMALE ET CAPACITÉ DE REMOR-  
QUAGE - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**

---

**ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)**

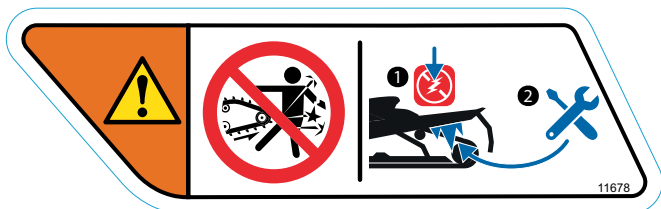


**EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE**

**Chenille rotative – Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Ne vous tenez **JAMAIS** derrière ou près d'une chenille en rotation. Des débris pourraient être projetés et occasionner de graves blessures.
- Pour enlever la neige/glace tassée, arrêtez le moteur, inclinez et maintenez le véhicule sur le côté et utilisez la clé à molette sur le protège-courroie.



**CHENILLE ROTATIVE – ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



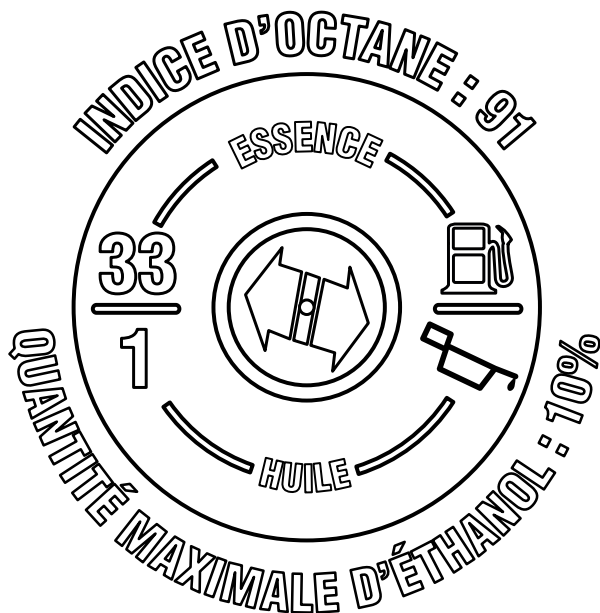
**EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE**

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

## Étiquettes de renseignements techniques

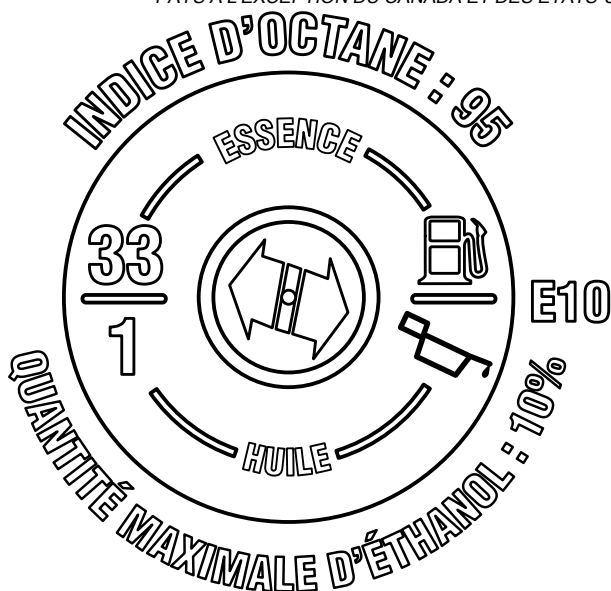
### Carburant recommandé - Étiquette d'information

Consultez les *spécifications techniques* pour connaître le type de carburant approprié au moteur de votre véhicule.



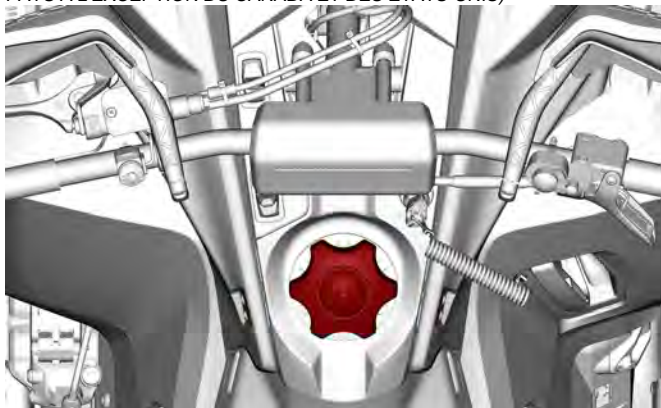
**SUR LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT (DANS  
LES PAYS UTILISANT DES INDICES D'OCTANE AKI (RON  
+MON)/2 AFFICHÉS À LA POMPE)**

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)



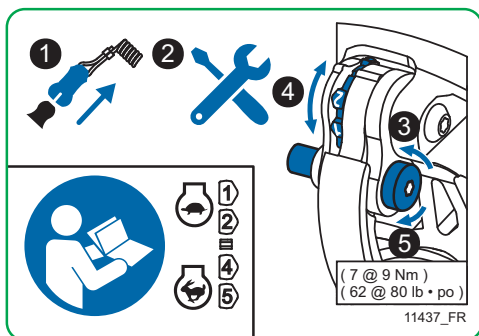
**SUR LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - DANS  
LES PAYS UTILISANT DES INDICES D'OCTANE RON AFFI-  
CHÉS À LA POMPE**

**ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)**



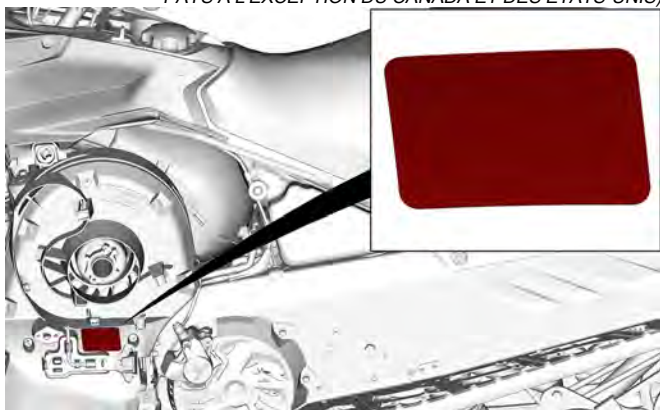
**Étiquette de réglage du Cliquet**

1. Retirez le cordon coupe-circuit.
2. Retirez l'écarteur de poulie du protège-poulie.
3. Desserrez le boulon.
4. Réglez le cliquet.
5. Serrez le boulon au couple spécifié.



**ÉTIQUETTE DE RÉGLAGE DU CLIQUET**

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)



**TYPIQUE**

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

**Utilisation en compétition uniquement - Étiquette de notification**

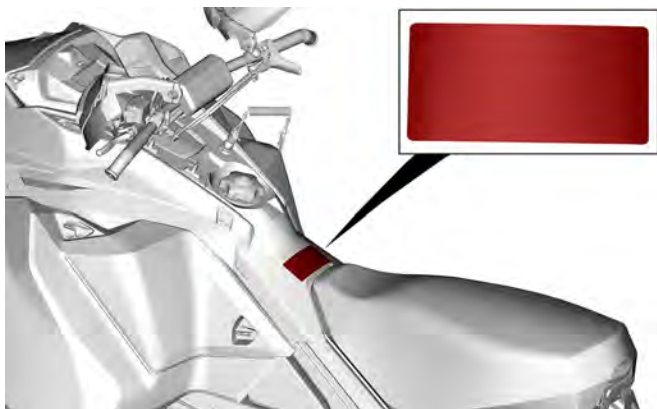
## AVIS

Cette motoneige est conçue exclusivement pour la compétition. Elle ne devrait pas être utilisée pour un usage récréatif. L'utilisation de cette motoneige autre que pour la compétition peut représenter une violation des lois et être sujette à des amendes.

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**



516007711



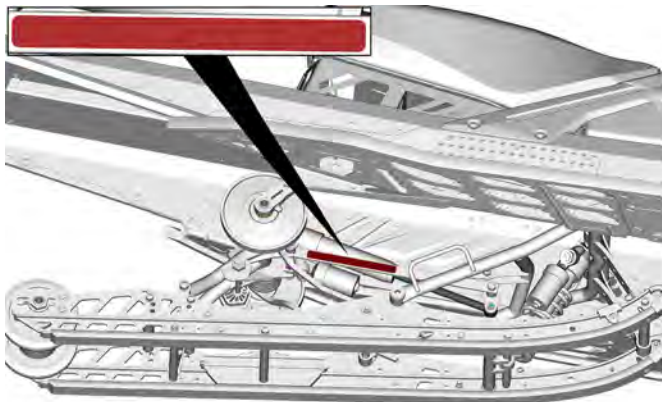
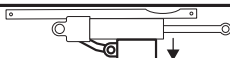
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ( (TOUS LES  
PAYS À L'EXCEPTION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS)

**Position de l'amortisseur - Étiquette d'information**

**AVIS**

Placer le réservoir vers le bas lors  
de l'installation de l'amortisseur.

5610



---

# INSPECTION AVANT RANDONNÉE

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque d'accident ou de panne.

## Avant le démarrage du moteur

1. Retirez la neige et la glace du véhicule, notamment des phares, de la selle, des cale-pieds, des commandes et des instruments.
2. Retirez la neige tassée et la glace de la suspension arrière à l'aide de la clé rangée sur le protège-courroie d'entraînement.
3. Vérifiez que le préfiltre du silencieux n'est pas bloqué par la neige.
4. Vérifiez que la direction et les skis fonctionnent correctement. Vérifiez la réaction des skis par rapport au guidon.
5. Vérifiez le niveau d'essence et la présence de fuites. Refaites le plein si nécessaire et, en cas de fuites, adressez-vous à un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.
6. Tous les compartiments de stockage doivent être correctement sanglés. Évitez d'y placer des objets lourds ou fragiles. Le capot et les flancs doivent aussi être correctement verrouillés.
7. Actionnez la manette d'accélérateur à plusieurs reprises pour vous assurer qu'elle fonctionne correctement et sans à-coups. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
8. Actionnez la commande de frein et vérifiez que les freins fonctionnent parfaitement avant que la commande ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
9. Serrez le frein de stationnement et vérifiez s'il fonctionne bien. Laissez le frein de stationnement serré.
10. Inspectez l'état et la hauteur de la courroie d'entraînement. Reportez-vous à *Courroie d'entraînement* sous *Procédures d'entretien*.

## Après le démarrage du moteur

Pour connaître la procédure de démarrage correcte, reportez-vous à la section *Procédure de démarrage du moteur*.

1. Vérifiez le fonctionnement des feux de route et de croisement, du feu arrière, du feu d'arrêt et des témoins lumineux.

### REMARQUE :

Vous devrez peut-être détacher le cordon coupe-circuit de vos vêtements pour vérifier les feux. Si c'est le cas, attachez le cordon dès que vous revenez aux commandes de la motoneige.

2. Vérifiez le fonctionnement de l'interrupteur de coupure du moteur (en tirant sur le capuchon du cordon coupe-circuit) ainsi que l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.
3. Relâchez le frein de stationnement.
4. Référez-vous à la section *Préchauffage du véhicule* et suivez les instructions.

## Liste de vérification avant utilisation

| ÉLÉMENT                                                                       | FONCTIONNEMENT                                                                     | ✓ |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---|
| VÉHICULE : SELLE, CALE-PIEDS, PHARES, FILTRE À AIR, COMMANDES ET INSTRUMENTS. | Vérifiez l'état et enlevez la neige ou la glace.                                   |   |
| ACTION DES PATINS ET DE LA DIRECTION                                          | Vérifiez s'ils bougent librement et fonctionnent correctement.                     |   |
| LISSES DE PATIN                                                               | Recherchez des traces d'usure anormale.                                            |   |
| CARBURANT                                                                     | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.                                        |   |
| HUILE D'INJECTION (SI APPLICABLE)                                             | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.                                        |   |
| FLUIDE DE REFROIDISSEMENT                                                     | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.                                        |   |
| COURROIE DE DISTRIBUTION                                                      | Vérifier pour les fissures, l'effilochage, une usure anormale ou la bonne hauteur. |   |
| MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR                                                        | S'assurer qu'il fonctionne correctement.                                           |   |
| MANETTE DE FREIN                                                              | S'assurer qu'il fonctionne correctement.                                           |   |
| FREIN DE STATIONNEMENT, FREIN                                                 | S'assurer qu'il fonctionne correctement.                                           |   |
| LIQUIDE DE FREIN                                                              | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.                                        |   |

|                                                                                                                |                                                                                                                                             |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| COMPARTIMENT DE STOCKAGE                                                                                       | Vérifiez si les objets sont correctement sanglés et l'absence d'objets lourds ou fragiles.                                                  |  |
| CHENILLE                                                                                                       | Vérifiez l'état et enlevez la neige ou la glace.<br>Pour les chenilles à crampons, reportez-vous à <i>Produits améliorant la traction</i> . |  |
| GLISSIÈRES                                                                                                     | Recherchez des traces d'usure anormale.                                                                                                     |  |
| COMMUTATEUR D'ARRÊT D'URGENCE DU MOTEUR ET COMMUTATEUR DE COUPURE DU MOTEUR (CAPUCHON DU CORDON COUPE-CIRCUIT) | S'assurer qu'il fonctionne correctement. Le cordon coupe-circuit doit être relié à un œillet sur les vêtements du conducteur.               |  |
| FEUX                                                                                                           | S'assurer qu'il fonctionne correctement.                                                                                                    |  |
| BOUTON KLAXON (SI ÉQUIPÉ)                                                                                      | S'assurer qu'il fonctionne correctement.                                                                                                    |  |

---

## RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Votre sécurité a beaucoup d'importance pour Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP). Si quelque chose vous préoccupe, communiquez avec le groupe support à la clientèle de BRP sur-le-champ.

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification.

Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Pour contacter Transport Canada :



819-420-4300 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)  
Sans frais : 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD  
330 Sparks Street  
Ottawa, ON  
K1A 0N5



[HTTPS://TC.CANADA.CA/FR](https://tc.canada.ca/fr)

Cette page est intentionnellement vide

# **RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE**

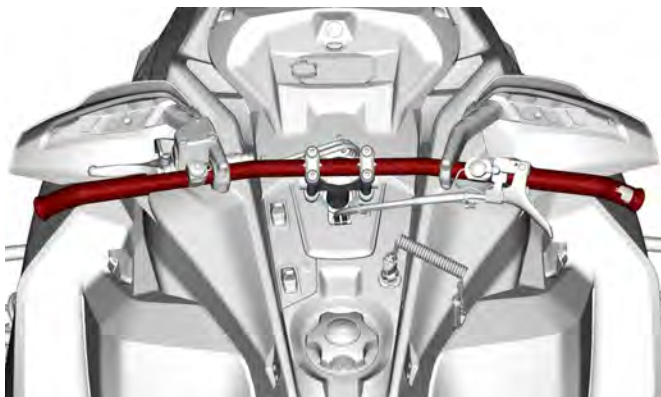
# COMMANDES PRINCIPALES

## Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motoneige. La rotation du guidon vers la droite ou vers la gauche entraîne l'orientation des skis pour diriger la motoneige.

### AVERTISSEMENT

**Une marche arrière rapide peut provoquer une perte de stabilité et de contrôle du véhicule.**



## Réglage du guidon

### AVERTISSEMENT

**Toutes les commandes doivent rester facilement accessibles et utilisables en toutes circonstances par la personne qui conduit le véhicule.**

**Prenez le temps d'ajuster le véhicule à la taille du conducteur avant qu'il ne l'utilise.**

**Le guidon et la pédale de freins s'ajustent facilement pour correspondre aux besoins de chaque conducteur.**

1. Desserrez suffisamment les quatre fixations pour pivoter facilement le guidon sur le support supérieur.



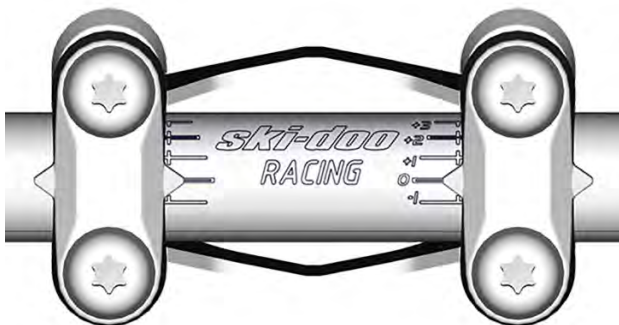
### TYPIQUE

#### **Réglage du guidon à la convenance du conducteur**

2. Le conducteur étant assis sur la selle, tournez le guidon dans la position souhaitée.
3. Avant de serrer les fixations du support du guidon, vérifiez que le guidon est parfaitement centré.

#### **Réglage du guidon selon les paramètres d'usine – Position 0**

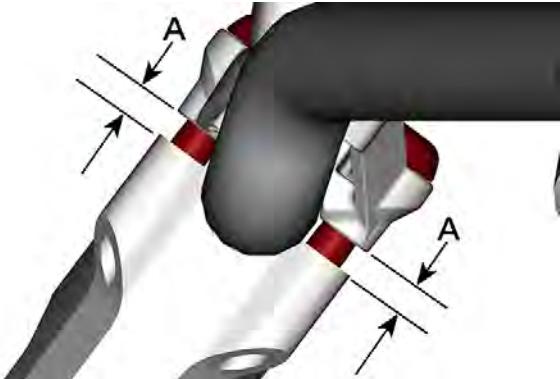
4. Positionnez le guidon à l'aide des colliers de serrage, comme illustré ci-dessous.



- 5. Avant de serrer les fixations du support du guidon, vérifiez que le guidon est parfaitement centré.
- 6. Serrez les quatre fixations selon les spécifications.

| Couple de serrage |                                  |
|-------------------|----------------------------------|
| Vis de serrage    | 24,5 ± 3,5 Nm<br>(18 ± 3 lbf-pi) |

- 7. Assurez-vous que les fixations du guidon sont parallèles à l'extension.



A. Doit être égal de chaque côté

- 8. Vérifiez que le cache-cylindre est de niveau.
- 9. Tournez jusqu'en bout de course le guidon d'un côté puis de l'autre en vérifiant qu'il n'exerce aucune contrainte indésirable sur les fils du guidon.

**Manette d'accélérateur**

La manette d'accélérateur se situe à droite du guidon.

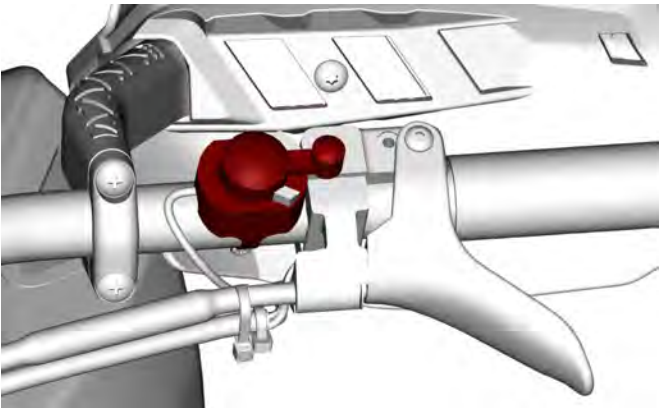
Lorsqu'on l'actionne par pression, elle augmente le régime du moteur. Lorsque cette manette est relâchée, le régime moteur retourne automatiquement au ralenti.

**⚠ AVERTISSEMENT**

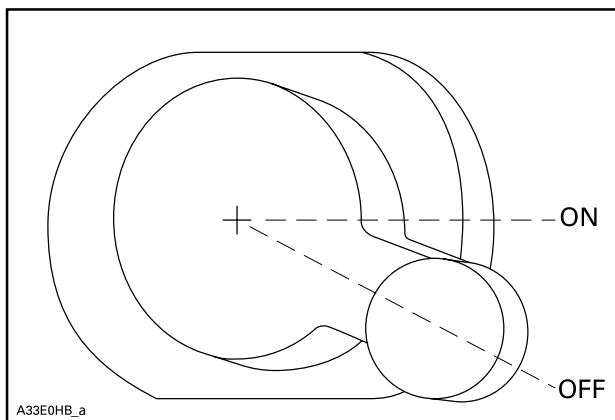
Testez la manette d'accélérateur avant chaque démarrage du moteur. La manette doit revenir en position de repos une fois relâchée. Dans le cas contraire, ne démarrez pas le moteur.

**Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur**

L'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur est situé à droite du guidon.



Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, sélectionnez la position OFF et freinez en même temps. Pour redémarrer, le bouton doit être sur la position ON.



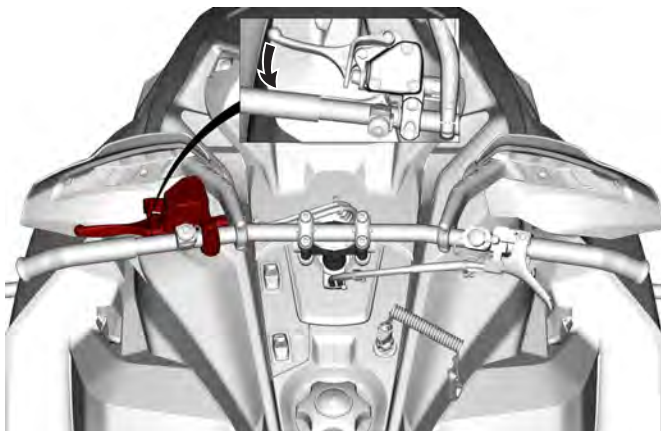
Tous les conducteurs de la motoneige devraient se familiariser avec le fonctionnement du commutateur d'arrêt d'urgence du moteur en l'utilisant plusieurs fois lors de la première sortie, puis à chaque arrêt du moteur. Cette procédure d'arrêt du moteur deviendra un réflexe et préparera les conducteurs aux situations d'urgence.

### **AVERTISSEMENT**

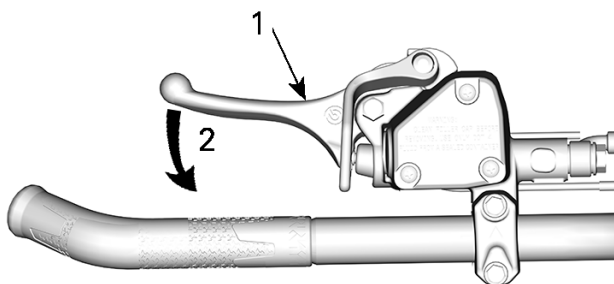
Si le bouton a été activé en cas d'urgence causée par un dysfonctionnement potentiel, la source du dysfonctionnement doit être définie et corrigée avant le redémarrage du moteur. Contactez un concessionnaire agréé de motoneiges BRP.

## Levier de frein

La manette de frein se situe à gauche du guidon.



Lorsqu'elle est actionnée, le véhicule freine. Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement à sa position de repos. La puissance de freinage est proportionnelle à la pression exercée sur la manette et dépend aussi du type du terrain et de son enneigement.

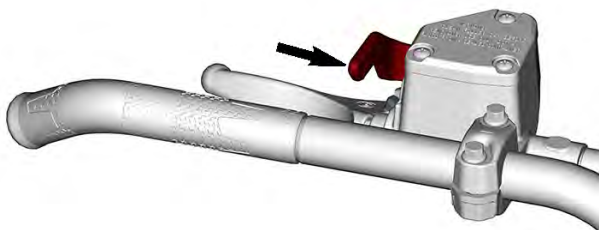


### **TYPIQUE**

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

## **Levier de frein de stationnement**

La manette de frein de stationnement se situe à gauche du guidon.



### ***TYPIQUE***

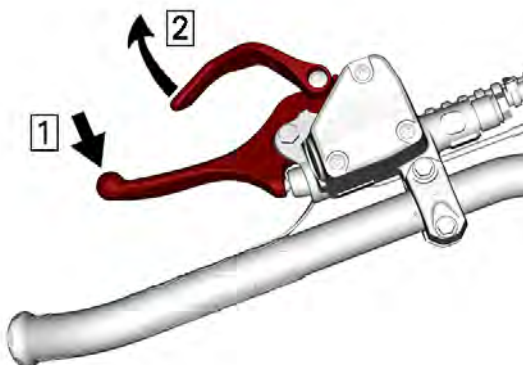
Le frein de stationnement doit être utilisé chaque fois que la motoneige est stationnée.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

**Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser la motoneige. Circuler alors que les freins sont serrés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins et/ou provoquer un incendie.**

### ***Pour enclencher le frein de stationnement***

Actionnez et maintenez le frein, puis verrouillez la manette de frein à l'aide de la manette de frein de stationnement, comme illustré.

***TYPIQUE — ENGAGER LE MÉCANISME***

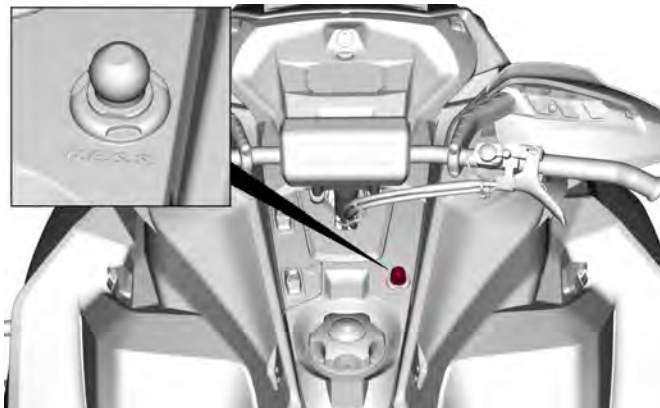
1. Serrez le frein et maintenez-le serré.
2. Verrouillez la manette de frein à l'aide de la manette de frein de stationnement

***Pour relâcher le frein de stationnement***

Serrer la manette de frein. Le levier du frein de stationnement revient à sa position initiale. Déverrouillez toujours le frein de stationnement avant de mettre le véhicule en marche.

## Commutateur de coupure du moteur

Le commutateur de coupure du moteur (cordon coupe-circuit) est situé sur la console.



Le capuchon du cordon coupe-circuit doit être fermement rattaché à l'interrupteur de coupure du moteur pour pouvoir faire fonctionner le véhicule.

Lorsque l'on enlève le capuchon du cordon coupe-circuit de l'interrupteur, le moteur s'arrête.

### **AVERTISSEMENT**

**Attachez systématiquement l'œillet du cordon coupe-circuit aux vêtements avant de faire démarrer le moteur.**

### **REMARQUE :**

Le D.E.S.S. (système de sécurité encodé numériquement) doit être activé. Consultez un concessionnaire Ski-Doo autorisé.

### ***D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System)***

Le capuchon du cordon coupe-circuit est équipé d'une clé D.E.S.S. intégrée qui offre en termes de sécurité l'équivalent d'une clé de verrouillage conventionnelle.

La clé D.E.S.S. fournie avec votre motoneige renferme une puce électronique contenant un code numérique unique et permanent.

Votre concessionnaire de motoneiges BRP agréé a programmé le système D.E.S.S. de votre motoneige pour qu'il reconnaisse la clé D.E.S.S. intégrée dans le capuchon du cordon coupe-circuit et permette d'utiliser le véhicule.

Si un autre cordon coupe-circuit est utilisé sans que le système D.E.S.S. ne soit programmé, le moteur démarrera mais la poulie d'entraînement n'atteindra pas la vitesse permettant de déplacer le véhicule.

Vérifiez que le capuchon du cordon coupe-circuit est exempt de saleté ou de neige.

### ***Flexibilité D.E.S.S.***

Le système D.E.S.S. de votre motoneige peut être programmé par votre concessionnaire de motoneiges BRP autorisé afin d'accepter jusqu'à 8 clés distinctes.

Nous vous conseillons d'acheter des cordons coupe-circuit supplémentaires chez votre concessionnaire de motoneiges BRP autorisé. Si vous disposez de plusieurs motoneiges BRP dotées du système D.E.S.S., chacune d'elle peut être programmée par votre concessionnaire BRP pour être compatible avec les clés des autres véhicules.

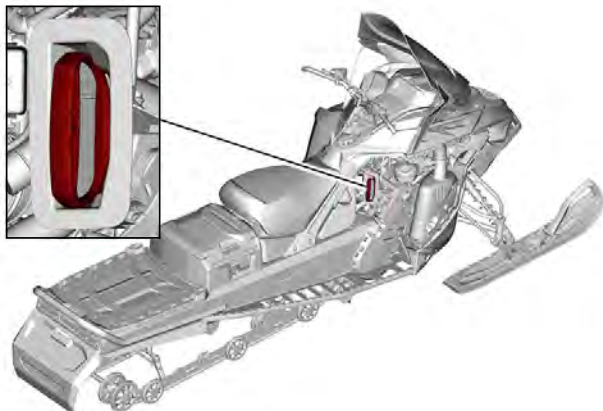
---

## COMMANDES SECONDAIRES

Certaines caractéristiques pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez *Étiquettes de sécurité sur le véhicule*.

### Poignée du démarreur à rappel

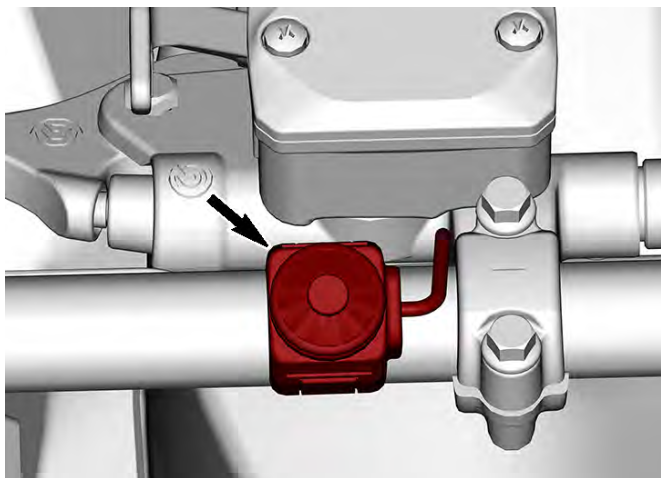


Le type d'enroulement automatique est situé sur le côté droit de la motoneige, sous le panneau latéral. Ouvrez le panneau latéral droit pour accéder à la poignée du démarreur à rappel. Reportez-vous à *Dépose des panneaux latéraux* dans cette sous-section. Pour enclencher le mécanisme, tirez lentement sur la poignée jusqu'à ce que vous sentiez une résistance, puis tirez vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

#### REMARQUE :

Le couple maximal qui peut être transmis au moteur par le démarreur à rappel s'élève à 80 Nm (59 lbf-pi). La force maximale qui peut être exercée sur la corde est de 2 200 Nm (494,6 lbf).

## Bouton de préchauffage du tuyau d'échappement



1. Bouton de préchauffage

Pour préchauffer le tuyau d'échappement:

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur.
3. Relâchez complètement l'accélérateur.
4. Appuyez sur le bouton de préchauffage et maintenez-le enfoncé, puis commencez à appuyer lentement sur le levier d'accélérateur.

Le son du moteur change. Des ratés et des retours de flamme se produisent.

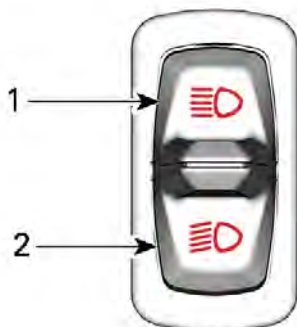
5. Trouvez la position de l'accélérateur qui produit le plus bas niveau de retours de flamme.

Le moteur cycle entre les ratés et le limiteur de régime lorsque la température optimale est atteinte.

6. Relâchez l'accélérateur et laissez le régime moteur descendre en dessous de 4 000 tr/min.
7. Relâchez le bouton Préchauffage.

## Bouton Sélecteur des phares

Appuyez pour sélectionner les feux de route ou de croisement (HI ou LOW). Les feux S'ALLUMENT automatiquement lorsque le moteur tourne.



1. Feu de route
2. Feux de croisement

## Interrupteur de chauffage de la manette d'accélérateur et des poignées

### REMARQUE :

- À moins de 2 000 tr/min, le chauffage des poignées sera limité à 50 %.
- Le niveau de la batterie limite le chauffage des poignées. Le chauffage des poignées est désactivé lorsque la tension de la batterie est égale ou inférieure à 13 V.

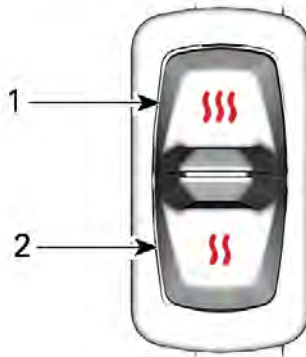
### REMARQUE :

Le niveau de la batterie limite le chauffage des poignées. Le chauffage des poignées est désactivé lorsque la tension de la batterie est égale ou inférieure à 13 V.

L'interrupteur sur la console commande simultanément l'intensité de la chaleur de la manette des gaz et des poignées du guidon.

L'équilibre entre la température de la manette des gaz et des poignées ne peut pas être réglé.

Appuyez sur l'interrupteur au besoin pour sélectionner l'intensité de chauffage pour garder les mains à une température confortable.



1. Augmenter la chaleur
2. Diminuer la chaleur

L'intensité de chauffage est affichée sur l'affichage numérique.



### AFFICHAGE POIGNÉES CHAUFFANTES

1. Indicateur à barres de gauche



## AFFICHAGE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE

### 1. Indicateur à barres de droite

Les poignées chauffantes et la manette des gaz sont désactivées lorsqu'il n'y a pas de barres affichées sur la jauge.

Lorsque l'interrupteur est relâché, l'affichage revient au niveau de carburant et à la température du moteur.

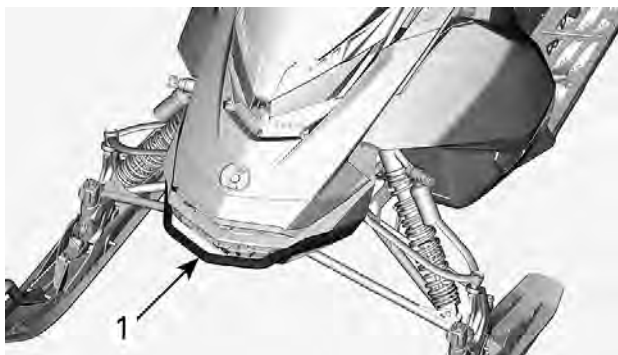
# CARROSSERIE ET SIÈGE

## Pare-chocs avant et arrière

À utiliser chaque fois que vous devez lever la motoneige manuellement.

### ATTENTION

Évitez des blessures en utilisant des techniques appropriées pour soulever la motoneige, notamment, en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces. Utilisez un dispositif de levage adapté ou demandez de l'aide pour limiter l'effort dans la mesure du possible.

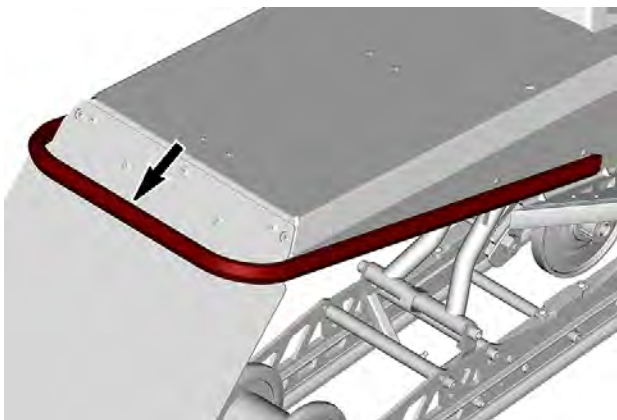


### TYPIQUE

1. Pare-chocs avant

### AVIS

N'utilisez pas les skis pour tirer ou lever la motoneige.



## **PARE-CHOCS ARRIÈRE**

### **Module de carrosserie supérieur**

*Déposez le module de carrosserie supérieur*

1. Retirez les vis du support de la jauge

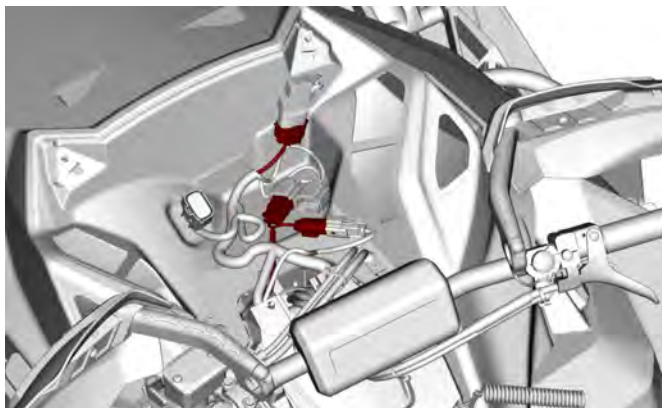


2. Soulevez le devant du support de la jauge, puis glissez-le vers l'avant pour le retirer.



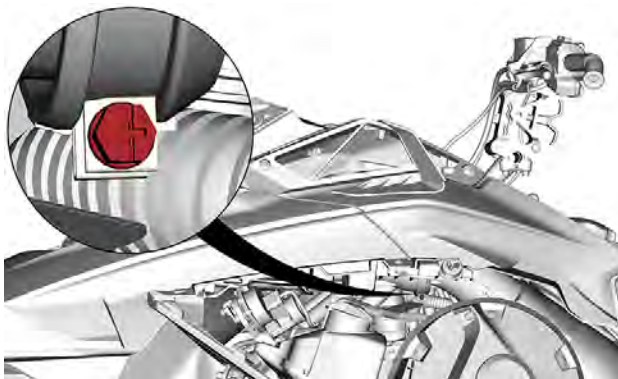
### TYPIQUE

3. Débranchez le connecteur de l'indicateur et retirez le support.
4. Débranchez les connecteurs MAPTS et des phares.

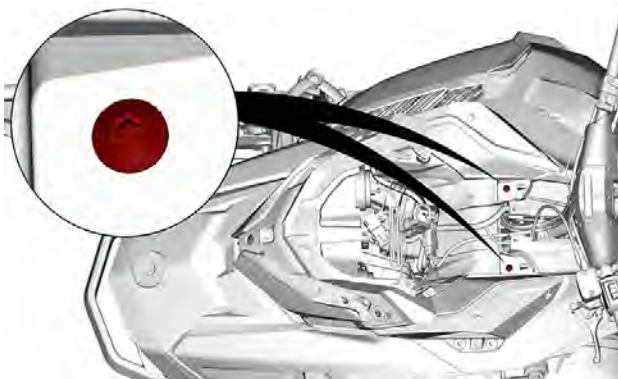


5. Retirez les deux panneaux latéraux. Consultez les *Panneaux latéraux* dans cette section.

6. Desserrez le collier du conduit d'admission d'air.



7. Retirez les vis de fixation du module de carrosserie supérieur des deux côtés.



8. Retirez le module de carrosserie supérieur.

1. Tirez le module de carrosserie supérieur dans la section du support de l'affichage.
2. Tirez le module vers l'avant.
3. Déposez le module du véhicule.

**Installation du module de carrosserie supérieur**

1. Abaissez le module de carrosserie supérieur sur le véhicule.

**REMARQUE :**

Vérifiez que le conduit d'admission d'air est correctement en position et connecté.

2. Serrez le collier du conduit d'admission d'air.

| COUPLE DE SERRAGE               |                                                   |
|---------------------------------|---------------------------------------------------|
| Fixation du conduit d'admission | $1,0 \pm 0,2 \text{ Nm}$ $9 \pm 2 \text{ lbf-po}$ |

3. Installez et serrez les vis de fixation du module supérieur de carrosserie.

| COUPLE DE SERRAGE                                      |                                                    |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Vis de la partie supérieure centrale de la carrosserie | $1,8 \pm 0,2 \text{ Nm}$ $16 \pm 2 \text{ lbf-po}$ |

| COUPLE DE SERRAGE                                              |                                                    |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Vis de la partie supérieure avant et arrière de la carrosserie | $1,3 \pm 0,2 \text{ Nm}$ $12 \pm 2 \text{ lbf-po}$ |

4. Connectez le connecteur de la sonde de température et de pression d'air du collecteur d'admission (MAPTS).
5. Branchez les connecteurs des phares.
6. Installez l'affichage et fixez avec les vis.

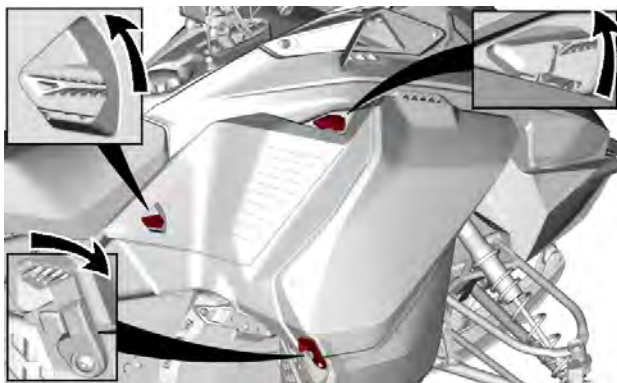
| COUPLE DE SERRAGE              |                                                    |
|--------------------------------|----------------------------------------------------|
| Vis du support de l'indicateur | $2,3 \pm 0,2 \text{ Nm}$ $20 \pm 2 \text{ lbf-po}$ |

**Flancs**
 **AVERTISSEMENT**

**Ne faites jamais fonctionner le moteur alors que les flancs sont ouverts ou déposés.**

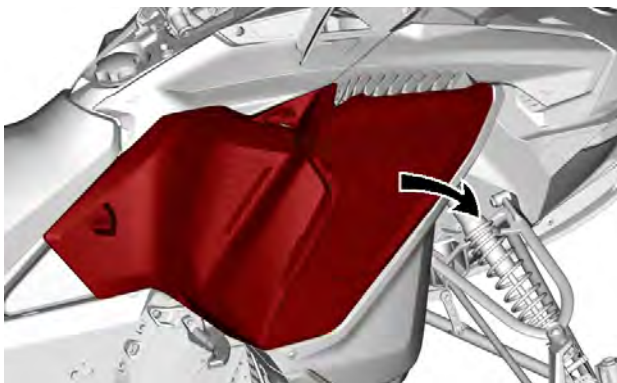
### Dépose des panneaux latéraux

1. Déverrouillez toutes les attaches, puis ouvrez le panneau.

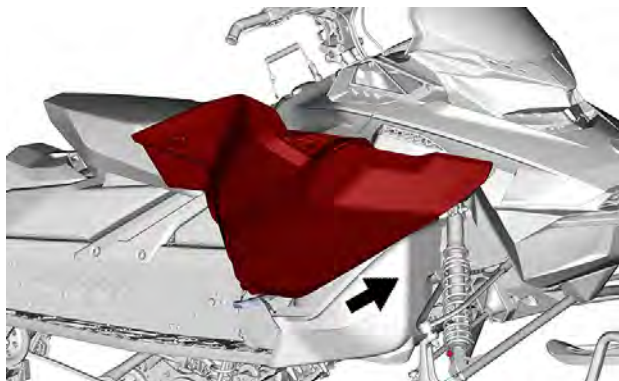


#### TYPIQUE – 3 VEROUS

2. Faites pivoter le panneau latéral autour du bord inférieur.



3. Tirez sur les charnières du panneau du plateau inférieur.



## AVIS

**Veillez à placer le panneau dans un endroit sûr pour éviter les rayures.**

### ***Installez les panneaux latéraux.***

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait. Veillez à ce que la languette du panneau inférieur soit insérée dans le panneau inférieur latéral pendant l'installation. Si ce n'est pas le cas, le fond latéral sera rayé et la languette du panneau risque d'être endommagée.

## ÉQUIPEMENT

Certaines caractéristiques pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.

### Protège-courroie d'entraînement

#### *Dépose du protège-courroie d'entraînement*

#### **AVERTISSEMENT**

**Ne faites JAMAIS tourner le moteur :**

- sans les écrans et le protège-courroie bien fixés en place.
- Lorsque le capot et/ou les flancs sont ouverts ou déposés.

**N'essayez JAMAIS de régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.**

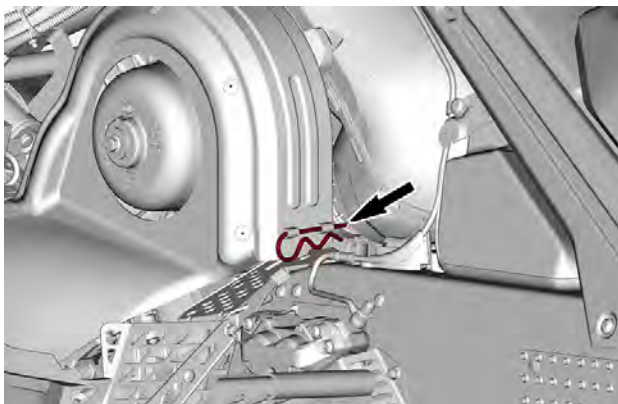
#### **REMARQUE :**

Le protège-courroie est volontairement légèrement surdimensionné pour maintenir la tension sur ses broches et mécanismes de retenue et éviter un bruit et des vibrations inutiles. Il est important de maintenir sa tension lors de la réinstallation.

Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

Ouvrez le panneau latéral gauche. Voir la procédure dans cette section.

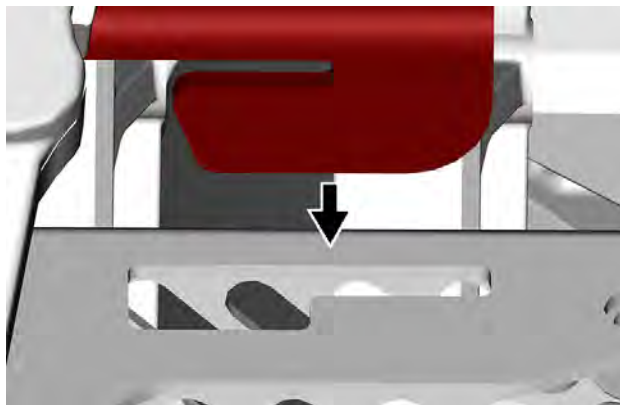
Retirez la goupille.



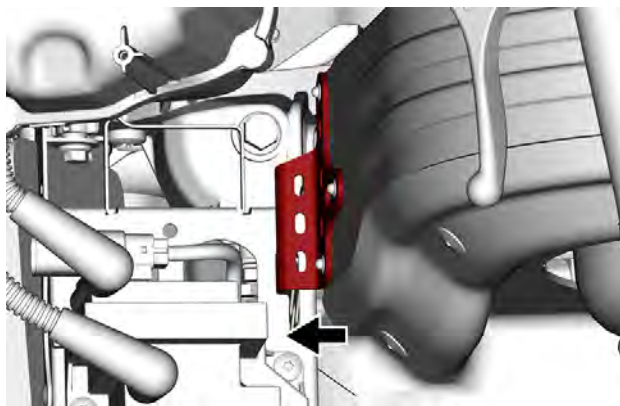
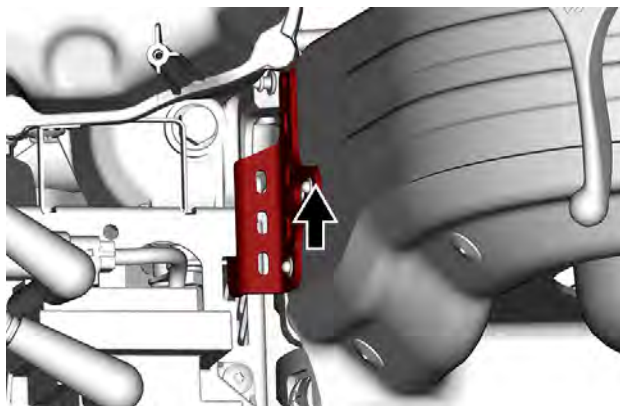
Soulevez la partie arrière du protège-courroie puis extrayez-le du loquet avant.

***Installation du protège-courroie d'entraînement***

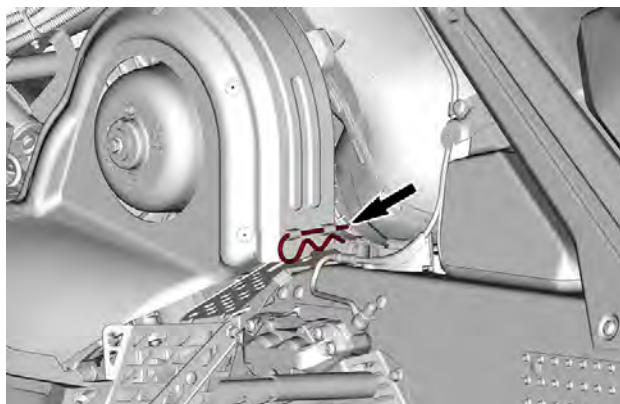
Insérez la languette du protège-courroie dans la fente de support avant.



Poussez le protège-courroie d'entraînement vers l'avant du moteur pour vers l'avant du véhicule.



Placez la partie arrière du protège-courroie sur le dispositif de retenue et fixez-le à l'aide de la goupille.



## AFFICHAGE NUMÉRIQUE COMPACT



### AFFICHAGE NUMÉRIQUE COMPACT

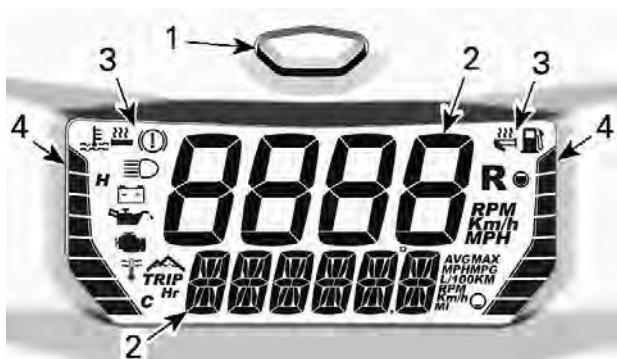
#### AVERTISSEMENT

La lecture de l’Affichage numérique peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner votre attention et nuire à votre surveillance constante de l’horizon.

#### REMARQUE :

L’affichage numérique est préréglé en usine en unités impériales et en anglais. Pour changer les unités de mesure ou la langue, consultez un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.

## Fonctions de l'affichage



### AFFICHAGE NUMÉRIQUE COMPACT

1. Bouton Mode
2. Chiffres
3. Icônes
4. Indicateur à barres

L'écran numérique est également doté d'un signal sonore intégré.

### Affichage numérique

#### AVERTISSEMENT

Réglez uniquement les fonctions de l'écran numérique lorsque le véhicule est à l'arrêt et jamais pendant un déplacement.

Pour régler les affichages selon vos préférences, reportez-vous à la section *Sélection de la combinaison d'affichages*.

### Affichage supérieur

L'affichage supérieur sert à afficher :

- Vitesse du véhicule
- Régime du moteur (tr/min)



1. Affichage supérieur

## Affichage inférieur

L'affichage inférieur sert à afficher :

- Des informations diverses (en combinaison l'affichage supérieur)
- Messages, reportez-vous à la section *Icônes et messages* et *Système de contrôle* pour plus de détails.
- Codes d'anomalies, reportez-vous à la section *Système de contrôle* pour plus de détails.



1. Affichage inférieur

## Indicateur à barres de gauche



1. Indicateur à barres de gauche

## Information de l'indicateur à barres de gauche

Température du liquide de refroidissement du moteur

Niveau de chaleur des poignées chauffantes

Sauf durant l'ajustement des éléments chauffants, l'indicateur à barres sur le côté gauche affiche la température du liquide de refroidissement.

**AVIS**

**Si le moteur surchauffe, stoppez le véhicule dans un lieu sûr.  
Consultez la section DÉPANNAGE.**

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des poignées chauffantes, reportez-vous à la section *Poignées chauffantes et manette d'accélérateur* dans *Commandes secondaires*.

## Indicateur à barres de droite



1. Indicateur à barres de droite

| Informations sur l'indicateur à barres gauche             |
|-----------------------------------------------------------|
| Niveau de carburant                                       |
| Niveau de chaleur de la manette d'accélérateur chauffante |

L'indicateur à barres de droite affiche le niveau de carburant sauf lors du réglage de la température de la manette d'accélérateur chauffante.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de la manette d'accélérateur, reportez-vous à la section *Poignées chauffantes et manette d'accélérateur* dans *Commandes secondaires*.

### Sélection de la combinaison d'affichage

Les affichages supérieur et inférieur peuvent uniquement être configurés en tant que combinaison. Ils ne peuvent être réglés séparément.

Pour faire défiler les options d'informations, appuyer plusieurs fois sur le bouton mode jusqu'à ce que l'information souhaitée soit affichée.



1. Bouton mode de l'affichage

Pour les combinaisons disponibles, référez-vous au tableau suivant :

| Combinaisons d'affichages disponibles |                                            |                                               |                                                |                                                                                                           |
|---------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                       | Affichage supérieur                        | Icône/<br>information<br>spécifique           | Affichage inférieur                            | Icône/<br>information<br>spécifique                                                                       |
| 1                                     | Vitesse du véhicule<br>OU<br>Régime moteur | <b>Km/h</b> ou <b>MPH</b><br>OU<br><b>RPM</b> | Vitesse du véhicule<br>OU<br>vitesse du moteur | <b>Km/h</b> ou <b>mi/h</b><br>OU<br>tr/min                                                                |
|                                       | Régime moteur                              | <b>RÉGIME DU MOTEUR</b>                       | Altitude                                       | <br><b>M</b> ou <b>F</b> |
| 2                                     | Vitesse du véhicule                        | <b>Km/h</b> ou <b>mi/h</b>                    | Altitude                                       | <br><b>M</b> ou <b>F</b> |
| 3                                     |                                            |                                               | Odomètre                                       | <b>Km</b> ou <b>mi/h</b>                                                                                  |
|                                       |                                            |                                               | Odomètre A (1)                                 | <b>TRIP</b><br><b>Km</b> ou <b>mi/h</b>                                                                   |
| 4                                     |                                            |                                               | Odomètre B (1) (2)                             | <b>TRIP</b><br><b>Km</b> ou <b>mi/h</b>                                                                   |
| 5                                     |                                            |                                               | Compteur horaire (1)                           | <b>TRIP</b><br><b>Hr</b>                                                                                  |
| 6                                     |                                            |                                               | Vitesse maximale (1)                           | <b>MAX</b>                                                                                                |

|    |                     |              |                                                       |                                    |
|----|---------------------|--------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 7  |                     |              | Vitesse moyenne<br>(1)                                | Km/h ou mi/h                       |
| 8  |                     |              |                                                       | <b>AVG</b><br><br>Km/h ou mi/h     |
| 9  | Vitesse du véhicule | Km/h ou mi/h | Tr/min maximum<br>(1)                                 | <b>MAX</b><br><br>RÉGIME DU MOTEUR |
| 10 |                     |              | Consom mation d'essence moyenne                       | <b>AVG</b>                         |
| 11 |                     |              |                                                       | L/100 km ou mi/gal                 |
| 12 |                     |              | Températu re du liquide de refroidisse ment du moteur | E<br>et C ou F                     |

(1) Appuyez sur le bouton mode et maintenez-le enfoncé pour la réinitialisation.

(2) La réinitialisation de l'odomètre B réinitialise aussi la consommation de carburant moyenne.

**REMARQUE :**

Veuillez à afficher la vitesse du véhicule lorsque cette information est nécessaire.

**Icônes et messages**

Référez-vous au tableau ci-dessous pour les icônes et messages habituels.

Reportez-vous à *Système de contrôle* pour les détails relatifs aux témoins d'anomalie et aux messages.

| Icône                                                                                            | Signal sonore                      | Message Affichage inférieur | Description                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| —                                                                                                | 2 bips courts                      | BONNE CLÉ                   | Démarrage avec la bonne clé Véhicule prêt.                                                                                              |
| —                                                                                                | —                                  | RODAGE                      | Affichage au cours de la période de rodage. Reportez-vous à la section <i>Période de rodage</i>                                         |
|                  | 4 bips courts toutes les 5 minutes | HUILE BASSE                 | Le niveau d'huile d'injection est faible. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et faites l'appoint du réservoir d'huile d'injection. |
| <br>(clignotant) | —                                  | —                           | Bas niveau d'essence. Aucune barre sur l'indicateur de niveau de carburant. Remplissez le réservoir dès que possible.                   |
|                | Bips longs se répétant lentement   | POUR RECULER                | La marche arrière est sélectionnée.                                                                                                     |
|                                                                                                  | 3 bips courts                      | MARCHE ARRIÈRE PAS ECL.     | La marche arrière ne s'est pas enclenchée, réessayez.                                                                                   |

| Icône                                                                            | Signal sonore | Message Affichage inférieur | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | –             | –                           | Feux de route sélectionnés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| –                                                                                | –             | PRÉCHAUFFAGE                | Le moteur et/ou l'huile d'injection doivent faire l'objet d'un préchauffage avant un fonctionnement normal. Le régime du moteur est limité jusqu'à ce que la température souhaitée soit atteinte (jusqu'à 10 minutes lorsque vous vous déplacez). Une période de préchauffage peut se produire après un redémarrage par temps très froid. |

---

# CARBURANT ET HUILE

## Spécifications d'essence

### AVIS

**Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.**

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
  - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
  - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
  - la corrosion des pièces métalliques;
  - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

### ***Essence recommandée***

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol. L'essence doit présenter les exigences d'indice d'octane minimum suivantes.

| Type de carburant                                        | Moteur  | Indice d'octane min.                                                                                              |
|----------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Carburant SANS éthanol                                   | 600 EFI | 87 AKI (RON+MON)/2<br>92 RON indiqué à la pompe                                                                   |
| Carburant qui peut contenir un maximum de 10 % d'éthanol | 600 EFI | 91 AKI (RON+MON)/2<br>95 RON<br> |

**AVIS**

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

**AVIS**

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

**Essence recommandée**

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol. L'essence doit présenter les exigences d'indice d'octane minimum suivantes.

| Type de carburant                                        | Moteur                                       | Indice d'octane min.                                                                                              |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Carburant SANS éthanol                                   | 600R E-TEC<br>850 E-TEC<br>850 E-TEC Turbo R | 91 AKI (RON+MON)/2<br>95 RON                                                                                      |
| Carburant qui peut contenir un maximum de 10 % d'éthanol | 600R E-TEC<br>850 E-TEC<br>850 E-TEC Turbo R | 91 AKI (RON+MON)/2<br>95 RON<br> |

**AVIS**

**N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.**

**AVIS**

**N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.**

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

## Procédure de ravitaillement

### AVERTISSEMENT

- L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et hautement explosives dans certaines conditions. Afin de réduire les risques de dommages matériels, de blessures graves ou de décès liés à une mauvaise manipulation de l'essence lors du ravitaillement, respectez scrupuleusement les instructions fournies dans cette section.
- L'essence est toxique. Une mauvaise manipulation peut entraîner des blessures graves ou la mort. Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche. Ne respirez pas les vapeurs d'essence. En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin. En cas de déversement d'essence sur la peau, lavez-vous à l'eau et au savon. Changez de vêtements si de l'essence s'est renversée dessus.

### *Avant de faire le plein de la motoneige*

### AVERTISSEMENT

Le non-respect des consignes de sécurité ci-après lors du ravitaillement de votre motoneige peut entraîner des blessures graves, voire mortelles :

- Ne fumez pas. Évitez toute flamme nue ou étincelle pendant le ravitaillement. Les vapeurs de carburant pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne laissez personne rester à bord du véhicule pendant le ravitaillement.
- Travaillez toujours dans un endroit bien aéré.
- Stationnez le véhicule en position horizontale pendant le ravitaillement.

1. Garez le véhicule sur une surface plane. Serrez le frein de stationnement.
2. Éteignez le moteur.
3. Veillez à ce que le conducteur et le passager descendent du véhicule.
4. Confirmez le type de carburant. Reportez-vous à la section *Essence recommandée*.

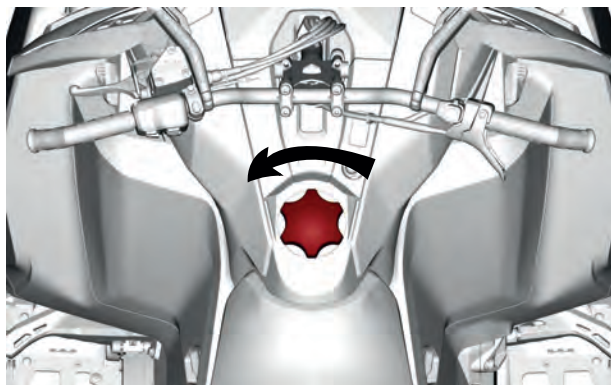
## Ouverture du bouchon du réservoir de carburant

### AVERTISSEMENT

Dans un environnement chaud ou après utilisation, le réservoir de carburant peut être sous pression. Le carburant sous pression ou les vapeurs de carburant peuvent jaillir par le goulot de remplissage et causer des blessures graves.

- Tenez toujours les poignées du bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
- Un sifflement peut se faire entendre lorsque le bouchon du réservoir de carburant est dévissé. Avant de retirer complètement le bouchon, attendez que ce bruit ait cessé.

1. Tournez le bouchon du réservoir d'essence lentement afin de l'ouvrir.



**TYPIQUE**

**Lors du ravitaillement**** AVERTISSEMENT**

Le carburant renversé sur ou à proximité de composants chauds du moteur peut provoquer un incendie, une explosion ou d'autres dangers susceptibles d'entraîner des BLESSURES GRAVES, voire la MORT.

Veillez à ne pas renverser de carburant lorsque vous faites le plein immédiatement après avoir utilisé votre motoneige. Ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

** AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes lors du ravitaillement afin d'éviter tout débordement du réservoir :

- Insérez complètement le pistolet dans le goulot du réservoir.
- Remplissez lentement afin de laisser l'air s'échapper du réservoir et d'éviter tout débordement ou projection.
- Cessez de remplir le réservoir dès que le pistolet s'arrête automatiquement.
- Ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

Précautions supplémentaires en cas d'utilisation de bidons de carburant :

- Veillez à ne pas renverser de carburant. Les bidons peuvent se renverser plus facilement. Utilisez des bidons de petite taille pour faciliter la prise en main et l'équilibre lors du ravitaillement.
- Veillez à utiliser des bidons dont la capacité ne dépasse pas la quantité de carburant nécessaire afin d'éviter tout débordement du réservoir.
- Inspectez vos bidons avant utilisation, car ils peuvent présenter des fuites dues à l'usure.

** AVERTISSEMENT**

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

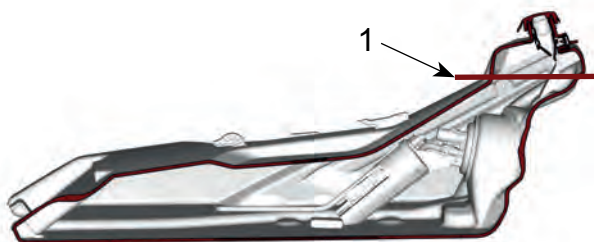
1. Ne remplissez pas le réservoir à ras bord, car cela pourrait provoquer un débordement et entraîner un déversement de carburant. Laissez toujours un peu d'espace pour permettre au carburant de se dilater lorsque la température augmente.

**REMARQUE :**

Le réservoir est plein **AVANT** que le niveau de carburant n'atteigne le fond du goulot de remplissage. Si vous remplissez le réservoir jusqu'au fond du goulot, le carburant risque de s'échapper par le système de ventilation du réservoir et de se répandre.

**REMARQUE :**

Pour faciliter le ravitaillement en carburant et réduire au minimum le risque d'éclaboussures, placez le pistolet de la pompe à essence sur l'axe central de la motoneige, et non sur le côté, et orientez l'embout vers l'arrière de la motoneige.



**TYPIQUE – RÉSERVOIR DE CARBURANT**

1. *Ligne de niveau de carburant minimum*
2. Une fois le plein effectué, attendez quelques secondes avant de retirer le pistolet du goulot de remplissage afin de laisser s'écouler le carburant et d'éviter tout déversement.

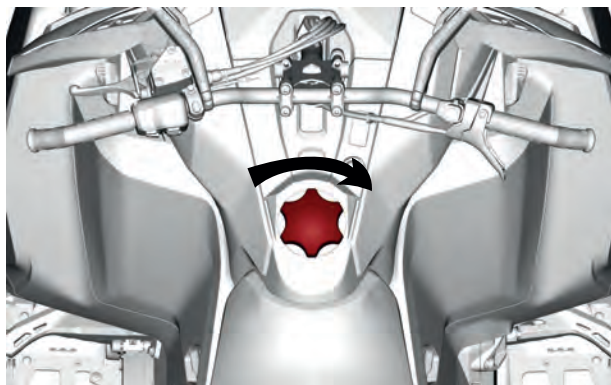
**Fermeture du bouchon du réservoir de carburant****⚠ AVERTISSEMENT**

Le carburant renversé sur ou à proximité de composants chauds du moteur peut provoquer un incendie, une explosion ou d'autres dangers susceptibles d'entraîner des BLESSURES GRAVES, voire la MORT.

- NE PAS s'asseoir ni s'appuyer sur le siège si le bouchon du réservoir n'est pas en place. Le fait de s'asseoir sur le siège peut faire sortir du carburant par le goulot de remplissage non bouché et provoquer un déversement.
- Assurez-vous TOUJOURS que le bouchon du réservoir est bien fermé après avoir fait le plein et avant de conduire le véhicule.



1. Remettez le bouchon du réservoir en place et serrez-le à fond.



**TYPIQUE**

2. Essuyez toujours immédiatement toute trace d'essence renversée sur le véhicule.



**AVERTISSEMENT**

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule. En cas de déversement important, retirez les panneaux latéraux afin d'éliminer les vapeurs de carburant présentes dans le compartiment moteur avant de démarrer.

## Huile prémélangée

Ce véhicule n'est pas doté d'une pompe à huile à injection.

L'huile doit d'abord être soigneusement mélangée à l'essence dans un récipient approuvé, puis être versée dans le réservoir du véhicule.

### *Rapport du mélange huile/ carburant*

| Bon ratio de 33:1                                               |
|-----------------------------------------------------------------|
| 16,5 L d'essence + 500 ml d'huile                               |
| 5 gallons américains d'essence + 19,4 onces américaines d'huile |
| 5 gallons impérial d'essence + 24,2 onces impériales d'huile    |

### *Huile pré mélangée recommandée*

| Huile prémélangée recommandée                  |
|------------------------------------------------|
| Huile synthétique XPS 2T X2-RS spéciale course |

## AVIS

Le moteur a été conçu et validé utilisant l'huile synthétique de course 2T X2-RS. Limitée de BRP recommande fortement d'utiliser cette huile en tout temps. Ne jamais expérimenter d'autres ratios essence/huile. Les dommages causés par une utilisation d'une huile qui ne convient pas au moteur ou tout mauvais ratio essence/huile ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

# PÉRIODE DE RODAGE

## Fonctionnement pendant le rodage

### Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'appuyer à fond sur la manette des gaz de manière prolongée.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

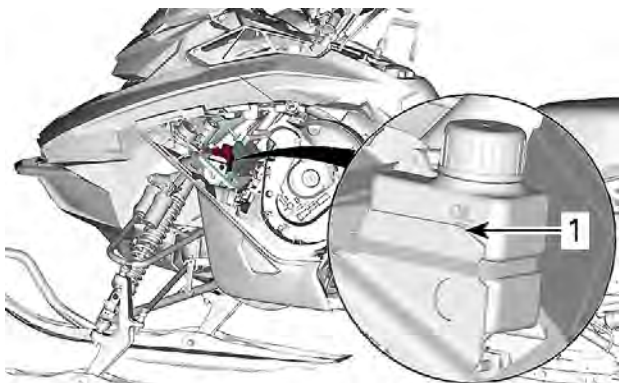
Pendant une période prédéfinie, le système de gestion du moteur contrôle des paramètres du moteur.

La durée est basée sur le volume de carburant. Environ deux réservoirs seront nécessaires au rodage.

Pendant cette période :

- Les performances et le comportement du moteur ne seront pas optimaux.
- La consommation de carburant et d'huile sera plus élevée.

En outre, pendant les premières heures de fonctionnement, surveillez le niveau dans le réservoir d'huile de l'arbre de la pompe à eau. C'est normal qu'il diminue un peu. Toutefois, le niveau devrait se stabiliser après un moment et rester stable au fil du temps.



1. Niveau normal d'huile

### ***Courroie d'entraînement***

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi).

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement.
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

Si le véhicule « rampe », diminuez la hauteur de la courroie d'entraînement à partir du réglage préliminaire. Consultez la section *Courroie d'entraînement* sous *Procédures d'entretien*.

---

# PROCÉDURES DE BASE

## Procédure de démarrage du moteur

### Procédure

1. Actionnez le frein de stationnement.
2. Revérifiez de nouveau le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
3. Mettez votre casque.
4. Vérifiez que le capuchon du cordon coupe-circuit est couplé au commutateur de coupure du moteur et que le cordon est attaché à un œillet sur vos vêtements.
5. Vérifiez que le commutateur d'arrêt d'urgence du moteur est sur ON (vers le haut).

### AVERTISSEMENT

**N'accélérez pas lors du démarrage.**

6. Relâchez le frein de stationnement.

### REMARQUE :

Dans le cas d'un démarrage à froid initial, ne relâchez pas le frein de stationnement. Effectuez la procédure de *préchauffage du véhicule* expliquée ci-dessous.

7. Tirez sur la poignée du démarreur à rappel lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirez vigoureusement pour démarrer le moteur.

### REMARQUE :

Le couple maximal qui peut être transmis au moteur par le démarreur à rappel s'élève à 80 Nm (59 lbf-pi). La force maximale qui peut être exercée sur la corde est de 2 200 Nm (494,6 lbf).

## Préchauffage du véhicule

Avant chaque trajet, le véhicule doit être préchauffé de la manière suivante :

1. Faites démarrer le moteur comme expliqué dans la *Procédure de démarrage* du moteur ci-dessus.
2. Laissez le moteur se réchauffer pendant 1 à 2 minutes au régime de ralenti.

### REMARQUE :

Le moteur se coupera après environ 12 minutes de ralenti.

3. Désengagez le frein de stationnement.

4. Accélérez jusqu'à ce que la poulie d'entraînement se mette en prise. Conduisez à faible vitesse pendant les 2 à 3 premières minutes

## AVIS

Si le véhicule ne bouge pas lorsque vous mettez les gaz, arrêtez le moteur, enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur, et effectuez les opérations suivantes :

- Vérifiez si les skis sont coincés au sol. Soulevez un ski à la fois par la poignée, puis reposez-le au sol.
- Vérifiez si la chenille est coincée au sol. Soulevez l'arrière de la motoneige suffisamment pour dégager la chenille du sol, puis laissez-la retomber.
- Vérifiez l'absence d'une accumulation de neige durcie ou de glace sur la suspension arrière qui pourrait interférer avec la rotation de la chenille. Nettoyez la zone.



## ATTENTION

Évitez les risques de blessures en employant des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.



## AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le capuchon du cordon coupe-circuit est enlevé avant de vous placer devant le véhicule, de vous approcher de la chenille ou des éléments de la suspension arrière.

### REMARQUE :

Le préchauffage est contrôlé électroniquement. Pendant cette période (jusqu'à 10 minutes en fonction de la température ambiante), le régime du moteur est limité.

### Arrêt du moteur

Relâchez la manette d'accélérateur et attendez que le moteur revienne au ralenti.

Coupez le moteur soit à l'aide du commutateur d'arrêt d'urgence du moteur, soit en extrayant le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.



**AVERTISSEMENT**

**Retirez toujours le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur lorsque vous n'utilisez pas la motoneige, afin d'éviter un démarrage accidentel, une utilisation sans surveillance par des enfants ou un vol.**

Après l'arrêt du moteur :

Le ventilateur peut continuer à tourner entre 1 et 4 minutes après l'arrêt du moteur, en fonction de la température d'échappement.

---

# CONDITIONS DE CONDUITE ET VOTRE MOTONEIGE

## Altitude

En sortie d'usine, votre motoneige est étalonnée pour une utilisation dans une plage d'altitude spécifique (selon le niveau de la mer).

Une motoneige neuve comprend une étiquette placée sur le guidon et indiquant sur étalonnage. Consultez la section *Informations de sécurité sur le véhicule*.

Si vous ne connaissez pas l'étalonnage de votre motoneige, communiquez avec un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.

Si vous devez utiliser votre motoneige à une altitude hors de la plage spécifiée, demandez à un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé de l'étalonner.

## AVIS

**Un étalonnage non adapté à l'altitude d'utilisation réduirait les performances de votre motoneige et pourrait l'endommager sérieusement.**

## Température

Le système de gestion de ces moteurs fournit le rapport air/carburant optimal pour toutes les températures.

## Neige compacte

Tous les modèles couverts par ce guide qui sont équipés d'un profil de chenille minimum de 44 mm (1,75 po) sont conçus pour des conditions de neige profonde et ne doivent jamais être utilisés pendant une période prolongée dans des conditions de neige marginale ou tassée.

Si vous devez rouler dans ce type de conditions :

- Évitez de dépasser une vitesse de 70 km/h (45 mph) dans toutes les conditions.
- Évitez les accélérations brutales (plus de 75 % de l'accélérateur).
- Les grattoirs à glace doivent être utilisés.
- La température du moteur ne doit pas dépasser 75 % sur la jauge de température.

**AVIS**

Rouler avec ce type de chenille à vitesse élevée sur une piste, la neige durcie, ou la glace exerce une tension accrue sur les crampons, provoquant un risque de surchauffe des chenilles. Elle pourrait également réduire considérablement la durée de vie de certaines pièces d'usure. Pour éviter la dégradation, la délamination ou des dommages potentiels de la chenille et des pièces d'usure, réduisez votre vitesse et minimisez la distance parcourue sur ces types de surfaces.

**Véhicules munis de grattoirs à glace**

Les grattoirs à glace sont ajoutés au véhicule pour augmenter l'efficacité du refroidissement, ainsi que pour lubrifier et refroidir les attaches et les glissières de la chenille. Ils doivent être utilisés chaque fois qu'il s'agit de glace, de neige durcie ou de toute autre condition qui ne soulève pas suffisamment de particules de neige dans la suspension arrière et le tunnel.

**AVIS**

Même s'il n'est pas recommandé de conduire une motoneige équipée de crampons hauts sur un sentier ou sur la neige durcie, il est fortement recommandé d'ajouter des roues intermédiaires et d'utiliser des grattoirs à glace si le véhicule est utilisé dans ces conditions.

**IMPORTANT**

Rouler dans ces conditions met en danger la fiabilité de la chenille et sa garantie.

## PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE

La manipulation et le confort de la motoneige dépendent de nombreux réglages.

### **AVERTISSEMENT**

**Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée. Effectuez toujours un réglage identique des éléments de suspension gauche et droit.**

Les choix d'ajustements de suspension varient selon la charge. Le poids de l'utilisateur, une préférence personnelle, la vitesse de roulement et les conditions du terrain.

### **REMARQUE :**

Il est possible que certains réglages ne s'appliquent pas à votre motoneige.

### **AVERTISSEMENT**

**Avant de régler les suspensions, rappelez-vous les consignes suivantes :**

- **Garez-vous dans un endroit sûr.**
- **Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.**
- **Utilisez un dispositif de levage adapté ou demandez de l'aide pour limiter l'effort dans la mesure du possible. Si vous n'utilisez pas de dispositif de levage, utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes.**
- **N'essayez pas de soulever l'avant ou l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.**
- **Soutenez l'avant du véhicule au-dessus du sol à l'aide d'un dispositif approprié avant de régler la suspension.**
- **Soutenez l'arrière du véhicule au-dessus du sol à l'aide d'un pont mécanique large doté d'un panneau déflecteur arrière.**
- **Vérifiez si le support est stable et sûr.**

La meilleure façon de régler la suspension consiste à effectuer un réglage à la fois. Certains réglages s'influencent mutuellement. Il peut par exemple être nécessaire de régler le ressort central après avoir réglé les ressorts avant. Essayez toujours la motoneige dans les mêmes conditions; piste, vitesse, neige, position de conduite, etc. Progressez de manière méthodique jusqu'à atteindre le résultat souhaité.

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision. Employez l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse d'outils.

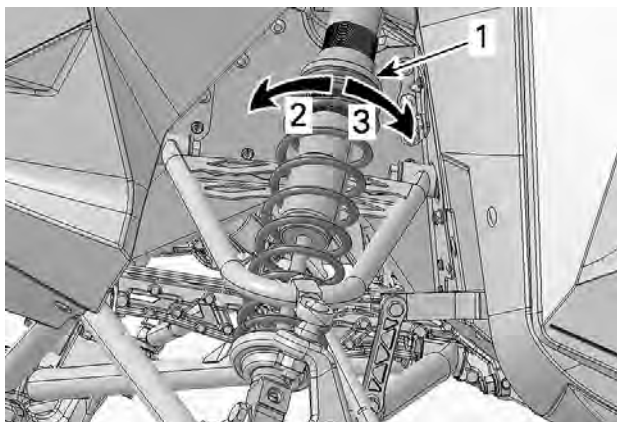
## Réglages de la suspension avant

### *Ressorts avant*

La tension appliquée sur le ressort avant influe sur la dureté de la suspension avant.

La tension appliquée sur le ressort avant influe également sur le comportement de la direction.

| Action                        | Résultat                                    |
|-------------------------------|---------------------------------------------|
| Augmentation de la pré-charge | Suspension avant plus ferme                 |
|                               | Partie arrière plus haute                   |
|                               | Direction plus précise                      |
|                               | Meilleure capacité d'absorption des chocs   |
| Diminution de la pré-charge   | Suspension avant plus molle                 |
|                               | Partie avant plus basse                     |
|                               | Direction plus souple                       |
|                               | Moins bonne capacité d'absorption des chocs |



### **TYPIQUE**

1. Anneau de réglage de tension du ressort
2. Augmentez la tension
3. Diminuez la tension

## **AVIS**

**Assurez-vous que les deux ressorts avant sont toujours en pré-charge lorsque le véhicule est soulevé du sol.**

## Amortissement de l'amortisseur



### VIS DE RÉGLAGE

1. Rebond à grande vitesse - Vis rouge
2. Compression à haute vitesse - vis bleue
3. Compression à basse vitesse - Vis grise
4. Vis Bypass

## Amortissement de la compression à basse vitesse (vis grise)

Le dispositif de réglage de la compression à basse vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension basse (course de compression lente, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à basse vitesse).

| Action                                                  | Résultat                                                        |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Augmentation de la force de compression à basse vitesse | Amortissement de la compression plus ferme (compression lente)  |
| Diminution de la force de compression à basse vitesse   | Amortissement de la compression plus souple (compression lente) |

Pour effectuer le réglage, tournez en sens horaire pour augmenter la puissance d'amortissement et en sens antihoraire pour réduire la puissance d'amortissement.

## Force de compression à haute vitesse

L'amortissement de compression à haute vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension élevée (course

de compression rapide, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à plus haute vitesse)

| Action                                                  | Résultat                                                         |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Augmentation de la force de compression à haute vitesse | Amortissement de la compression plus ferme (compression rapide)  |
| Diminution de la force de compression à haute vitesse   | Amortissement de la compression plus souple (compression rapide) |

Pour effectuer le réglage, tournez en sens horaire pour augmenter la puissance d'amortissement et en sens antihoraire pour réduire la puissance d'amortissement.

## **Amortissement du rebond à grande vitesse (Vis rouge)**

L'amortissement du rebond à grande vitesse contrôle la réaction de l'amortisseur en extension. L'effet est principalement appliqué sur la réactivité de la suspension aux chocs et aux changements rapides. Cela affectera également la vitesse à laquelle l'amortisseur se détend.

| Action                                                          | Résultat                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Augmenter la force d'amortissement des rebonds à grande vitesse | Réduire la vitesse d'extension de la suspension.<br>La suspension réagira plus lentement et ignorera plus de bosses. |
| Diminuer la force d'amortissement des rebonds à grande vitesse  | Laissez la suspension réagir plus rapidement en extension, pour mieux suivre la plupart des bosses.                  |

Pour effectuer le réglage, tournez en sens horaire pour augmenter la puissance d'amortissement et en sens antihoraire pour réduire la puissance d'amortissement.

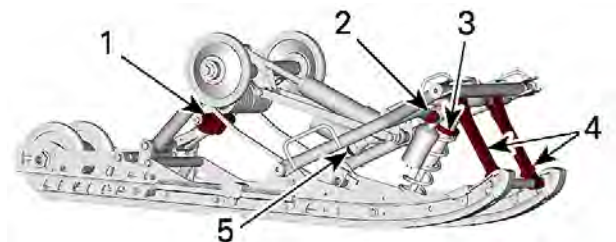
## **Ajustement du Bypass**

Le Bypass contrôle la quantité d'huile qui contourne les clapets de l'amortisseur. Cela réduit la force d'amortissement et adoucit le comportement du véhicule.

| Action              | Résultat                                                                                                                  |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Augmenter le Bypass | Augmenter la force d'amortissement en compression et en détente. La suspension peut absorber des impacts plus importants. |
| Diminuer le Bypass  | Réduit la force d'amortissement à la fois en compression et en détente, pour obtenir une conduite plus souple.            |

Pour l'ajuster, tournez dans le sens horaire pour diminuer le bypass et dans le sens inverse pour l'augmenter.

## Réglage de la suspension arrière



### COMPOSANTS RÉGLABLES

1. Pré-charge du ressort arrière
2. Amortissement de l'amortisseur central
3. Pré-charge du ressort central
4. Sangles d'arrêt
5. Amortissement de l'amortisseur arrière

## AVIS

Lors de tout réglage de la suspension arrière, contrôlez la tension de la chenille et modifiez-la si nécessaire.

### Sangle d'arrêt

La longueur de la sangle d'arrêt influence le poids que doit supporter le ressort central, notamment pendant l'accélération, et par conséquent, le soulèvement de l'avant.

La longueur des sangles d'arrêt influence également le déplacement du ressort central.

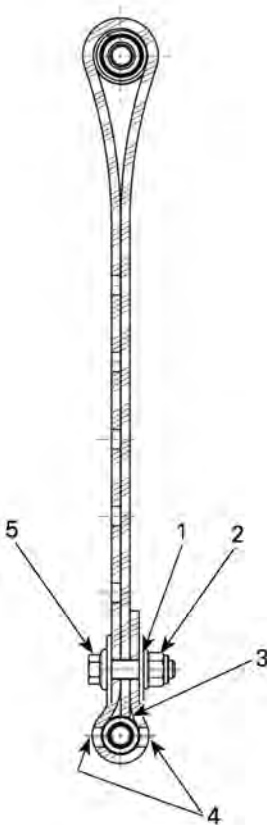
## AVIS

**Lors de toute modification de la longueur de la sangle d'arrêt, vous devez également vérifier la tension de la chenille.**

| Action                     | Résultat                                    |
|----------------------------|---------------------------------------------|
| Sangle d'arrêt plus longue | Pression plus faible du ski en accélération |
|                            | Déplacement plus grand du ressort central   |
|                            | Meilleure capacité d'absorption des chocs   |
| Sangle d'arrêt plus courte | Pression plus forte du ski en accélération  |
|                            | Course réduite du ressort central           |
|                            | Moins bonne capacité d'absorption des chocs |

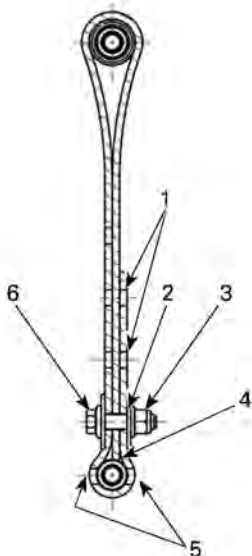
### REMARQUE :

La sangle d'arrêt peut être réglée à la position 1, 2, 3, 4 et 5. Vous trouverez ci-dessous des illustrations pour la position 1 et 3. Les plus petits nombres correspondent à un plus long réglage de sangle.



**POSITION 1 DE COURROIE D'ARRÊT (1ER TROU, LE PLUS LONG) – RÉGLAGE D'USINE**

1. 1er trou de l'extrémité
2. Vers l'arrière
3. Embout de la sangle touchant l'axe de sangle
4. Deux trous laissés libres entre la tête de vis et l'écrou
5. Vers l'avant



### **SANGLE D'ARRÊT, POSITION 3 (3E TROU)**

1. Trous libres
2. 3e trou de l'extrémité
3. Vers l'arrière
4. Embout de la sangle touchant l'axe de sangle
5. Deux trous laissés libres entre la tête de vis et l'écrou
6. Vers l'avant

### **REMARQUE :**

Le raccourcissement de la sangle d'arrêt peut réduire le confort. Si un transfert de poids trop important est ressenti, essayez de le corriger en ajustant d'abord l'arbre d'accouplement. Installez toujours le boulon de sangle d'arrêt le plus près possible de l'arbre inférieur.

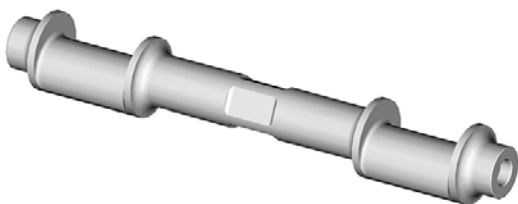
Lorsque vous conduisez la motoneige dans une neige épaisse, il peut être nécessaire de modifier la longueur de la sangle d'arrêt et/ou de changer de position de conduite, de modifier l'angle de la chenille par rapport à la neige. L'habitude du conducteur à effectuer ces réglages

et les conditions de neige permettront de trouver la combinaison la plus efficace.

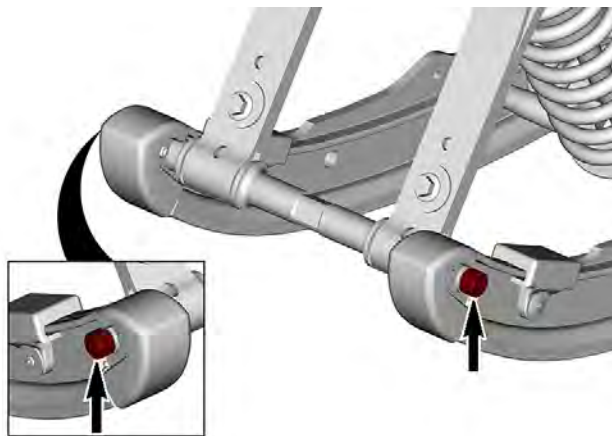
Généralement, une sangle d'arrêt plus longue donne de meilleures performances dans la neige épaisse sur un terrain plat.

## Réglage de la sangle d'arrêt à l'aide de l'axe à limite excentrique

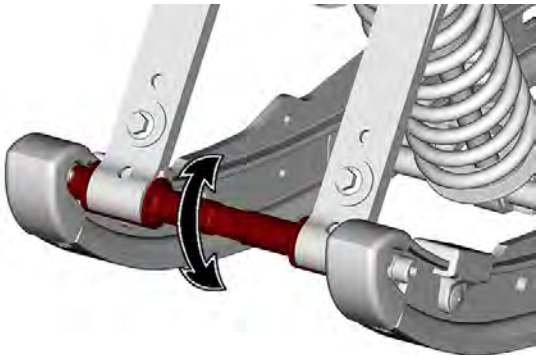
Les sangles d'arrêt sont montées sur un axe limite de type excentrique qui permet un réglage précis jusqu'à 10 mm (3/8 po).



1. Desserrez légèrement les vis de chaque côté.



2. Pivotez l'axe sur la position souhaitée.



3. Serrez les vis de l'axe selon les spécifications.

| Couple de serrage |                              |
|-------------------|------------------------------|
| Vis d'axe         | 48 ± 6 Nm<br>(35 ± 4 lbf-pi) |

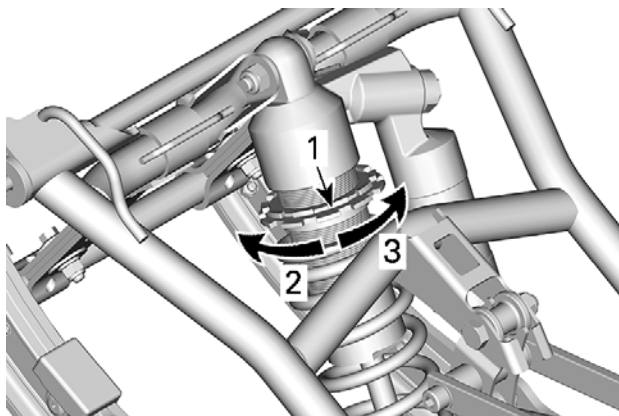
**Ressort central**

La tension du ressort central influe sur la dureté de la direction, le maniement et l'absorption des chocs.

En outre, le réglage de la tension du ressort central modifie la pression qui s'exerce sur la chenille, et cela a donc un effet sur les performances lors d'un déplacement sur une épaisse couche de neige.

| Action                        | Résultat                                         |
|-------------------------------|--------------------------------------------------|
| Augmentation de la pré-charge | Direction plus souple                            |
|                               | Meilleure capacité d'absorption des chocs        |
|                               | Meilleurs démarrages sur épaisse couche de neige |

| Action                      | Résultat                                                         |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------|
|                             | Meilleures performances et maniement sur épaisse couche de neige |
| Diminution de la pré-charge | Direction plus dure                                              |
|                             | Moins bonne capacité d'absorption des chocs                      |
|                             | Meilleure tenue de piste                                         |

**TYPIQUE**

1. Anneau de réglage de tension du ressort
2. Augmentez la tension
3. Diminuez la tension

**REMARQUE :**

Employez l'outil de réglage de la suspension fourni dans le kit d'outils.

**Ressort arrière**

La tension du ressort arrière influence le confort, la hauteur de conduite et la compensation de charges.

Par ailleurs, la tension du ressort arrière transfère plus ou moins de poids sur l'avant de la motoneige. Par conséquent, le poids appliqué

sur les skis est plus ou moins élevé. Ce réglage influence les performances de déplacement dans une épaisse couche de neige, les efforts nécessaires pour changer de direction et la maniabilité.

Un faible abaissment de la suspension dans des conditions de conduite très difficiles indique un bon choix du réglage des ressorts.

| Action                     | Résultat                                                                        |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Augmentation de la tension | Suspension arrière plus ferme                                                   |
|                            | Partie arrière plus haute                                                       |
|                            | Meilleure capacité d'absorption des chocs                                       |
|                            | Direction plus dure                                                             |
| Diminution de la tension   | Suspension arrière plus molle                                                   |
|                            | Partie arrière plus basse                                                       |
|                            | Moins bonne capacité d'absorption des chocs                                     |
|                            | Direction plus souple                                                           |
|                            | Meilleures performances et maniement plus aisé dans une épaisse couche de neige |

#### REMARQUE :

Si vous ne parvenez pas à atteindre la valeur prescrite avec les ressorts d'origine, consultez un concessionnaire Ski-Doo autorisé pour obtenir d'autres ressorts.

#### rMotion - sans réglage rapide

Pour augmenter la précharge du ressort à l'aide de l'outil, faites tourner la came de réglage gauche dans le sens des aiguilles d'une montre. Faites tourner la came droite dans le sens inverse.



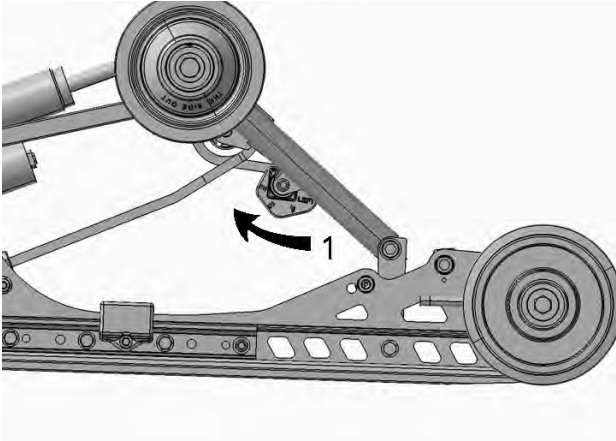
#### ATTENTION

**Ne réglez jamais les comes de précharge directement de la position 5 à la position 1 ou vice-versa.**

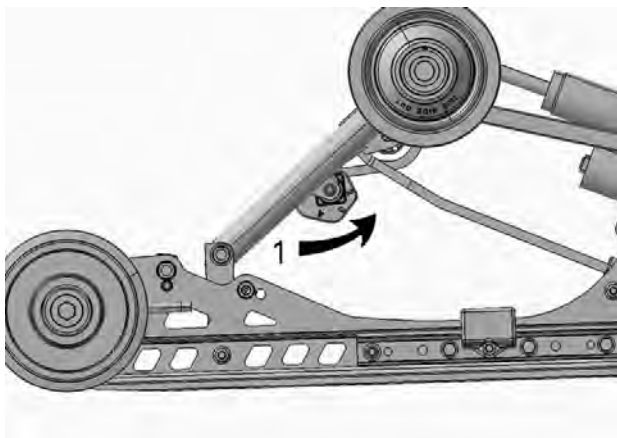
**⚠ AVERTISSEMENT**

La précharge de deux ressorts arrière doit être identique. Si non, cela risque de rendre le comportement du véhicule imprévisible et la suspension risque de tordre.

Les cames de réglage comprennent 5 réglages différents, le réglage 1 est le plus mou.

**TYPIQUE : CÔTÉ GAUCHE**

1. Réglez la précharge des ressorts



**TYPIQUE : CÔTÉ DROIT**

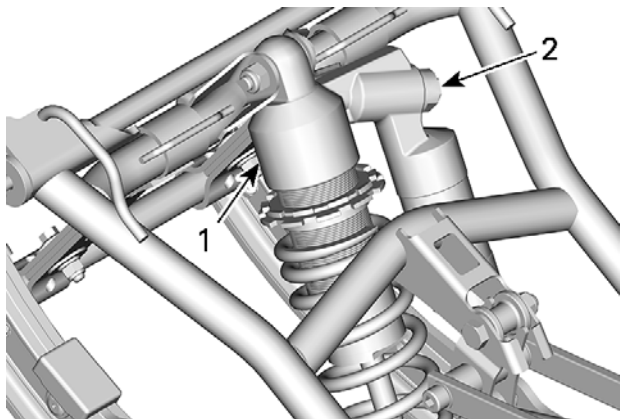
1. Réglez la précharge des ressorts

**Amortissement de l'amortisseur**



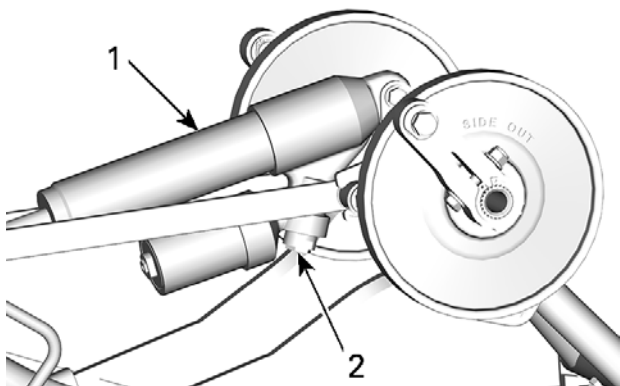
**VIS DE RÉGLAGE**

1. Rebond à grande vitesse - Vis rouge
2. Compression à haute vitesse - vis bleue
3. Compression à basse vitesse - Vis grise
4. Vis Bypass - Amortisseur arrière uniquement



**AMORTISSEUR AVANT TYPIQUE**

- 1. Amortisseur avant
- 2. Vis de réglage



**AMORTISSEUR ARRIÈRE TYPIQUE**

- 1. Amortisseur arrière
- 2. Vis de réglage

## Amortissement de la compression à basse vitesse (vis grise)

Le dispositif de réglage de la compression à basse vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension basse (course de compression lente, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à basse vitesse).

| Action                                                  | Résultat sur de grosses bosses                                  |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Augmentation de la force de compression à basse vitesse | Amortissement de la compression plus ferme (compression lente)  |
| Diminution de la force de compression à basse vitesse   | Amortissement de la compression plus souple (compression lente) |

Pour effectuer le réglage, tournez en sens horaire pour augmenter la puissance d'amortissement et en sens antihoraire pour réduire la puissance d'amortissement.

## Amortissement de la compression à haute vitesse (vis bleue)

L'amortissement de compression à haute vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension élevée (course de compression rapide, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à plus haute vitesse)

| Action                                                  | Résultat sur de grosses bosses                                   |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Augmentation de la force de compression à haute vitesse | Amortissement de la compression plus ferme (compression rapide)  |
| Diminution de la force de compression à haute vitesse   | Amortissement de la compression plus souple (compression rapide) |

Pour effectuer le réglage, tournez en sens horaire pour augmenter la puissance d'amortissement et en sens antihoraire pour réduire la puissance d'amortissement.

## Amortissement du rebond à grande vitesse (Vis rouge)

L'amortissement du rebond à grande vitesse contrôle la réaction de l'amortisseur en extension. L'effet est principalement appliqué sur la réactivité de la suspension aux chocs et aux changements rapides. Cela affectera également la vitesse à laquelle l'amortisseur se détend.

| Action                                                          | Résultat                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Augmenter la force d'amortissement des rebonds à grande vitesse | Réduire la vitesse d'extension de la suspension. La suspension réagira plus lentement et ignorera plus de bosses. |
| Diminuer la force d'amortissement des rebonds à grande vitesse  | Laissez la suspension réagir plus rapidement en extension, pour mieux suivre la plupart des bosses.               |

Pour effectuer le réglage, tournez en sens horaire pour augmenter la puissance d'amortissement et en sens antihoraire pour réduire la puissance d'amortissement.

## Réglage du Bypass (amortisseur arrière)

Le Bypass contrôle la quantité d'huile qui contourne les clapets de l'amortisseur. Cela réduit la force d'amortissement et adoucit le comportement du véhicule.

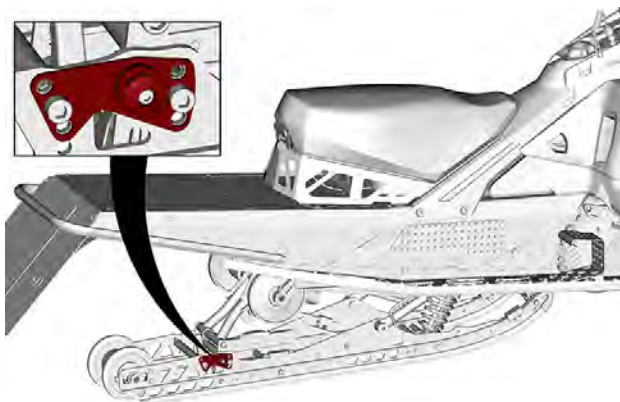
| Action              | Résultat                                                                                                                  |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Diminuer le Bypass  | Réduit la force d'amortissement à la fois en compression et en détente, pour obtenir une conduite plus souple.            |
| Augmenter le Bypass | Augmenter la force d'amortissement en compression et en détente. La suspension peut absorber des impacts plus importants. |

Pour l'ajuster, tournez dans le sens horaire pour diminuer le bypass et dans le sens inverse pour l'augmenter.

### **Dispositif Holeshot**

Le dispositif Holeshot est un dispositif de précharge de la suspension conçu pour accélérer le transfert de la puissance au sol et avec plus d'efficacité.

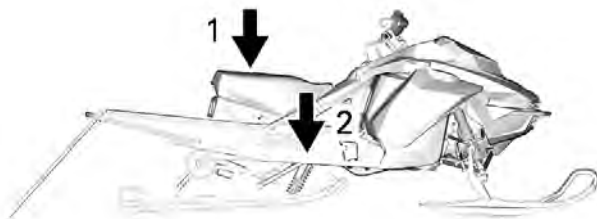
Le bouton rouge est monté sur le côté droit de la suspension arrière.



En comprimant la suspension, il exige une plus grande force pour déclencher son mouvement. Il en résulte un transfert de poids plus rapide, et par conséquent une transmission accélérée de la puissance au sol.

### **Activation du dispositif Holseshot**

1. Positionnez le véhicule sur la ligne de départ, aligné et prêt à partir. Sautez sur le marchepied ou rebondissez sur le siège pour stabiliser la piste. Vous devez le faire maintenant.

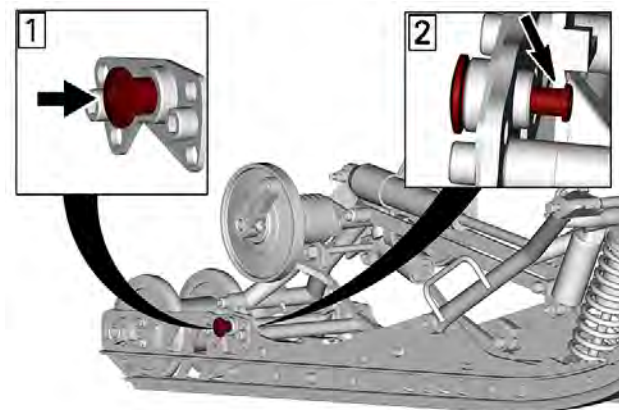


1. *Rebondir sur le siège*
2. *Sauter sur le marchepied*

2. Abaissez le tunnel en comprimant la suspension suffisamment pour que le bouton Holeshot puisse être **ENTIÈREMENT** enfoncé.

**REMARQUE :** Nous vous conseillons fortement de vous faire assister par quelqu'un pour activer le dispositif Holeshot.





*Étape 1. Appuyez sur le bouton*

*Étape 2. Le bouton doit être poussé à fond.*

3. Tout en maintenant le bouton enfoncé, laissez le châssis remonter lentement en enlevant le poids. Lorsque le tunnel cesse de remonter, le bouton doit rester complètement enfoncé et la suspension restera partiellement comprimée. Le dispositif Holeshot est maintenant actif.

**REMARQUE :** Dans cet état, toute pression soudaine sur le marchepied ou tout mouvement du traîneau désactivera le dispositif Holeshot.

4. Lorsque le dispositif Holeshot est actif, vous pouvez utiliser le chauffe-tuyau et vous préparer pour le départ. Il est déconseillé de sauter sur le marchepied ou de rebondir sur le siège pour stabiliser la piste lorsque le dispositif Holeshot est activé.

## Conseils de réglage en fonction du comportement du véhicule

| Problème                                                   | Corrections                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Louvoiement de la suspension avant                         | <p>Vérifier l'alignement du patin.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduisez la charge du ressort de suspension avant.</li> <li>– Augmentez la charge du ressort central.</li> <li>– Réduisez la tension du ressort arrière.</li> </ul>                   |
| La direction semble trop dure à vitesse constante          | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduisez la charge du ressort de suspension avant.</li> <li>– Augmentez la charge du ressort central.</li> </ul>                                                                                                             |
| La direction semble trop dure en accélération              | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduisez la tension du ressort arrière.</li> <li>– Allongez la sangle d'arrêt.</li> </ul>                                                                                                                                    |
| Le ski se soulève trop en virage ou en accélération        | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Raccourcissez la sangle d'arrêt.</li> <li>– Augmentez la précharge du ressort arrière.</li> </ul>                                                                                                                            |
| L'arrière de la motoneige semble trop rigide.              | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduisez la tension du ressort arrière.</li> <li>– Réduisez la force de compression si équipé.</li> </ul>                                                                                                                    |
| L'arrière de la motoneige semble trop souple               | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmentez la précharge du ressort arrière.</li> </ul>                                                                                                                                                                        |
| La suspension arrière descend trop souvent à fond de butée | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmente l'ajustement de l'amortissement en compression si équipé</li> <li>– Augmentez la précharge du ressort arrière.</li> <li>– Augmentez la charge du ressort central.</li> <li>– Allongez la sangle d'arrêt.</li> </ul> |

| Problème                                          | Corrections                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmente l'ajustement de l'amortissement en compression si équipé</li> </ul>                                                                                                                                       |
| La motoneige semble pivoter autour de son centre. | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduisez la charge du ressort central.</li> <li>– Augmentez la précharge du ressort arrière.</li> <li>– Augmentez la charge du ressort de suspension avant.</li> <li>– Raccourcissez la sangle d'arrêt.</li> </ul> |
| La chenille patine trop au démarrage.             | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Allongez la sangle d'arrêt.</li> </ul>                                                                                                                                                                             |

# ENTRETIEN

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche.

Cette unité est produite pour la compétition uniquement. Les horaires ci-dessous concernent l'utilisation sur pistes, mais l'utilisation du snowcross nécessite un entretien et une inspection après chaque entraînement ou course.



### AVERTISSEMENT

**Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.**

#### **Chaque année à la pré-saison ou 3 000 km (2 000 mi) (selon la première éventualité)**

Vérifiez les codes d'erreur

Réglez la chaîne d'entraînement

Réglez et alignez la chenille

Inspectez le flexible de frein, les plaquettes et le disque

Vérifiez la densité du liquide de refroidissement

Inspectez la courroie d'entraînement

Inspectez visuellement et nettoyez la poulie d'entraînement

Inspectez et nettoyez les poulies menées

Lubrifiez la suspension arrière Ajoutez de l'huile à chaque fois que le véhicule est utilisé par temps humide (pluie, flaques)

Inspectez le système d'échappement et vérifiez l'absence de fuites

Serrez les vis du collecteur d'échappement au couple spécifié

Inspecter les lignes d'essence, d'huile et les connexions

Inspectez la suspension avant

Inspectez la suspension arrière (y compris les sangles d'arrêt et les glissières)

**Chaque année à la pré-saison ou 3 000 km (2 000 mi)  
(selon la première éventualité)**

Inspecter les extrémités des barres de liaison et l'alignement des skis

Régler l'orientation du faisceau des phares

Inspecter les supports moteur en caoutchouc

Lubrifiez les roulements sphériques supérieurs des amortisseurs de la suspension avant

**Tous les 2 ans ou 6 000 km (4 000 mi) (selon la première  
éventualité)**

Remplacez le liquide de frein

Inspectez le câble d'accélérateur

Nettoyez et lubrifiez le démarreur à rappel

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

Inspecter les supports moteur en caoutchouc

**Tous les 3 ans ou 10 000 km (6 000 mi) (selon la première  
éventualité)**

Remplacer les bougies

Nettoyez et inspectez les soupapes RAVE 3D. Si la base de la soupape contient de l'huile, remplacez le joint

**Tous les 5 ans**

Remplacez le liquide de refroidissement

Remplacer le filtre à carburant en ligne

## DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

| Prélivraison                                                                                       |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Numéro de série : _____                                                                            | Signature : |
| Kilométrage : _____                                                                                |             |
| Heures : _____                                                                                     |             |
| Date : _____                                                                                       |             |
| Numéro du concessionnaire : _____                                                                  |             |
| Remarques : _____                                                                                  |             |
| Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées |             |

**Première inspection**

|                                                                                                                         |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilomètres : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur              |             |

**Service**

|                                                                                                                         |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilomètres : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur              |             |



| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |



| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |



| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
|                                                                                                                          |             |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
|                                                                                                                          |             |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |



| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |



| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |



| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service                                                                                                                  |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

## PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

### **AVERTISSEMENT**

Coupez le moteur et enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit, puis suivez les procédures d'entretien suivantes. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

### **AVERTISSEMENT**

S'il s'avérait nécessaire de déposer un mécanisme de verrouillage (p. ex. des pattes de verrouillage, fixations autobloquantes, etc.) lors d'opérations de démontage/remontage, remplacez-le toujours par un neuf.

## Liquide de refroidissement

### **AVERTISSEMENT**

N'ouvrez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

### *Vérification du niveau de liquide de refroidissement*

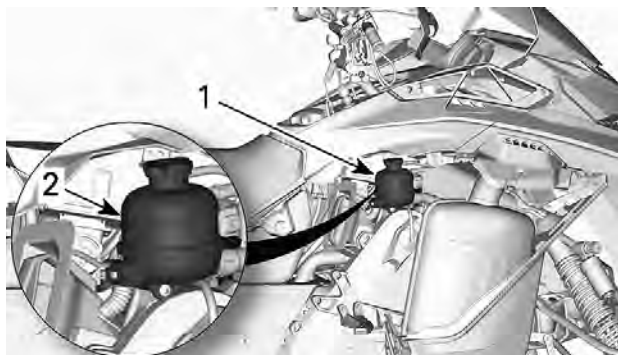
Ouvrez le panneau droit, voir la section *Carrosserie et Siège*.

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à la température ambiante. Le liquide doit se trouver sur la ligne moteur froid du réservoir.

### **REMARQUE :**

Lors de la vérification du niveau à basse température, celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque.

Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement ou remplir tout le circuit, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.



1. Réservoir de liquide de refroidissement  
2. Ligne COLD

### Liquide de refroidissement recommandé

|                                                                  |                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Liquide de refroidissement recommandé XPS                        | XPS COOL-X LT                                                                                                                                         |
| Si le liquide de refroidissement recommandé n'est pas disponible | Utilisez un liquide de refroidissement conforme ou supérieur à la norme ASTM D3306 Sans NAPS (nitrite, amine, phosphate, silicate)<br>Sans acide 2-EH |

## AVIS

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

## Système d'échappement

### Vérification du système d'échappement

Le silencieux d'échappement arrière doit être centré avec l'orifice de sortie du carter inférieur. Vérifiez l'absence de rouille ou de fuite dans le système d'échappement. Veillez à ce que toutes les pièces soient bien fixées en position.

Vérifiez l'état des ressorts de retenue et les déflecteurs thermiques et remplacez-les si nécessaire

Le système d'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer l'ensemble des performances du moteur. Toute modification risque de le rendre non conforme à la loi en vigueur.

## AVIS

**Le retrait, la modification ou la détérioration de l'un des éléments du système d'échappement peut occasionner des dégâts sérieux au moteur.**

## Bougies

L'inspection ou le remplacement des bougies peut être réalisé par un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP, un atelier de réparation ou une personne de votre choix. L'inspection ou le remplacement des bougies d'allumage nécessite des connaissances techniques approfondies. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP procède à l'inspection et au remplacement des bougies.

## Liquide de frein

### *Liquide de frein recommandé*

| Liquide de frein recommandé                  |
|----------------------------------------------|
| Liquide de frein XPS DOT 4                   |
| Produit de remplacement ou si non disponible |
| Liquide de frein DOT 4                       |

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé. Un récipient entamé peut être contaminé ou peut avoir absorbé de l'humidité atmosphérique.

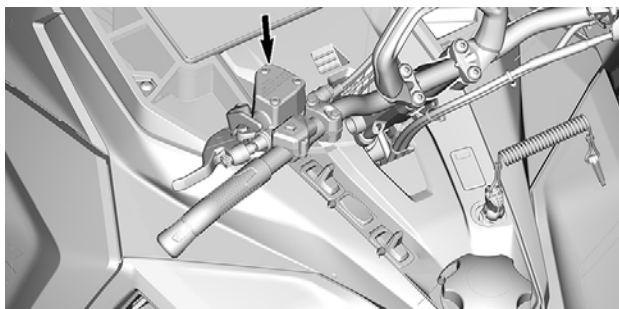
### AVERTISSEMENT

**N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé. Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé et ne mélangez pas différents liquides pour le remplissage.**

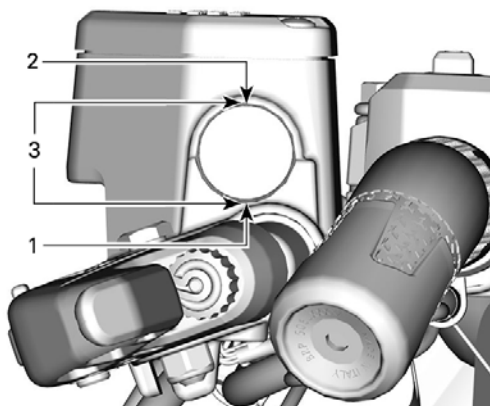
**Vérification du niveau du liquide de frein - Modèle avec réservoir en aluminium****AVIS**

**Le véhicule doit être sur une surface plane avant de contrôler tous les niveaux.**

1. Placez le guidon en position droite pour vous assurer que le réservoir est de niveau.
2. Vérifiez le niveau du liquide de frein dans le réservoir.

**TYPIQUE**

Le liquide de frein doit toujours être au-dessus de la ligne MIN. lorsque le levier de frein est serré.



**TYPIQUE**

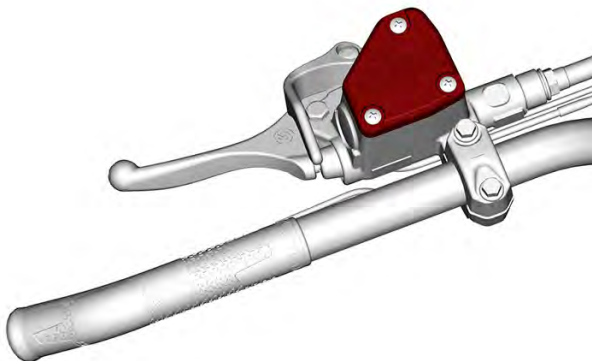
1. Minimum
2. Maximum
3. Plage de fonctionnement

**Ajout de liquide de frein**

**AVIS**

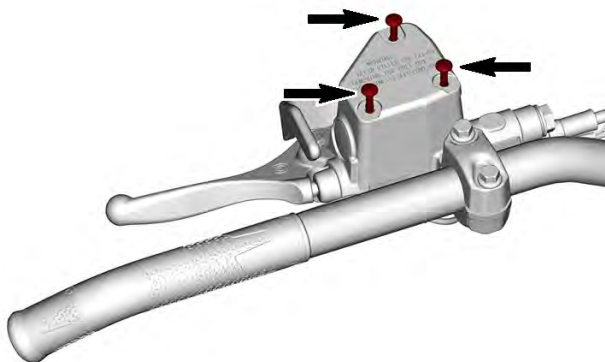
**Le véhicule doit être sur une surface plane avant de contrôler tous les niveaux.**

1. Nettoyez la zone du bouchon du réservoir.



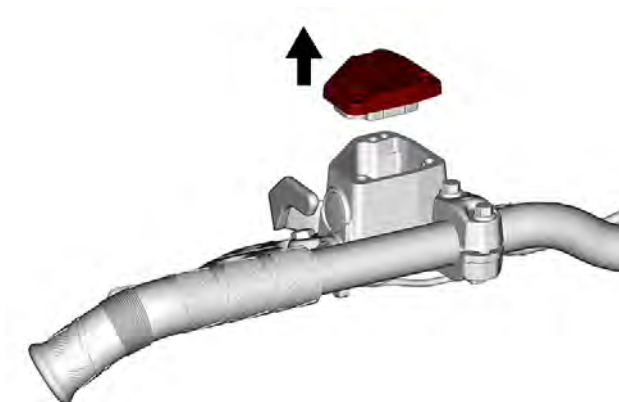
**TYPIQUE**

2. Retirez les vis fixant le bouchon de réservoir.



**TYPIQUE**

3. Retirez le bouchon de réservoir.



4. Ajoutez du liquide au besoin. Évitez tout remplissage excessif. Utilisez uniquement le fluide de frein recommandé.

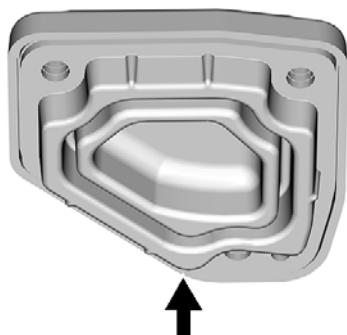
**⚠ ATTENTION**

Évitez d'avoir du liquide de frein sur la peau ou dans les yeux - cela peut occasionner de graves brûlures. En cas de contact avec la peau, lavez soigneusement la zone affectée. En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau claire pendant au moins 10 minutes, puis consultez immédiatement un médecin.

**AVIS**

- Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou les pièces en plastique ou en caoutchouc.
- Protégez ces parties proches avec un chiffon lors de l'entretien du système de freinage.
- Rincez bien ce que vous renversez.

5. Vérifiez que le diaphragme est enfoncé dans le bouchon du réservoir avant de l'installer sur le réservoir.



6. Réinstallez le bouchon de réservoir et les vis. Serrez au couple recommandé.

| Couple de serrage               |                                                          |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Bouchon de réservoir et les vis | $0.7 \pm 0.1 \text{ Nm}$<br>( $6 \pm 1 \text{ lbf-po}$ ) |

## Huile de carter de chaîne

### *Huile de carter de chaîne recommandée*

#### **AVIS**

La boîte de vitesses de cette motoneige a été conçue et validée avec de l'huile synthétique XPS□□ pour boîte de vitesses. BRP recommande fortement de toujours utiliser son huile synthétique XPS pour boîte de vitesses. Les dommages provoqués par une huile qui n'est pas adaptée au carter de chaîne ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

|                                                      |                                                                                     |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Huile à carter de chaîne XPS recommandée             | Huile synthétique pour carter de chaîne XPS                                         |
| Si l'huile à carter recommandée n'est pas disponible | Utilisez une huile pour engrenage 75W140 conforme aux spécifications GL-5 de l'API. |

### **Vérification du niveau d'huile dans le carter.**

Placez le véhicule sur une surface plane pour vérifier le niveau d'huile. Pour cela, retirez le bouchon de contrôle.



### **BOUCHON DE CONTRÔLE**

Le niveau d'huile doit atteindre l'orifice fileté.

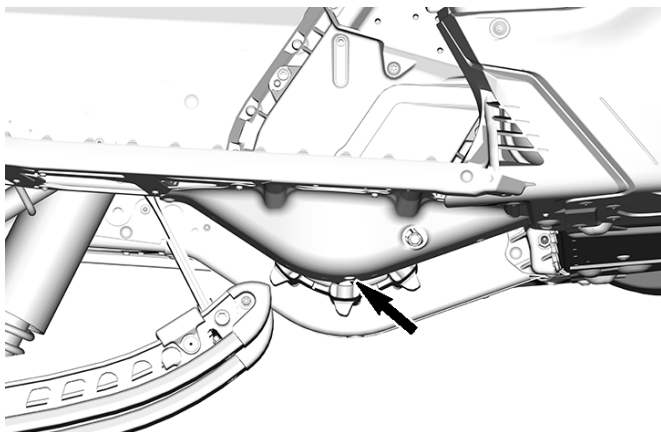
Si le niveau est correct, réinstallez le bouchon de contrôle et serrez-le au couple spécifié.

| Couple de serrage   |                                                       |
|---------------------|-------------------------------------------------------|
| Bouchon de contrôle | $6 \pm 1 \text{ Nm}$<br>( $53 \pm 9 \text{ lbf-po}$ ) |

Si le niveau est insuffisant, consultez la *Procédure de remplissage du carter de chaîne*.

**Remplacement de l'huile du carter de chaîne****Vidange de l'huile du carter de chaîne**

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez un bac de vidange sous la zone du bouchon de vidange du carter de chaîne.
3. Déposez le bouchon de remplissage.
4. Retirez le bouchon de vidange situé sous le carter de chaîne.

**TYPIQUE**

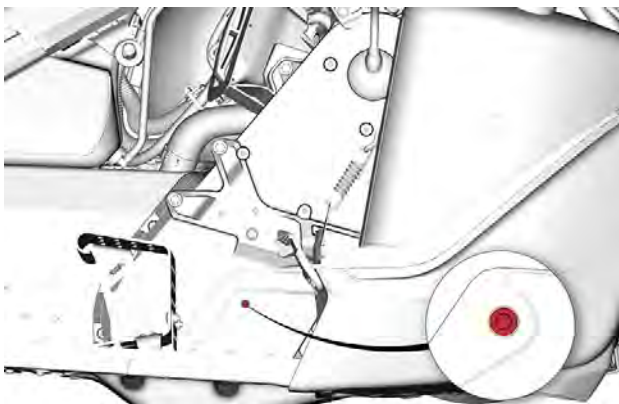
5. Attendez que l'huile s'écoule du carter de chaîne.
6. Installez le bouchon de vidange et serrez-le au couple spécifié.

| Couple de serrage  |                                      |
|--------------------|--------------------------------------|
| Bouchon de vidange | $6 \pm 1$ Nm<br>( $53 \pm 9$ lbf-po) |

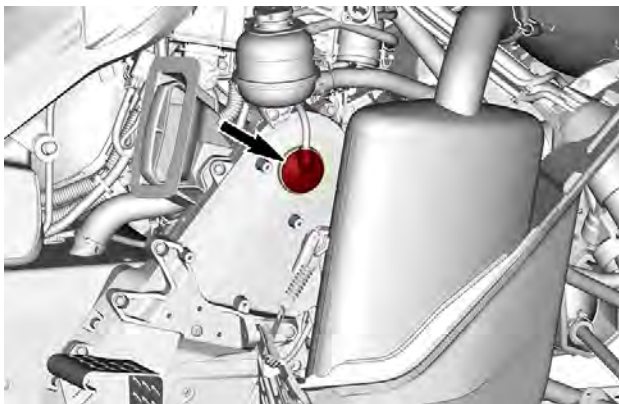
**Remplissage du carter de chaîne**

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

1. Placez un récipient sous le véhicule, au niveau du carter de chaîne, pour recueillir l'huile.
2. Ouvrez le panneau latéral droit
3. Retirez le bouchon de contrôle situé à côté du capteur de vitesse sur le couvercle du carter de chaîne.



4. Enlevez le bouchon de remplissage sur le couvercle du carter de chaîne.



5. Versez l'huile recommandée dans la boîte de vitesses par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que l'huile sorte par l'orifice du bouchon de contrôle. Reportez-vous aux *Spécifications du véhicule*.
6. Remettez le bouchon de contrôle en place et serrez-le au couple spécifié.

| Couple de serrage   |                                                |
|---------------------|------------------------------------------------|
| Bouchon de contrôle | $6 \pm 1 \text{ Nm}$ $53 \pm 9 \text{ lbf-po}$ |

Réinstallez le bouchon de remplissage.

## Chaîne d'entraînement

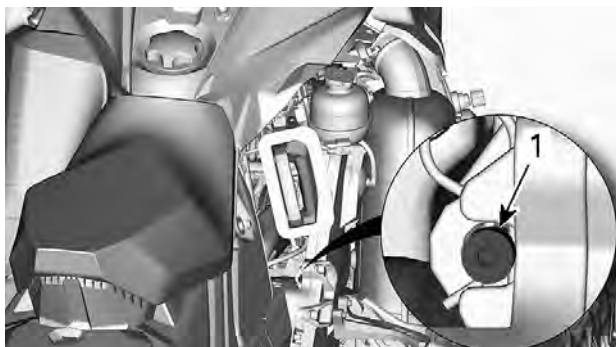
### Accès au carter de chaîne

Ouvrez le panneau latéral gauche, reportez-vous à *Équipements*.

### Réglage de la chaîne d'entraînement

à l'aide de l'extrémité Torx de l'écarteur de poulie réceptrice, tournez DÉLICATEMENT le tendeur dans le sens horaire pour éliminer le jeu.

**REMARQUE :** Essayez de faire tourner la poulie entraînée dans un sens ou dans l'autre pour vérifier que le jeu a totalement disparu.



### TYPIQUE

Ne forcez pas le tendeur.

**REMARQUE :**  
Ne retirez pas la goupille.

## AVIS

**Des dommages importants aux éléments d'entraînement pourraient s'ensuivre si la chaîne d'entraînement est trop serrée.**

### Courroie d'entraînement

#### *Inspection de la courroie d'entraînement*

Déposez le protège-courroie. Reportez-vous la procédure dans la section *Équipement*.

Inspectez l'absence de craquelures, d'effilochage ou d'usure anormale (usure inégale, d'un côté seulement, dents manquantes, tissu craquelé). Une usure anormale pourrait provenir d'un mauvais alignement de la poulie, d'un régime trop élevé avec une chenille gelée, de démarrages rapides sans période de préchauffage, de roues rouillées ou abîmées, de présence d'huile sur la courroie ou d'une courroie déformée. Communiquez avec un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.

#### *Remplacer la courroie d'entraînement*

### Dépose de la courroie d'entraînement

1. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.
2. Retirez le protège-courroie. Reportez-vous à *Équipement*.
3. Introduisez dans l'orifice fileté du moyeu du tendeur l'écarteur de la poulie réceptrice fourni, comme illustré.



4. Vissez l'outil pour ouvrir la poulie réceptrice.
5. Retirez la courroie en la faisant glisser sur la partie supérieure de la poulie réceptrice puis sur la poulie d'entraînement.

## Installation de la courroie d'entraînement

La poulie entraînée doit être élargie. Reportez-vous à la section *Dépose de la courroie d'entraînement* ci-dessus.

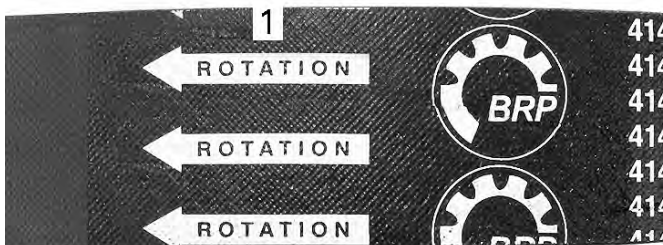
1. Faites glisser la courroie sur la poulie d'entraînement puis sur la poulie réceptrice.

### AVIS

**Ne forcez pas et n'utilisez pas d'outils pour mettre la courroie en place. Vous risquez de sectionner ou casser des éléments dans la courroie.**

### REMARQUE :

La durée de vie de la courroie d'entraînement est optimale lorsque les flèches de la courroie sont dans le sens de rotation.



1. Doivent être dans le sens de rotation

2. Dévissez et retirez l'écarteur de la poulie réceptrice.
3. Faites tourner plusieurs fois la poulie réceptrice pour installer correctement la courroie entre les roues.
4. Si une nouvelle courroie a été installée, un réglage sera nécessaire pour la bonne hauteur de la courroie. Reportez-vous à la section *Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement*.
5. Installez le protège-courroie.
6. Fermez le panneau latéral.

### **Ajustement de la courroie d'entraînement**

Un ajustement de la courroie d'entraînement doit être effectué chaque fois qu'une nouvelle courroie est installée et dans le cadre d'une inspection avant roulement.

Pour ajuster la courroie d'entraînement, procédez comme suit :

1. Retirez le capuchon du cordon coupe-circuit.
2. Ouvrez le panneau latéral gauche. Reportez-vous à la section *Carrosserie et Siège*.
3. Retirez la protection de la courroie. Reportez-vous à *Équipement*.
4. Pour empêcher la vis à tête fraisée de tourner, utilisez une clé Allen de 1/8 pouce et desserrez le contre-écrou à l'aide d'une clé plate de 7/16 pouce.
5. Tournez la vis d'1/4 de tour à la fois. Tournez ensuite la poulie d'entraînement pour insérer correctement la courroie dans la poulie. Mesurez la déflexion de la courroie avec une règle et un tensiomètre comme expliqué ci-dessous.

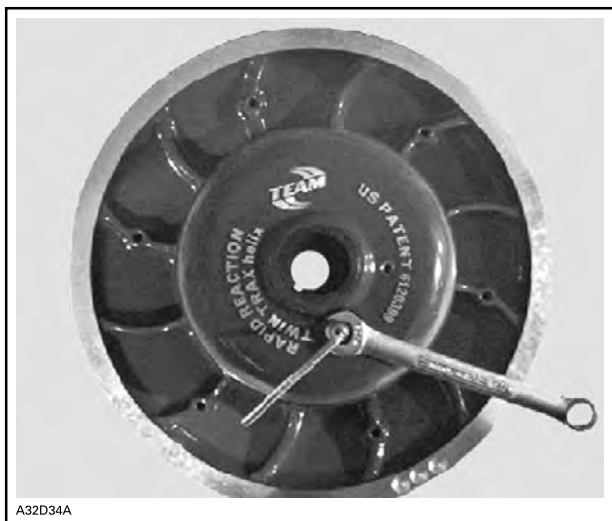
| Outil requis               |                                                                                     |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Tensiomètre<br>414 348 200 |  |

6. Répétez jusqu'à ce que la bonne déflexion de la courroie soit atteinte.

**REMARQUE :**

Tournez la vis à tête fraisée dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la distance entre les poulies et dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour diminuer la distance.

7. Serrez le contre-écrou après que le réglage de la courroie a été effectué.



## Mesure de la déflexion de la courroie

1. Réglez la déflexion entre 27 mm (1,06 po) et 37 mm (1,46 po) avec le joint torique inférieur.



### RÉGLAGE DE DÉFLEXION

1. Joint torique inférieur réglé selon les spécifications
2. Mettez le joint torique supérieur à 0 kgf (0 lbf)
3. Placez une règle sur la courroie d'entraînement.
4. Placez à mi-chemin entre les poulies le tensiomètre sur la courroie d'entraînement.
5. Poussez le tensiomètre vers le bas jusqu'à ce que le joint torique inférieur (déflexion) soit aligné avec le bord intérieur de la règle.
6. Lisez la valeur de charge enregistrée par le joint torique supérieur sur le tensiomètre.



### VALEUR DE CHARGE

1. Joint torique supérieur
7. La valeur de charge doit être conforme au tableau suivant.

| Spécification de l'ajustement de la courroie d'entraînement |                             |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Réglage de la déflexion de la courroie                      | 27 à 37 mm (1,06 à 1,46 po) |
| Lecture de la tension de la courroie                        | 11,3 kg (25 lb)             |

8. Ajustez selon les besoins.

## Poulie d'entraînement

### Réglage de la poulie d'entraînement (si équipé)

#### AVERTISSEMENT

Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur avant de procéder à tout réglage. Le véhicule doit stationner dans un endroit sûr et non sur la piste.

#### AVERTISSEMENT

Ne démontez ou ne modifiez JAMAIS la poulie d'entraînement. Tout montage incorrect ou toute modification peut provoquer l'explosion de la poulie en raison de la tension provoquée par la vitesse de rotation. Contactez votre concessionnaire de motoneiges BRP pour l'entretien ou la réparation de la poulie d'entraînement. Une réparation ou un entretien incorrect peut affecter les performances et réduire la durée de vie de la courroie. Respectez toujours les calendriers d'entretien.

La poulie d'entraînement est réglée en usine afin de transmettre la puissance maximale au régime prédéfini. Des facteurs tels que la température ambiante, l'altitude ou l'état du sol peuvent faire varier ce régime moteur critique et affecter l'efficacité de la motoneige.

La poulie réglable permet d'établir un régime moteur maximal afin d'obtenir une puissance maximale.

Les cames de la rampe doivent être réglées de sorte que le régime moteur maximum réel corresponde au régime de la puissance maximum. Consultez la *Fiche technique (moteur)*.

#### REMARQUE :

Utilisez un tachymètre numérique de précision pour le réglage du régime moteur.

La came de la rampe peut être réglée sur 5 positions.

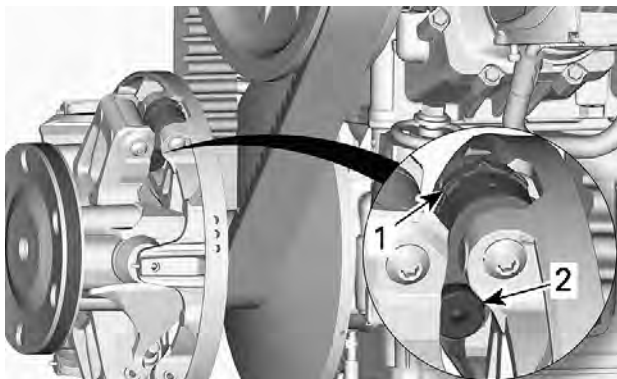
Chaque position modifie le régime moteur d'environ 200 tr/min.

Les numéros du bas diminuent le régime moteur par 200 tr/min, et ceux du haut l'augmentent par 200 tr/min.

## Procédure

1. Reportez-vous à la section *Carrosserie et siège* dans *Informations sur le véhicule* et retirez:

- Flanc gauche
  - Protection de la poulie d'entraînement
2. Localisez la came et la vis de pivot sur la poulie d'entraînement.

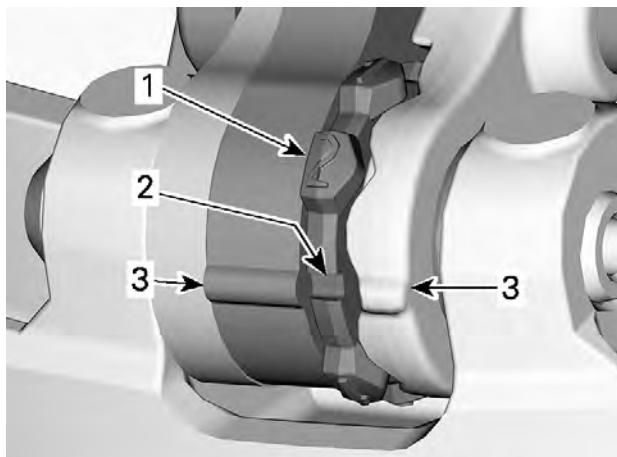


**TYPIQUE**

1. *came*
2. *vis de pivot*

La position de la came est identifiée comme suit :

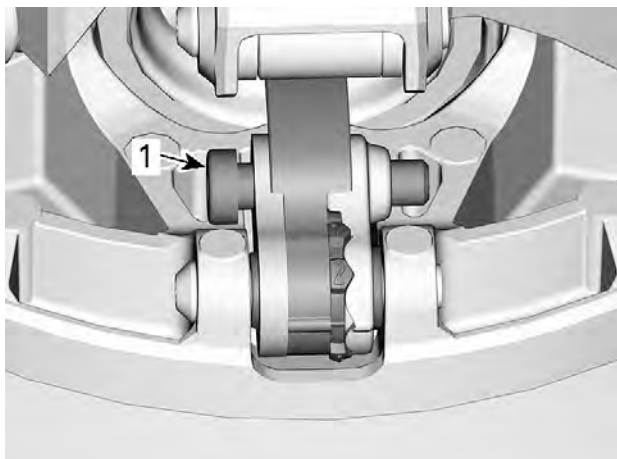
- Les positions 1, 2, 4 et 5 sont numérotées.
- La position 3 (au centre) est identifiée par une encoche.
- Il y a des encoches de chaque côté de la came qui sont utilisées comme indicateurs.



1. *Position numérotée*
2. *Position 3 - encoche*
3. *Indicateurs*

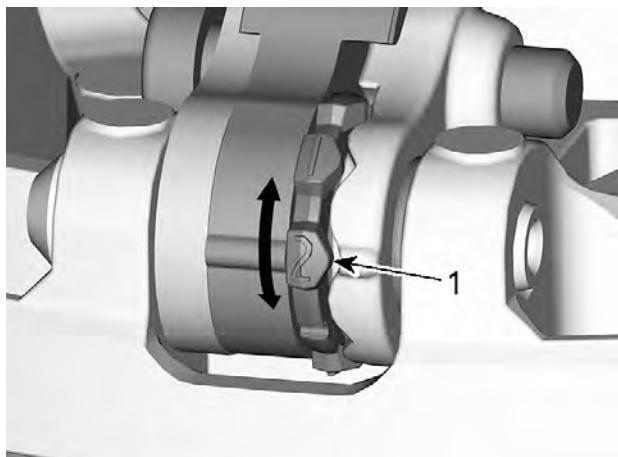
Pour régler, procédez comme suit pour les 3 comes :

3. À l'aide de l'extrémité Allen du tendeur de la poulie d'entraînement, desserrez la vis pivot.



1. *vis de pivot*

4. Mettre le levier droit de côté pour être capable de tourner la came.
5. Tournez la came à la position voulue.



1. Position voulue (ici no 2)

6. Serrez la vis pivot.

| COUPLE DE SERRAGE |                                |
|-------------------|--------------------------------|
| Pivot             | $8 \pm 1$ Nm $71 \pm 9$ lbf-po |

## AVIS

Effectuez toujours un réglage identique pour les 3 cames.

## Chenille

### État de la chenille

#### AVERTISSEMENT

Retirez toujours le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur avant de procéder à un entretien ou à un réglage, sauf mention contraire. Le véhicule doit stationner dans un endroit sûr et non sur la piste.

Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

Soulevez l'arrière de la motoneige et faites-la reposer sur un large support pour motoneige doté d'un réflecteur arrière. Lorsque le moteur est à l'arrêt, faites tourner la chenille à la main et vérifiez son état général. Si elle est usée ou coupée, ou si des fibres de la chenille sont exposées, ou si vous remarquez des inserts ou guides absents ou endommagés, contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

### **Motoneiges dotées de produits améliorant la traction**

Si votre motoneige est équipée d'une chenille à crampons autorisée BRP, EFFECTUEZ UNE INSPECTION VISUELLE DE VOTRE CHENILLE AVANT CHAQUE UTILISATION.

Recherchez les défauts tels que :

- Des perforations de la chenille
- Des déchirements de la chenille (particulièrement autour des trous de traction dans le cas de chenilles munies de crampons)
- Des dents cassées ou déchirées laissant apparaître des parties de tiges
- Un décollement du caoutchouc
- Des tiges cassées
- Des crampons cassés (chenille à crampons)
- Des crampons pliés (chenille à crampons)
- Des crampons manquants
- Des crampons qui sont arrachés de la chenille
- Des guides de chenille manquants
- Vérifiez également si l'écrou de chaque crampon est serré au couple recommandé.

Sur les chenilles à crampons autorisées, remplacez immédiatement les crampons cassés ou endommagés. Si votre chenille montre des signes de détérioration, elle doit être remplacée immédiatement. En cas de doute, demandez à votre concessionnaire.

### **AVERTISSEMENT**

**Conduire avec une chenille ou des crampons endommagés pourrait entraîner une perte de maîtrise.**

Pour des renseignements complets sur les produits améliorant la traction, reportez-vous à la section *PRODUITS AMÉLIORANT LA TRACTION* dans la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* au début du présent guide du conducteur.

**Tension et alignement de la chenille****⚠ AVERTISSEMENT**

Afin d'éviter toute blessure corporelle grave à proximité de la motoneige :

- Ne restez JAMAIS à proximité ou derrière une chenille en mouvement.
- Utilisez toujours un pont mécanique large pour motoneige doté d'un panneau déflecteur arrière s'il faut faire tourner la chenille.
- Lorsque la chenille ne repose pas au sol, faites fonctionner la motoneige à la vitesse la plus faible possible.

La force centrifuge pourrait provoquer, au niveau de la sortie du tunnel, l'expulsion violente et puissante de débris, de crampons endommagés ou lâches, de morceaux de chenille déchirée ou d'une chenille complète, résultant éventuellement en la perte d'une jambe ou toute autre blessure grave.

La tension et l'alignement de la chenille sont liés. Ne réglez pas l'un sans vérifier l'autre.

**Vérifiez la tension de la chenille.**

1. Conduisez la motoneige dans la neige 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.
2. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.
3. Soulevez l'arrière du véhicule et placez un support pour qu'il ne touche plus le sol.

**⚠ ATTENTION**

Utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.

4. Laissez la suspension arrière se détendre complètement.
5. Réglez le joint torique inférieur du tensiomètre en fonction de la *déflexion de la chenille* montée sur le véhicule approprié, conformément au tableau des *Caractéristiques techniques*.

| Outil requis                                      | Image                                                                             |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tensiomètre</b><br><br><b>(Réf. 414348200)</b> |  |



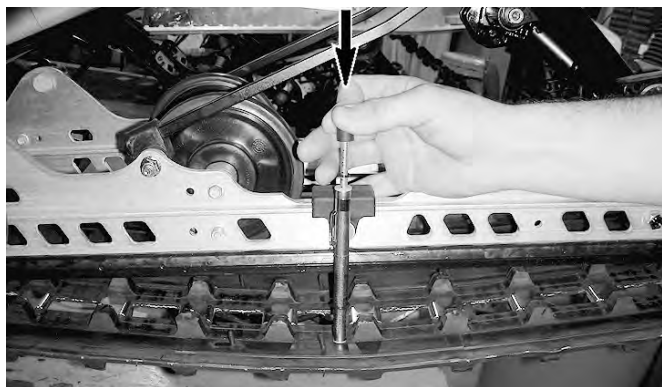
1. Joint torique inférieur

6. Mettez le joint torique supérieur à 0 kgf (0 lbf).

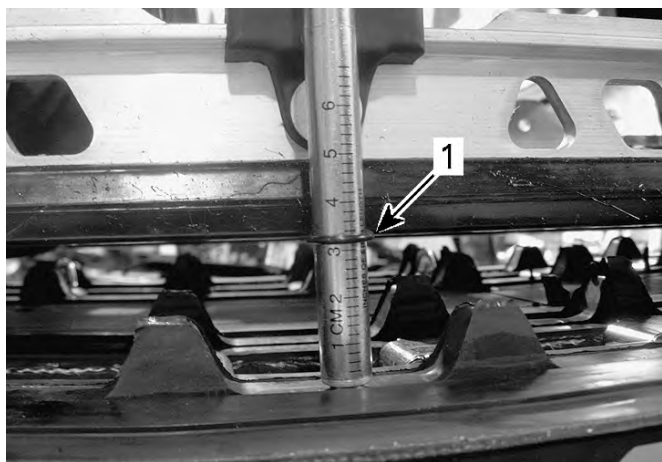


1. Joint torique supérieur

- Placez le tensiomètre sur la chenille, à mi-chemin entre les roues folles avant et arrière.
- Poussez le tensiomètre vers le bas jusqu'à ce que le joint torique inférieur (déflexion définie précédemment) soit alignée avec le bas de la glissière.



**TYPIQUE**



**TYPIQUE**

1. Joint torique de déflexion aligné avec la glissière

9. Lisez la valeur de charge enregistrée par le joint torique supérieur sur le tensiomètre.



### TYPIQUE - LECTURE DE LA CHARGE

1. Joint torique supérieur

10. La lecture de la charge doit être conforme à la déflexion de la chenille dans les *spécifications techniques*.
11. Si la valeur affichée ne correspond pas aux spécifications, réglez la tension de la chenille. Voir la section *Réglage de la tension des chenilles*.

### Réglage de la tension de la chenille

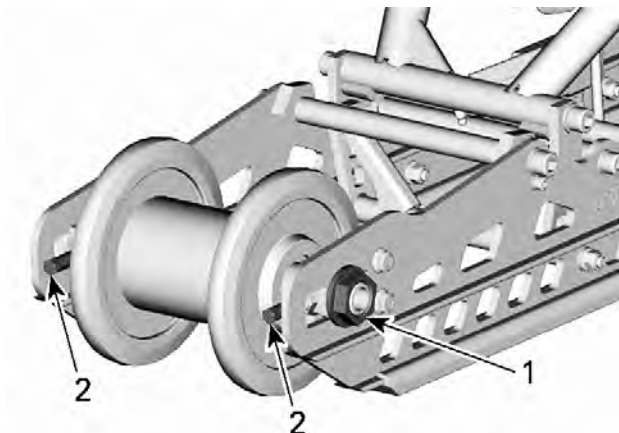
1. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.
2. Soulevez et étayez l'arrière du véhicule.



#### ATTENTION

Utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.

3. Desserrez l'écrou droit de la roue folle arrière d'un demi-tour.



**LA CHENILLE A ÉTÉ ÔTÉE POUR PLUS DE CLARTÉ.**

1. Écrou de roue folle arrière droite
2. Vis de réglage

4. À travers les trous de la chenille, serrez ou desserrez les deux vis de réglage pour augmenter ou diminuer la tension de la chenille.

**REMARQUE :**

Vous devrez peut-être déplacer la chenille pour accéder aux vis de réglage.

5. Si vous ne parvenez pas à régler correctement la tension, contactez un concessionnaire SKI-DÖÖ agréé.
6. Resserrez l'écrou de retenue selon les spécifications tout en maintenant l'essieu.

| Couple de serrage         |                                                     |
|---------------------------|-----------------------------------------------------|
| Écrou de l'essieu arrière | $48 \pm 6 \text{ Nm}$ ( $35 \pm 4 \text{ lbf-pi}$ ) |

7. Vérifiez l'alignement de la chenille conformément aux indications ci-dessous.

## Alignement des chenilles

### AVERTISSEMENT

**Avant de vérifier l'alignement de la chenille, vérifiez qu'elle est exempte de particules qui risqueraient d'être expulsées lors de la rotation. Tenez vos mains, vos pieds, vos outils et vos vêtements éloignés de la chenille. Soulevez systématiquement la motoneige sur un pont mécanique large doté d'un panneau déflecteur arrière. Vérifiez que personne ne se trouve à proximité directe de la motoneige. Ne faites jamais tourner les chenilles rapidement.**

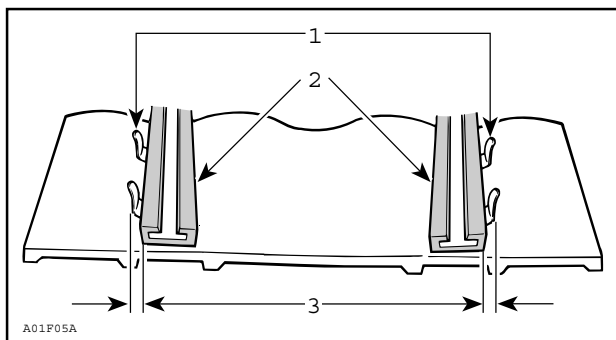
**La force centrifuge pourrait provoquer, au niveau de la sortie du tunnel, l'expulsion violente et puissante de débris, de crampons endommagés ou détachés, de morceaux de chenille déchirée ou d'une chenille complète.**

1. Soulevez l'arrière du véhicule et placez un support pour qu'il ne touche plus le sol.

### ATTENTION

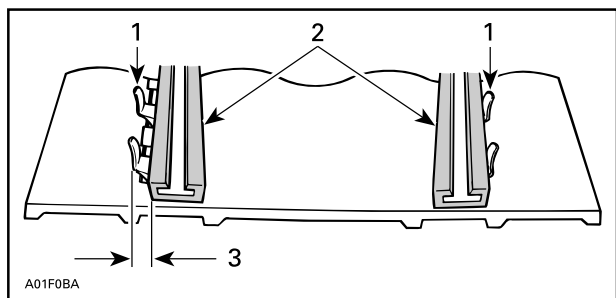
**Utilisez des techniques de levage appropriées, notamment en utilisant la force de vos jambes . N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.**

2. Faites démarrer le moteur et accélérez légèrement pour faire tourner la chenille lentement. Cette opération doit durer 15 à 20 secondes.
3. Vérifiez le centrage de la chenille; distance égale des deux côtés entre les bords des guides de chenille et les glissières.



1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

4. Pour corriger l'alignement des chenilles :



1. Guides
2. Glissières
3. Serrez de ce côté

1. Arrêtez le moteur.
2. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Retirez toujours le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur avant de procéder à un entretien ou à un réglage, sauf mention contraire. Le véhicule doit stationner dans un endroit sûr et non sur la piste.**

3. Desserrez l'écrou d'essieu arrière.
4. Serrez la vis de réglage du côté où la glissière est la plus éloignée des guides de la chenille.
5. Serrez l'écrou d'essieu arrière.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Bien serrer le bouton de retenue de roue, autrement la roue risque de s'enlever et bloquer la "chaîne".**

6. Redémarrez le moteur et faites tourner la chenille lentement pour revérifier l'alignement.
7. Serrez l'écrou d'essieu arrière au couple spécifié.

| Couple de serrage    |                           |
|----------------------|---------------------------|
| Vis de l'axe arrière | 48 ± 6 Nm (35 ± 4 lbf-ft) |

8. Repositionnez la motoneige sur le sol.

## Suspension

### *État de la suspension arrière*

Inspectez visuellement tous les éléments de la suspension y compris les glissières, ressorts, roues, etc.

### **REMARQUE :**

En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Une conduite intensive sur glace ou neige agglomérée entraîne un réchauffement excessif et une usure prématurée des glissières.

### *État de la sangle d'arrêt de suspension*

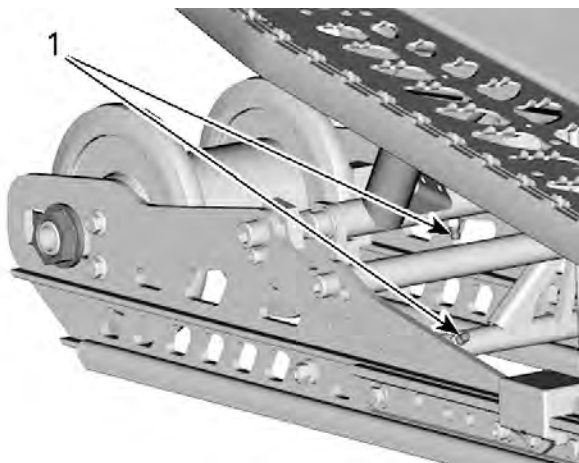
Contrôlez la présence éventuelle d'usure et de craquelures sur les sangles d'arrêt, ainsi que le serrage des boulons et écrous. S'ils sont desserrés, vérifiez si les trous ne sont pas déformés. Remplacez-les au besoin. Serrez l'écrou selon les spécifications.

| Couple de serrage          |                                                |
|----------------------------|------------------------------------------------|
| Écrou de la sangle d'arrêt | $7 \pm 1 \text{ Nm}$ $62 \pm 9 \text{ lbf-po}$ |

### ***Lubrification de la suspension***

Lubrifiez les pivots suivants de suspension au niveau des raccords de graissage. Reportez-vous au *Programme d'entretien* pour les fréquences d'entretien.

| Graisse pour suspension             |
|-------------------------------------|
| Graisse synthétique pour suspension |



1. Raccords de graissage

### ***État de la direction et de la suspension avant***

Inspectez la direction et la suspension avant afin de vérifier si les composants sont bien fixés (bras de direction, bras de suspension, biellettes, biellette de direction, jambe de ski, etc.). Au besoin, contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

## Skis

### **Usure et état des skis et des lisses**

Inspectez l'état des skis et des carbures de lisses de skis. S'ils sont usés, contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

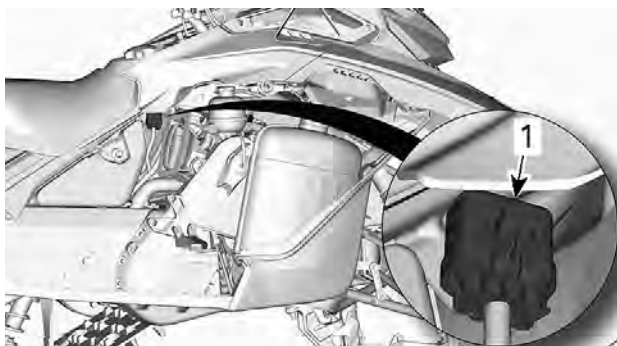
**Des skis et/ou des lisses trop usés peuvent nuire à la maîtrise de la motoneige.**

## Fusibles

### **Accès à la boîte de fusibles**

Ouvrez le panneau droit, reportez-vous à *Carrosserie et siège*.

### **Emplacement des fusibles**



### **TYPIQUE**

#### **1. Boîte de fusibles**

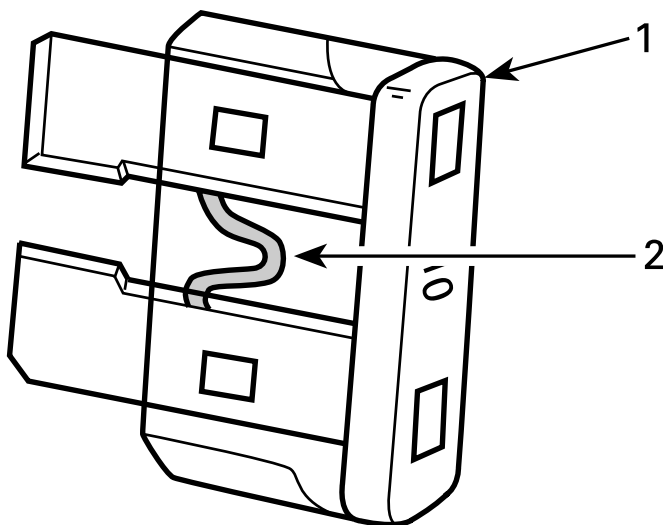
Déverrouillez la boîte de fusibles de son couvercle.

Référez-vous à *Fiche technique* pour le calibre du fusible et la configuration.

### **Vérification des fusibles**

Vérifiez l'état des fusibles et remplacez-les si nécessaire.

Tirez sur le fusible pour l'extraire du porte-fusible. Vérifiez si le filament est fondu.

**TYPIQUE**

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas utiliser de fusible d'une valeur supérieure.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si le fusible a brûlé, la source du dysfonctionnement doit être définie et corrigée avant le redémarrage de l'appareil. Contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

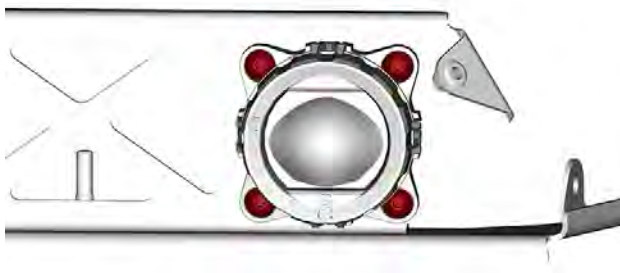
## Feux

### Remplacement des ampoules

Les ampoules des phares ne peuvent pas être remplacées. À remplacer comme un ensemble.

Retirez le module de carrosserie supérieur. Reportez-vous à la section *Carrosserie et Siège*.

Retirez les vis de fixation du phare.



Déconnectez et retirez l'unité entière.

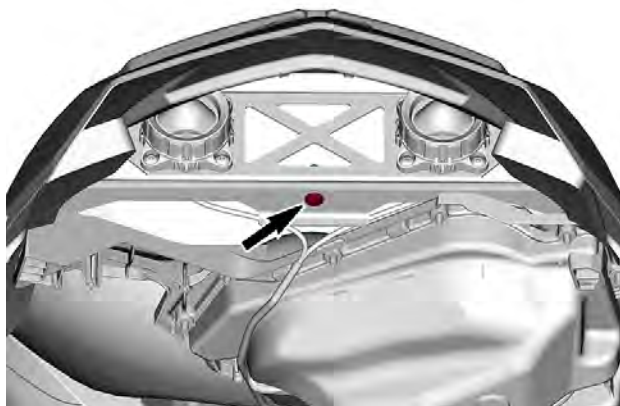
Installez la nouvelle unité et serrez les vis au couple recommandé.

| Couple de serrage |                                                                          |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Vis du phare      | $2,5 \pm 0,5 \text{ Nm} \cdot \text{m}$<br>( $22 \pm 4 \text{ lbf-po}$ ) |

### Réglage du faisceau du phare

Retirez le panneau latéral droit. Reportez-vous à la section *Carrosserie et Siège*.

Tourner la vis d'ajustement pour atteindre la hauteur et la direction désirées du phare.



# SOIN DU VÉHICULE

## Soins d'après-utilisation

Retirez la neige et la glace de la suspension arrière et avant, de la chenille, de la mécanique et des skis.

### **AVERTISSEMENT**

**Vérifiez que la clé D.E.S.S. n'est pas dans le montant D.E.S.S. avant de vous tenir devant le véhicule, de vous approcher des composants de la chenille ou de la suspension arrière.**

Couvrez toujours votre motoneige si vous la laissez à l'extérieur la nuit ou si vous ne l'utilisez pas pendant une longue période. Vous pourrez ainsi la protéger du froid et conserver son aspect.

## Nettoyage et protection du véhicule

Lavez la motoneige avec de l'eau mélangée à un détergent doux.

### **AVIS**

**N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule.**

**Utilisez uniquement de l'eau à basse pression, avec un tuyau d'arrosage par exemple.**

Utilisez exclusivement des chiffons microfibres ou équivalents.

### ***Produits nettoyants compatibles***

| Type de matériau                                       | Produit de nettoyage                                                                                |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tous les plastiques, vinyle, acier peint et aluminium. | Savon à l'eau conçu pour l'automobile<br>Nettoyant spray XPS et Polish<br>Nettoyant tous usages XPS |

Pour obtenir d'autres informations et des produits, visitez le site internet Produits XPS : [www.xpslubricants.com](http://www.xpslubricants.com)

**Produits nettoyants incompatibles**

| Type de matériau                                                    | Produits nettoyants incompatibles                                                         |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toutes les surfaces en plastique, vinyle, acier peint et aluminium. | NETTOYANT POUR PIÈCES ET FREIN<br>OU<br>TOUT AUTRE PRODUIT DE NETTOYAGE À BASE DE PÉTROLE |

# RANGEMENT

Pendant l'été, ou si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de trois mois, il faut stocker la motoneige correctement.

| Rangement                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nettoyage du véhicule                                                                                                                                                                                                  |
| Ajoutez du stabilisateur de carburant selon les recommandations du fabricant du produit.<br>Faites fonctionner le moteur après cet ajout.<br>Laissez fonctionner le moteur jusqu'à ce qu'il ne reste pas de carburant. |
| Lubrifiez le moteur.                                                                                                                                                                                                   |
| Lubrifiez le pivot de la manette de frein                                                                                                                                                                              |
| Lubrifiez la suspension arrière                                                                                                                                                                                        |
| Bourrez le silencieux d'échappement de chiffons                                                                                                                                                                        |
| Soulevez l'arrière du véhicule jusqu'à ce que la chenille ne touche plus le sol. Ne réduisez pas la tension de la chenille                                                                                             |



## ATTENTION

Utilisez un dispositif de levage adapté ou demandez de l'aide pour limiter l'effort dans la mesure du possible. Si vous n'utilisez pas de dispositif de levage, utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.

## AVIS

La motoneige doit être entreposée dans un endroit frais et sec et recouverte d'une bâche opaque, mais qui laisse circuler de l'air. Vous protégerez ainsi les plastiques et le vernis des saletés.

## AVIS

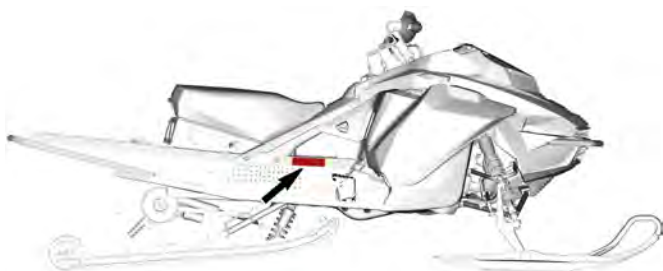
Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant de lubrifier le moteur pour empêcher des pertes de propriétés chimiques du carburant et protéger le système de carburant contre les dépôts.

# **CARACTÉRISTI- QUES TECHNIQUES**

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

### Étiquette contenant la description du véhicule

La description du véhicule est située sur le côté droit du tunnel.



|                                                                 |                                    |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS Inc. Date <input type="text"/> |                                    |
| VIN. / NIV. <input type="text"/>                                |                                    |
| Description <input type="text"/>                                | Type: SNO/MNG <input type="text"/> |
| <input type="text"/>                                            |                                    |
| ASSEMBLED IN CANADA / ASSEMBLÉ AU CANADA                        |                                    |

516009002

### VÉHICULE ASSEMBLÉ AU CANADA

### Numéros d'identification

Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par différents numéros d'identification. Il sera utile de les avoir en main lors d'une réclamation de garantie ou pour retrouver la motoneige en cas de perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges BRP a besoin de ces numéros pour répondre correctement aux réclamations de garantie. Il vous est vivement recommandé de noter les numéros d'identification de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

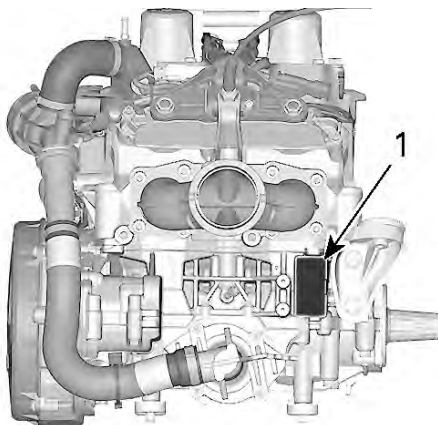
#### ***NIV (numéro d'identification du véhicule)***

Le NIV figure sur l'étiquette contenant la description du véhicule. Voyez ci-dessus. Le NIV est également gravé sur le tunnel à proximité de l'étiquette contenant la description du véhicule.

Le numéro du modèle et l'année du modèle font partie des informations contenues dans le NIV. Consultez l'illustration.

|                                        |                         |                  |                           |                                        |                 |        |
|----------------------------------------|-------------------------|------------------|---------------------------|----------------------------------------|-----------------|--------|
| 2BP                                    | S                       | LSAB             | 9                         | A                                      | V               | 000001 |
| 2BP = Canada<br>YH2 = Finlande         | S = Ski-Doo<br>L = Lynx | Numéro de modèle | Numérique ou Alphabétique | Usine<br>V = Valcourt<br>R = Rovaniemi | Numéro de série |        |
| Année du modèle : T = 2026<br>U = 2027 |                         |                  |                           |                                        |                 |        |

### Emplacement du numéro d'identification du moteur



### TYPIQUE

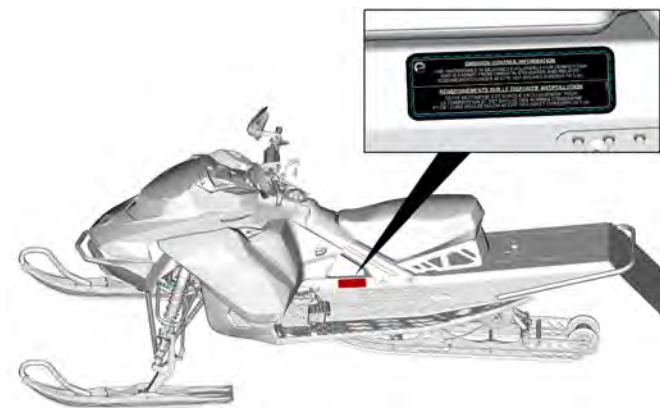
1. Numéro d'identification du moteur

# ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ

## Étiquette d'exemption EPA



## ÉTIQUETTE D'EXEMPTION EPA

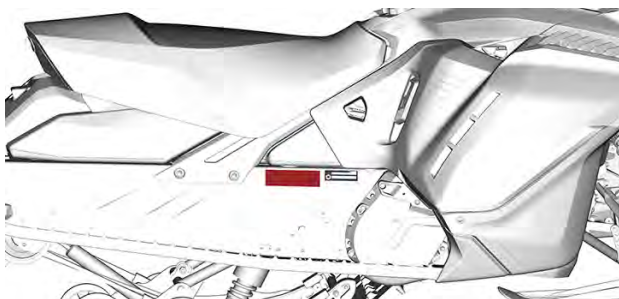


## Étiquette du SSCC

Les normes de sécurité relatives aux motoneiges ont été adoptées par le Snowmobile Safety and Certification Committee (SSCC) (comité de sécurité et de certification des motoneiges), dont BRP est fier d'être membre participatif. Vous pourrez aisément confirmer que votre motoneige est conforme à ces normes grâce à l'étiquette de certification apposée verticalement sur la droite de votre véhicule.

L'étiquette suivante indique qu'un laboratoire d'essais indépendant a vérifié la conformité avec les normes de sécurité du SSCC.

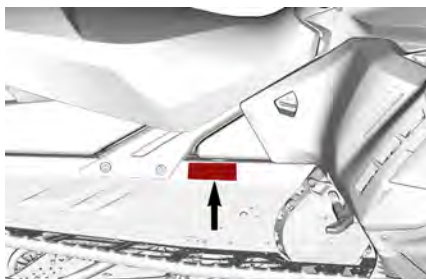
|                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>CE MODÈLE A ÉTÉ ÉVALUÉ PAR UN LABORATOIRE D'ESSAIS INDÉPENDANT ET SATISFAIT TOUTES LES NORMES DE SÉCURITÉ DU SSCC EN VIGUEUR À LA DATE DE FABRICATION.</p> <p>PARRAINÉ PAR LE COMITÉ DE SÉCURITÉ DE CERTIFICATION DE LA MOTONEIGE, INC.</p> | <p>PRINTED IN U.S.A.</p> <p><b>CERTIFIED</b></p>  <p><b>CERTIFIÉ</b></p> | <p>THIS MODEL HAS BEEN EVALUATED BY AN INDEPENDENT TESTING LABORATORY AND IT MEETS ALL SSCC SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF ITS MANUFACTURE.</p> <p>SPONSORED BY THE SNOWMOBILE SAFETY AND CERTIFICATION COMMITTEE, INC.</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



**TYPIQUE**

## Règlement (UE) 2016/1628 applicable aux véhicules mobiles hors route (NRMM)

Selon la configuration spécifique du véhicule, une étiquette d'identification NRMM supplémentaire peut être placée sur le tunnel, à proximité du carter de chaîne.



**TYPIQUE - IDENTIFICATION NRMM SUR LE CÔTÉ DROIT DU TUNNEL**



Bombardier Produits Récréatifs inc.  
565 de la Montagne,  
Valcourt, QC, Canada  
J0E 2L0

12024\_FR



BRP-Rotax GmbH Co. KG,  
Rotaxstrasse 1, Gunskirchen, A-4623  
Autriche

**IDENTIFICATION NRMM SUR VÉHICULE**

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE



ADVENTURE BY DESIGN

565 rue de la Montagne  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
Canada  
www.brp.com

## Déclaration de conformité UE

**Représentant autorisé :** BRP-Rotax GmbH Co. KG, Rotaxstrasse 1, Gunskirchen,  
A-4623, Autriche

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant, déclare par la présente que les **motoneiges** de l'année modèle **2027** portant la marque **CE** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) à 17 caractères dans le format **2BPSxxxxxVVxxxxx** ou **YH2SxxxxVRxxxxx** sous le nom commercial **Ski-Doo** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

|                                                                                                                                                                       |                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| La directive 2006/42/CE sur les machines telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2019/1243/UE                                                            | ISO 12100:2010                                                                       |
| La réglementation (UE) 2016/1628 sur les engins mobiles non routiers (NRMM) concernant les polluants gazeux                                                           | Catégorie SMB, Limites d'émissions Stage V                                           |
| La Directive 2014/30/UE sur la compatibilité électromagnétique (CEM), modifiée jusqu'au règlement (UE) 2018/1139 inclus.                                              | CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2005 ou UN R10.04 ou version plus récente     |
| Directive 2006/66/CE concernant les batteries telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849                                                      | EN 50342-7:2015                                                                      |
| La directive 2014/53/CE sur les équipements radio, telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2018/1139/CE (si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.) | IEC 62368-1:2014<br>CISPR 25:2016<br>ISO 11452-2:2004<br>ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017 |

Frederic Desjardins,  
Directeur, R&D, Ski-Doo  
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada  
29 janvier 2026

ski-doo lynx sea-doo evinrude rotax can-am

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LE ROYAUME-UNI



565 rue de la Montagne  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
Canada  
www.brp.com

## Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni

**Représentant autorisé :** BRP UK Ltd., (BWM Accountants Limited), Suite 5.1, 12 Tithebarn Street, Liverpool, L2 2DT

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant, déclare par la présente que les **motoneiges** de l'année modèle **2027** portant la marque <sup>UK</sup>CA et un numéro d'identification du véhicule (NIV) à 17 caractères au format **2BPSxxxxVvxxxxx** ou **YH2SxxxxVRxxxxx** sous le nom commercial **Ski-Doo** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements du R.U. suivants :

Règlement de 2008 sur la fourniture des machines (sécurité), Directive britannique 2008/1597, modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112

ISO 12100:2010

Règlement de 2018 sur les engins mobiles non routiers (approbation de type et émission de polluants gazeux et particulaires), UK SI 2018/764 tel que modifié jusqu'à SI 2020/1393 inclus

Catégorie SMB, Limites d'émissions Stage V

Règlement sur la compatibilité électromagnétique de 2016, UK SI 2016/1091 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112

CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2005 ou UN R10.04 ou version plus récente

Règlement de 2008 sur les piles et accumulateurs (mise sur le marché), UK SI 2008/2164, modifié jusqu'à et y compris UK SI 2020/904

EN 50342-7:2015

Réglementation sur les équipements radioélectriques de 2017, UK SI 2017/1206 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112

IEC 62368-1:2014  
CISPR 25:2016  
ISO 11452-2:2004  
ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017

Frederic Desjardins,  
Directeur, R&D, Ski-Doo  
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada  
29 janvier 2026

ski-doo LYNX SEA-DOO EVINRUDE ROTAX CAN-AM

---

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE  
EURASIATIQUE**

**laisser vide pour le marquage de  
conformité eurasiatique**

**le cas échéant**

---

# BORNE DESS RF BRP GEN2 (MOWP)

## États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur peut essayer de corriger les interférences avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception;
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- Brancher l'appareil sur une prise de courant appartenant à un circuit où le récepteur n'est pas branché.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 12006A-1001301698 Pour variance 1001298626

ID FCC : 2ACER1001301698 Pour variance 1001298626

## Mexique



IFETEL

Marca: BRP Megatech

Número : BRME1023-28175

Numéro de certificat BRP Megatech : 1451074

Modelo : 1001298626

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

## Brésil



Número : 05248-23-15603

Numéro de certificat BRP Megatech : 1451077

Modelo : 1001298626

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL.

## Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

## Europe

### Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU



DE

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## FR

Le soussigné, BRP Megatech, déclare que l'équipement radioélectrique du type 1001316154 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## BG

С настоящото BRP Megatech декларира, че този тип радио-съоръжение 1001316154 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## EL

Με την παρούσα ο/η BRP Megatech, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός 1001316154 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## CS

Tímto BRP Megatech prohlašuje, že typ rádiového zařízení 1001316154 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## DA

Hermed erklærer BRP Megatech, at radioudstyrstypen 1001316154 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## ET

Käesolevaga deklareerib BRP Megatech, et käesolev raadioseadme tüüp 1001316154 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## ES

Por la presente, BRP Megatech declara que el tipo de equipo radio-eléctrico 1001316154 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## FI

BRP Megatech vakuuttaa, että radiolaitetyyppi 1001316154 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## EN

Hereby, BRP Megatech declares that the radio equipment type 1001316154 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## HR

BRP Megatech ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa 1001316154 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## HU

BRP Megatech igazolja, hogy a 1001316154 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## IT

Il fabbricante, BRP Megatech, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio 1001316154 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## LT

Aš, BRP Megatech, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas 1001316154 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## LV

Ar šo BRP Megatech deklarē, ka radioiekārta 1001316154 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## MT

B'dan, BRP Megatech, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju 1001316154 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej:<https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## NL

Hierbij verklaar ik, BRP Megatech, dat het type radioapparatuur 1001316154 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## PL

BRP Megatech niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego 1001316154 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## PT

O(a) abaixo assinado(a) BRP Megatech declara que o presente tipo de equipamento de rádio 1001316154 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## RO

Prin prezenta, BRP Megatech declară că tipul de echipamente radio 1001316154 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea

adresă internet: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## **SV**

Härmed försäkrar BRP Megatech att denna typ av radioutrustning 1001316154 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## **SL**

BRP Megatech potrjuje, da je tip radijske opreme 1001316154 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## **SK**

BRP Megatech týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu 1001316154 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## **IS**

BRP Megatech lýsir því hér með yfir að þráðlausí fjarskiptabúnaðurinn 1001316154 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Óstyttan texta ESB-samræmisýfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## **Liechtenstein**

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## **NON**

Hermed erklærer BRP Megatech at radioustyrstypen 1001316154 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html>

## **RU**

Компания BRP Megatech настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории 1001316154 отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU.

Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте [https://www. brp. com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html](https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/product-safety.html)

Cette page est intentionnellement vide

# SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

# MOTEUR

| MOTEUR                             |                                                                                                            |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type de moteur                     | Rotax 600 E-TEC®<br>RS<br>Refroidissement<br>liquide avec<br>soupapes à clapets<br>et RAVE<br>électronique |
| Nombre de cylindres                | 2                                                                                                          |
| Alésage                            | 72,3 mm (2,846 po)                                                                                         |
| Course                             | 73,0 mm (2,874 po)                                                                                         |
| Cylindrée                          | 599,4 cm <sup>3</sup> (36,58<br>po <sup>3</sup> )                                                          |
| Régime moteur à puissance maximale | 8500 ± 100 tr/min                                                                                          |

| SYSTÈME DE CARBURANT/ LUBRIFICATION                        |             |                                                                              |
|------------------------------------------------------------|-------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Alimentation en essence                                    |             | Injection directe<br>E-TEC avec<br>système d'injection<br>auxiliaire intégré |
| Régime de ralenti (non réglable)                           |             | 1600 ± 200 tr/min                                                            |
| Rapport du mélange essence/huile                           |             | 1.                                                                           |
| Huile prémélangée                                          | Recommandée | Huile synthétique<br>XPS 2T X2-RS<br>spéciale course                         |
| Huile d'axe de pompe à eau                                 |             |                                                                              |
| Capacité du réservoir d'huile de l'arbre de la pompe à eau |             | 50 ml (1,7 onces liquides (É.-U.))                                           |

| SYSTÈME ÉLECTRIQUE         |                           |                                                                   |
|----------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Sortie système d'éclairage |                           | 30 A @ 14,5 V<br>1 340 W @ 6000 tr/min                            |
| Bougie                     | Type                      | NGK ILKR9Q7 (les filetages du moteur et des bougies sont indexés) |
|                            | Écartement des électrodes | Non réglable 0,6 à 0,7 mm (0,024 à 0,028 po)                      |

# VÉHICULE

| Système de refroidissement |      |                                               |                                                                              |
|----------------------------|------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Liquide de refroidissement | Type | Recommandée                                   | Liquide de refroidissement prémélangé XPS COOL-X LT à durée de vie prolongée |
|                            |      | Produit de remplacement, ou si non disponible | Antigel longue durée de type OAT et eau distillée (50 % eau 50 % antigel)    |

| SYSTÈME D'ALIMENTATION            |                 |                                                                        |  |
|-----------------------------------|-----------------|------------------------------------------------------------------------|--|
| Pompe à essence                   |                 | Pompe à essence électrique interne                                     |  |
| Carburant                         | Type            | Super sans plomb (carburant pouvant contenir un MAX de 10 % d'éthanol) |  |
|                                   | Indice d'octane | AKI de 91 affiché à la pompe (R+M)/2 95 (RON)                          |  |
| Contenance du réservoir d'essence |                 | 19 l<br>(5 gal [liq., [É.-U.]])                                        |  |

| SYSTÈME ÉLECTRIQUE         |                                                                    |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Phare                      | LED Projecteur 15 W                                                |
| Feu arrière et feu d'arrêt | DEL, 2,6 W/139 m W                                                 |
| Fusibles et relais         | Se référer aux étiquettes sur les couvercles des boîtes à fusibles |

**SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT – CARTER DE CHAÎNE**

|                              |            |                                             |
|------------------------------|------------|---------------------------------------------|
| Huile de carter de chaîne    | Type       | Huile synthétique pour carter de chaîne XPS |
|                              | Contenance | 350 ml<br>(12 oz liq. [É.-U.])              |
| Ratio du carter de la chaîne |            | 22/51                                       |

**SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT — POULIES**

|                                       |                    |                                |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| Poulie d'entraînement                 | Type               | Racing pDrive                  |
|                                       | Régime d'embrayage | 5300 ± 100 tr/min              |
| Poulie entraînée                      | Type               | Réaction rapide de l'équipe    |
| Réglage de la courroie d'entraînement | Flèche             | 27 à 37 mm<br>(1,06 à 1,46 po) |
|                                       | Force              | 11,3 kg<br>(25 lb)             |

**SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT — CHENILLES**

|                                 |                   |                      |
|---------------------------------|-------------------|----------------------|
| Barbotin d'entraînement (dents) |                   | 8                    |
| Chenille                        | Largeur           | 38 cm<br>(15 po)     |
|                                 | Longueur          | 348 cm<br>(137 po)   |
|                                 | Hauteur du profil | 44,5 mm<br>(1,75 po) |
| Réglage de la chenille          | Flèche            | 3,7 cm<br>(1,46 po)  |

**SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT — CHENILLES**

|  |       |                                |
|--|-------|--------------------------------|
|  | Force | 6,0 à 8,5 kgf<br>(13 à 19 lbf) |
|--|-------|--------------------------------|

**SYSTÈME DE FREINAGE**

|                                            |          |                                                                              |
|--------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------------------------------|
| Freins                                     | Type     | Disque flottant unique de 220 mm en acier inoxydable avec étrier à 4 pistons |
| Liquide de frein                           | Type     | DOT 4                                                                        |
|                                            | quantité | 50 ml (1,69 once liq. [É.-U.])                                               |
| Étrier                                     |          | Quatre pistons fixes (4 x 30 mm)                                             |
| Matériau de la plaquette de frein          |          | Métallique                                                                   |
| Épaisseur minimale des plaquettes de frein |          | 0,5 mm (0,02 po)                                                             |
| Épaisseur minimale des disques de frein    |          | 5,4 mm (0,213 po)                                                            |
| Gauchissement maximal des disques de frein |          | 0,2 mm (0,01 po)                                                             |

**SUSPENSION AVANT**

|                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| Type de suspension                | RAS 3 RS         |
| Profondeur maximale de suspension | 234 mm (9,2 po)  |
| Type d'amortisseur                | KYB PRO 46 INT R |

| SUSPENSION ARRIÈRE                                                        |         |                     |
|---------------------------------------------------------------------------|---------|---------------------|
| Type de suspension                                                        |         | rMotion Racing      |
| Profondeur maximale de suspension<br>Mesuré au bras de suspension arrière |         | 272 mm<br>(10,7 po) |
| Type d'amortisseur                                                        | Center  | KYB PRO 46 INT      |
|                                                                           | Arrière | KYB PRO 46 INT R    |

| POIDS ET DIMENSIONS |                                 |                        |
|---------------------|---------------------------------|------------------------|
| Poids à sec         | En Amérique du Nord             | 213,6 kg<br>(470,9 lb) |
|                     | Ailleurs qu'en Amérique du Nord | 218,1 kg<br>(480,8 lb) |
| Longueur hors tout  |                                 | 3 038 mm<br>(119,6 po) |
| Largeur hors tout   |                                 | 1 275 mm<br>(50,2 po)  |
| Hauteur hors tout   |                                 | 1 200 mm<br>(47,2 po)  |
| Écartement des skis |                                 | 1 094 mm<br>(43,1 po)  |

Cette page est intentionnellement vide

# DIAGNOSTIC DES PANNES

---

# DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

## Dépannage

### 1. LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS

Le carburant n'arrive pas au moteur.

- *Vérifiez le niveau du réservoir de carburant et rajoutez du carburant si nécessaire.*

Faible tension du circuit de tension du système.

- *Consultez un concessionnaire Ski-Doo autorisé.*

### 2. LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU D'ACCÉLÉRATION

Préchauffage du moteur en cours.

- *Faites circuler le véhicule à faible vitesse pendant quelques minutes.*

Période de rodage du moteur inachevée.

- *Allez au terme de la période de rodage.*

Entretien nécessaire des poulies motrices et réceptrices.

- *Contactez un concessionnaire autorisé Ski-Doo.*

Surchauffe du moteur.

- *Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement, reportez-vous aux PROCÉDURES D'ENTRETIEN (PAGE 180) PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*
- *Vérifiez la propreté des échangeurs de chaleur. Nettoyez si nécessaire.*

Courroie d'entraînement usée, trop fine.

- *Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) sur sa largeur d'origine, cela entraîne une baisse des performances du véhicule.*
- *Remplacez la courroie d'entraînement.*

Mauvais réglage de la chenille.

- *Consultez les procédures de PROCÉDURES D'ENTRETIEN (PAGE 180) MAINTENANCE et/ou un concessionnaire Ski-Doo autorisé pour effectuer correctement l'alignement et la tension.*

Problème de soupapes R.A.V.E.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

Pression de carburant trop faible.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

### **3. RETOURS DE FLAMME DANS LE MOTEUR**

Le moteur tourne en surchauffe.

- *Consultez l'article 4 de MANQUE DE PUISSANCE DU MOTEUR.*

Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

Fuite au système d'échappement.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

Pression de carburant trop faible.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

### **4. RATÉS D'ALLUMAGE**

Présence d'eau dans l'essence.

- *Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.*

Dysfonctionnement des soupapes RAVE.

- *Faites inspecter le système de soupapes R.A.V.E. Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou*

*une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

## **5. LES POIGNÉES CHAUFFANTES/CHAUFFAGES DE POUCES NE FONCTIONNENT PAS**

Le régime moteur est trop bas.

- *Assurez-vous que le régime moteur est supérieur à 2 000 tr/min.*

## **6. LE MOTEUR S'EST ARRÊTÉ**

Le moteur se coupe après de longues périodes au ralenti.

- *Ne laissez pas le moteur fonctionner trop longtemps au ralenti. Reportez-vous à PRÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE dans Consignes d'utilisation.*

## **7. LE NIVEAU D'HUILE DE L'AXE DE LA POMPE À EAU BAISSÉ**

Fuite externe.

- *Remplacez la pièce qui fuit.*

Fuite interne dans le moteur.

- *Le dessous du moteur doit être réparé.*

---

# SYSTÈME DE CONTRÔLE

## Icônes, messages et codes sonores

Les icônes de l'affichage indiquent une anomalie ou une condition particulière.

Les icônes s'allument ou clignotent seuls ou en combinaison avec d'autres.



1. Affichage inférieur

En plus de ces icônes, des messages sont affichés avec un code sonore.

Consultez le tableau suivant pour plus de détails.

| Icône<br>MAR<br>CHE                                                                | Signal<br>sonore                                            | Message                                                                                                    | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | <p>4 bips<br/>courts<br/>toutes les<br/>30<br/>secondes</p> | <p>SURCHAUF<br/>FE DU<br/>MOTEUR</p>                                                                       | <p>Le moteur est en surchauffe, réduisez la vitesse de la motoneige et conduisez sur de la neige molle ou arrêtez immédiatement le moteur et laissez-le refroidir. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement, reportez-vous à la section <i>Entretien</i>. Si le niveau du liquide de refroidissement est correct et que la surchauffe persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. Ne faites pas fonctionner le moteur si le problème persiste.</p> |
|                                                                                    |                                                             | <p>SILEN<br/>CIEUX</p>                                                                                     | <p>Réduisez la vitesse ou arrêtez le moteur. Laissez le moteur refroidir puis redémarrez. Si la surchauffe persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. Ne faites pas fonctionner le moteur si le problème persiste.</p>                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                    |                                                             | <p>ECM</p>                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  | <p>Bips<br/>courts se<br/>répétant<br/>rapide<br/>ment</p>  | <p>SURCHAUF<br/>FE<br/>En<br/>combinaison<br/>avec «<br/>SURCHAUF<br/>FE DU<br/>MOTEUR »<br/>ci-dessus</p> | <p>Surchauffe critique Arrêtez immédiatement le moteur et laissez-le refroidir. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement, reportez-vous à la section <i>Entretien</i>. Si le niveau du liquide de refroidissement est correct et que la</p>                                                                                                                                                                                                                     |

| Icône<br>MAR<br>CHE                                                                                | Signal<br>sonore                             | Message                                                                 | Description                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                    |                                              |                                                                         | surchauffe persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. Ne faites pas fonctionner le moteur si le problème persiste.                                                                                       |
|                                                                                                    |                                              | SURCHAUFFE<br>En<br>combinaison<br>avec «<br>SILENCIEUX » OU<br>« ECM » | Surchauffe critique<br>Arrêtez immédiatement le moteur et laissez-le refroidir. Si la surchauffe persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. Ne faites pas fonctionner le moteur si le problème persiste. |
|                   | 4 bips courts                                | ANOMALIE<br>MOTEUR                                                      | Défaillance du moteur, contactez dès que possible un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.                                                                        |
| <br>(clignotant) | 4 bips courts                                | —                                                                       | S'affiche lorsque le frein est appliqué pendant plus de 15 secondes alors que la manette d'accélérateur est serrée et que le véhicule avance à plus de 5 km/h (3 mi/h).                                                |
| —                                                                                                  | 4 bips courts<br>toutes les<br>8<br>secondes | DÉTONATION                                                              | Détonation du moteur (le régime est limité lorsque cette condition se produit).<br>— Assurez-vous que le carburant recommandé est bien utilisé.<br>— Vérifiez la qualité du carburant et remplacez-le si               |

| <b> Icône<br/>MAR<br/>CHE</b> | <b>Signal<br/>sonore</b>           | <b>Message</b>  | <b>Description</b>                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------|------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                               |                                    |                 | nécessaire.<br>– En cas de problème, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.                                                                                                              |
| —                             | 4 bips courts toutes les 5 minutes | RÉGIME LIMITÉ   | Le régime du moteur est limité pour le protéger lorsque certaines pannes se produisent.                                                                                                                                                                   |
| —                             | —                                  | SURRÉGI ME      | Indique que la régime moteur maximum est atteint. Vérifiez l'étalonnage de l'embrayage.                                                                                                                                                                   |
| —                             | Bips courts se répétant rapidement | ARRÊT FORCÉ     | Procédure d'arrêt forcé en raison d'une surchauffe du moteur ou d'un problème de la pompe à carburant.                                                                                                                                                    |
| —                             | —                                  | COMMUNI- CATION | Problème de communication entre l'ECM et l'indicateur. Arrêtez le moteur, retirez le capuchon de cordon coupe-circuit. Attendez quelques minutes, puis faites démarrer le moteur. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. |

## Codes d'erreur

Si l'icône d'anomalie moteur est allumée, il est possible de lire le (s) code (s) dans l'affichage.

Pour lire le(s) code(s) de défaut actif(s), sélectionnez la combinaison d'affichage de la vitesse du véhicule et du régime moteur, voir *Affichage numérique compact*.

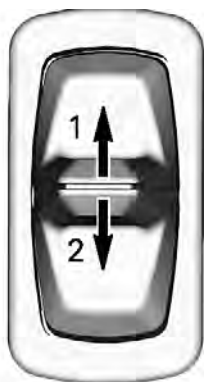
#### REMARQUE :

Vérifiez que vous sélectionnez la vitesse réelle du véhicule et pas le régime moteur réel (pas les valeurs "max" ou "moyennes").

Appuyez sur le bouton mode puis maintenez-le enfoncé et appuyez en même temps plusieurs fois de manière répétée sur le commutateur feu de croisement/feu de route pour afficher un code.



1. Bouton mode de l'affichage



1. *Feux de route*
2. *Feux de croisement*

Si plusieurs codes sont inscrits, utilisez le bouton mode pour les faire défiler.

Pour quitter le mode codes d'erreur, appuyez sur le bouton mode et maintenez-le enfoncé.

Contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé pour la signification des codes.

## **GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTONEIGES SKI-DOO® 2027**

LE PRODUIT EST CONÇU OFFRIR POUR DES FONCTIONS DE COURSE SPÉCIFIQUES ET IL N'EST PAS CONÇU OU CERTIFIÉ POUR ÊTRE UTILISÉ SUR DES PISTES DE MOTONEIGE. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BRP NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ELLES NE PEUVENT ÊTRE EXCLUES, LES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE MINIMALE PRÉVUE PAR LA LOI. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

## **GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTONEIGES SKI-DOO® 2027**

LE PRODUIT EST CONÇU OFFRIR POUR DES FONCTIONS DE COURSE SPÉCIFIQUES ET IL N'EST PAS CONÇU OU CERTIFIÉ POUR ÊTRE UTILISÉ SUR DES PISTES DE MOTONEIGE. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BRP NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ELLES NE PEUVENT ÊTRE EXCLUES, LES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE MINIMALE PRÉVUE PAR LA LOI. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

---

## **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTONEIGES SKI-DOO® 2027**

LE PRODUIT EST CONÇU OFFRIR POUR DES FONCTIONS DE COURSE SPÉCIFIQUES ET IL N'EST PAS CONÇU OU CERTIFIÉ POUR ÊTRE UTILISÉ SUR DES PISTES DE MOTONEIGE. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BRP NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ELLES NE PEUVENT ÊTRE EXCLUES, LES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE MINIMALE PRÉVUE PAR LA LOI. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Cette page est intentionnellement vide

# **RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT**

---

# INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

## INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses filiales et ses sociétés affiliées (« BRP ») s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Le présent avis a pour but de vous informer de la manière dont nous recueillons, utilisons et partageons vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. Vous trouverez plus de détails en consultant le site Web de la politique de confidentialité de BRP.

[HTTPS://WWW.BRP.COM/FR/  
POLITIQUE-DE-CONFIDENTIA  
LITE.HTML](https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html)



Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de conserver vos renseignements personnels en toute sécurité et de les protéger contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

Les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet sont collectés soit directement auprès de vous, soit par l'intermédiaire de nos concessionnaires agréés et de tiers (ex : avec lesquels nous offrons des services ou participons à des activités de marketing conjointes), et comprennent :

- Vos coordonnées, vos renseignements démographiques et les données d'enregistrement de votre produit BRP (ex : nom, adresse complète, numéro de téléphone, courriel, sexe, historique d'achat de véhicule, langue de communication)
- Renseignements transactionnels (ex : informations nécessaires au traitement des retours, informations relatives au paiement lorsque vous achetez des produits ou services de BRP par le biais de ses sites Web ou applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).
- Renseignements sur le véhicule (ex : numéro de série, numéro d'identification du véhicule, kilométrage, date d'achat et de livraison, utilisation du véhicule, emplacement du véhicule et ses déplacements).
- Vos commentaires, opinions et critiques sur nos produits et services.
- Renseignements recueillis automatiquement lorsque vous naviguez sur les sites Web ou les applications mobiles de BRP ou des concessionnaires, recueillis au moyen de témoins de connexion et de technologies similaires (ex : adresse IP, type de navigateur, type d'appareil, système d'exploitation, pages Web consultées).

Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet provenant de plateformes de médias sociaux, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Nous utilisons vos renseignements personnels pour diverses raisons, principalement pour :

- Gérer votre commande de produits et services BRP (ex : pour compléter ou livrer votre commande, ou entretenir votre produit BRP);
- Fournir un soutien à la clientèle, une assistance et un service après-vente (ex : compléter ou assurer le suivi de votre commande ou de l'entretien, vous aider en cas de problèmes de livraison, gérer les retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP);
- Gérer l'enregistrement de vos produits BRP, la garantie, la sécurité, les rappels de sécurité et la résolution des litiges (ex : pour vous offrir la garantie et le service après-vente, protéger votre sécurité et votre sûreté, effectuer des rappels de sécurité);
- Vous envoyer des communications commerciales sur nos produits et services (ex : vous informer sur les nouveaux produits, services ou caractéristiques de BRP; partager des nouvelles sur les concours, les promotions et les événements ou discuter des produits ou services offerts par BRP qui pourraient vous intéresser)
- Vous offrir une expérience, un contenu ou des offres et services personnalisés basés sur des technologies de profilage ou de géolocalisation (ex : pour vous informer lorsque votre véhicule pourrait avoir besoin d'un entretien, pour localiser le concessionnaire le plus proche de chez vous);
- Effectuer des analyses de données et des statistiques qui ne vous identifient plus personnellement, à des fins d'intelligence économique et pour avoir des idées sur la manière d'améliorer nos produits et services;
- Prévenir, détecter et contrôler la fraude et toute activité non autorisée ou illégale (ex : détecter et contrôler la fraude liée à l'achat de produits ou de services BRP; gérer les activités illégales ou non autorisées et les cybermenaces);
- Nous conformer aux lois et réglementations applicables.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation.

---

**INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS  
PERSONNELS**

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex. : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage de satisfaction ou pour toute question sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse [privacyofficer@brp.com](mailto:privacyofficer@brp.com) ou par courrier à l'adresse suivante : Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0.

**BRP traite vos renseignements personnels en conformité avec sa Politique de confidentialité accessible à l'adresse suivante :**

[HTTPS://WWW.BRP.COM/FR/  
POLITIQUE-DE-CONFIDENTIA  
LITE.HTML](https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html)



---

# NOUS CONTACTER

***www.brp.com***

## **Asie-Pacifique**

### **BRP Asie**

107D & 107E, 17/F, Tower 1,  
Grand Century Place, Mongkok,  
Kowloon, Hong Kong

### **BRP Australie**

Level 26  
477 Pitt Street  
Sydney, NSW 2020

### **BRP Chine**

上海市徐汇区衡山路10号6号楼301  
Rm 301, Building 6,  
No.10 Heng Shan Rd,  
Shanghai, Chine

### **BRP Japon**

21F Shinagawa East One Tower  
2-16-1 Konan, Minato-ku-ku,  
Tokyo 108-0075

### **BRP Nouvelle-Zélande**

Suite 1.6, 2-8 Osborne Street,  
Newmarket, Auckland 2013

## **Europe, Moyen-Orient et Afrique**

### **Belgique**

Oktrooiplein 1  
9000 Gent

### **République tchèque**

Stefanikova 43a  
Prague 5  
150 00

### **Allemagne**

Alte Papierfabrik 16  
D-40699 Erkrath

### **Finlande**

Isoaavantie 7  
PL 8040  
96101 Rovaniemi

### **France**

Arteparc Bâtiment B  
Route de la Côte d'Azur,  
13 590 Meyreuil

### **Norvège**

Ingvald Ystgaardsvei 15  
N-7484 Trondheim  
Salg, marketing, ettermarked

### **Suède**

Spinnvägen 15  
903 61 Umeå  
Sweden 90821

### **Suisse**

Avenue d'Ouchy 4-6  
1006 Lausanne

## **Amérique latine**

### **Brazil**

Rua Odila Maia Rocha Brito, 25  
Edifício Beaumont, andar 1 ao 5  
CEP 13092-110 Campinas -SP

### **Mexique**

Av. Ferrocarril 202  
Parque Industrial Querétaro  
Santo Rosa Jauregui, Querétaro  
C.P. 76220

## **Amérique du Nord**

### **Canada**

3200A, rue King Ouest,  
Suite 300  
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

### **États-Unis**

10101 Science Drive  
Sturtevant, Wisconsin  
53177

---

## CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si vous changez d'adresse ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez en aviser BRP :

- En communiquant avec un concessionnaire de motoneiges BRP agréé.
- **Amérique du Nord seulement** : composer le 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriétés, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée, car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS** : Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire/distributeur agréé de motoneiges BRP. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

## CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

|                                                                          |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|-----------------------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| CHANGEMENT D'ADRESSE <input type="checkbox"/>                            |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE                                      |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> </div> |  |  |  |  | <div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> </div> |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Numéro de modèle                                                         |  |  |  |  | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)                                                                                                                                                                                                                 |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ANCIENNE ADRESSE<br>OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :                             |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | NOM                                                 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N°                                                                       |  |  |  |  | RUE                                                                                                                                                                                                                                                          |  |  |  |  | APP.                                                |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE                                                                    |  |  |  |  | ÉTAT/PROVINCE                                                                                                                                                                                                                                                |  |  |  |  | ZIP/CODE POSTAL                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PAYS                                                                     |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | TÉLÉPHONE                                           |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NOUVELLE ADRESSE<br>OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :                            |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | NOM                                                 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N°                                                                       |  |  |  |  | RUE                                                                                                                                                                                                                                                          |  |  |  |  | APP.                                                |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE                                                                    |  |  |  |  | ÉTAT/PROVINCE                                                                                                                                                                                                                                                |  |  |  |  | ZIP/CODE POSTAL                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PAYS                                                                     |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | TÉLÉPHONE                                           |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| COURRIEL                                                                 |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

|                                                                          |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|-----------------------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| CHANGEMENT D'ADRESSE <input type="checkbox"/>                            |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE                                      |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> </div> |  |  |  |  | <div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> <div></div> </div> |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Numéro de modèle                                                         |  |  |  |  | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)                                                                                                                                                                                                                 |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ANCIENNE ADRESSE<br>OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :                             |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | NOM                                                 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N°                                                                       |  |  |  |  | RUE                                                                                                                                                                                                                                                          |  |  |  |  | APP.                                                |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE                                                                    |  |  |  |  | ÉTAT/PROVINCE                                                                                                                                                                                                                                                |  |  |  |  | ZIP/CODE POSTAL                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PAYS                                                                     |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | TÉLÉPHONE                                           |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NOUVELLE ADRESSE<br>OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :                            |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | NOM                                                 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N°                                                                       |  |  |  |  | RUE                                                                                                                                                                                                                                                          |  |  |  |  | APP.                                                |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE                                                                    |  |  |  |  | ÉTAT/PROVINCE                                                                                                                                                                                                                                                |  |  |  |  | ZIP/CODE POSTAL                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PAYS                                                                     |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  | TÉLÉPHONE                                           |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| COURRIEL                                                                 |  |  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                              |  |  |  |  |                                                     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Cette page est  
vierge intentionnellement

| CHANGEMENT D'ADRESSE                          |  | CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE                   |                               |
|-----------------------------------------------|--|----------------------------------------------|-------------------------------|
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE           |  |                                              |                               |
| Numéro de modèle                              |  | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) |                               |
| ANCIENNE ADRESSE<br>OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :  |  | NOM                                          |                               |
|                                               |  | N°                                           | RUE APP.                      |
|                                               |  | VILLE                                        | ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL |
|                                               |  | PAYS                                         | TÉLÉPHONE                     |
| NOUVELLE ADRESSE<br>OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE : |  | NOM                                          |                               |
|                                               |  | N°                                           | RUE APP.                      |
|                                               |  | VILLE                                        | ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL |
|                                               |  | PAYS                                         | TÉLÉPHONE                     |
|                                               |  | COURRIEL                                     |                               |

|                                               |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  |                            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-----------------------------------------------|--|--|--|--|----------------------------------------------|--|--|--|--|----------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| CHANGEMENT D'ADRESSE                          |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  | CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE           |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  |                            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Numéro de modèle                              |  |  |  |  | Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) |  |  |  |  |                            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ANCIENNE ADRESSE<br>OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :  |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  | NOM                        |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N°                                            |  |  |  |  | RUE                                          |  |  |  |  | APP.                       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE                                         |  |  |  |  | ÉTAT/PROVINCE                                |  |  |  |  | ZIP/CODE POSTAL            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PAYS                                          |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  | TÉLÉPHONE                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| NOUVELLE ADRESSE<br>OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE : |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  | NOM                        |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N°                                            |  |  |  |  | RUE                                          |  |  |  |  | APP.                       |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VILLE                                         |  |  |  |  | ÉTAT/PROVINCE                                |  |  |  |  | ZIP/CODE POSTAL            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PAYS                                          |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  | TÉLÉPHONE                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| COURRIEL                                      |  |  |  |  |                                              |  |  |  |  |                            |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Cette page est  
vierge intentionnellement

Note : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Note : \_\_\_\_\_

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Note : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Note : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Note : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Note : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Note : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Note : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Note : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Note : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



N° MODÈLE \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU **VÉHICULE** (N.I.V.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU **MOTEUR** (N.I.M.) \_\_\_\_\_

**Propriétaire :** \_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

N°

RUE

APP.

\_\_\_\_\_

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

**Date d'achat** \_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration  
de la garantie** \_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

**⚠ AVERTISSEMENT**

**CE GUIDE DE L'UTILISATEUR EST RÉDIGÉ SELON UNE FORME GÉNÉRIQUE ET POUR UNE UTILISATION GÉNÉRALE D'UNE MOTONEIGE.**

**LE MODÈLE DE COURSE MXZ X 600 RS EST CONÇU EXCLUSIVEMENT POUR LA COMPÉTITION. IL EST EXEMPTÉ DES NORMES D'ÉMISSION ET DES EXIGENCES CONNEXES DE L'AGENCE AMÉRICAINE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 40 CFR 1051.620 ET D'ENVIRONNEMENT CANADA SOR/2011-10 5.(4).**

**CE VÉHICULE EST ÉGALEMENT EXCLU DU CHAMP D'APPLICATION DU RÈGLEMENT (UE) 2016/1628 EN VERTU DE SON ARTICLE 2, PARAGRAPHE 2. (K).**

**CE VÉHICULE ET SON MOTEUR SONT CLASSÉS DANS LA CATÉGORIE DES MOTONEIGES DE COMPÉTITION. IL NE DOIT JAMAIS ÊTRE UTILISÉ SUR UNE PISTE OU VOIE PUBLIQUE. LES SANCTIONS ASSOCIÉES À CETTE RÉGLEMENTATION DES EXEMPTIONS INCLUENT DES AMENDES ALLANT JUSQU'À 57,617 \$ US PAR CAS DE VIOLATION. LES SANCTIONS MENTIONNÉES ICI PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES À TOUT MOMENT PAR L'EPA.**

**Ne pas tenir compte des avertissements et des instructions de sécurité présentés dans ce guide, de la VIDÉO DE SÉCURITÉ et des étiquettes apposées sur les produits peut causer des accidents graves ou mortels.**



® MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. ou de ses sociétés affiliées.

©2026 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS

[www.brp.com](http://www.brp.com)



***ski-doo LYNX SEA-DOO can-am ROTAX***